



Oelh 140 Dd (-2)

R

(2)
LES FABLES
DE PHEDRE

AFFRANCHY
D'AVGVSTE.

TRADVITES EN FRANÇOIS.

AVEC LE LATIN A COSTE.

*Pour servir à bien entendre la langue La-
tine, & à bien traduire en François.*



A PARIS,
Chez la Veuve **MARTIN DVRAND,**
ruë S. Iacques, au Roy David.

M. DC. XLVII.

Aucc Privilege du Roy.



A V L E C T E V R.

ENcore que ie sçache que l'lecture de ce petit Liure soit la recommandation la plus auantageuse qu'on luy puisse donner, & qu'il ne trouuera point de iuges qui ne luy soient fauorables, que parmy ceux qui en iugeront sans le connoistre: neantmoins ie me croy obligé d'en dire d'abord quelque chose, pour empescher que quelques esprits preoccupez d'une fausse persuasion ne le condamnent sans l'auoir ouy, & ne le croyent pas mesme digne d'estre leu.

Car il y a des personnes, qui lors qu'ils entendent seulement le nom de fables, en sont frappez aussi-tost, & en conçoient de l'auersion. Ils s'imaginent qu'on leur veuille faire les mesmes contes, qui sont ordinairement dans la bouche des femmes & des nourrices, & qu'on les rabaisse dans

A V L E C T E U R.

vn entretien tout à fait indigne de l'âge auancé, qui nous rend capables des grandes choses.

Mais certes nous pouuons dire avec raison, qu'ils tombent sans qu'ils y pensent dans l'inconuenient qu'ils auoient voulu euitier; & que faisant trop les hommes & ayant trop peur de paroistre enfans, ils iugent en effet de ces fables non en hommes mais en enfans. Car ils tesmoignent assez par le mespris mesme qu'ils en font, qu'ils ne les considerent que par l'escorce & l'exterieur, comme les enfans ont accoustumé de faire: & qu'entendant parler du Loup & de l'Agneau, ils ne s'arrestent qu'à la rencontre de ces deux bestes, sans porter leur esprit, sur la violence des iniustes enuers les innocens, dont elles sont vne parfaite figure.

Les hommes sages au contraire penetrant iusques dans le fonds de ces fables, y decouurent de tous costez des instructions tres-hautes, & d'autant plus viles, qu'elles sont meslées avec ces fictions ingenieuses & diuertissantes. Ils contemplent avec plaisir & avec estime ces tableaux excellens de tout ce qui se passe dans le monde, dont les traits ne sont pas formez avec des couleurs mortes, mais avec des creatures viuantes & animées, &

AV LECTEUR.

qui ne representent pas seulement le visage ou la posture d'un homme, mais les actions de l'esprit, & toute la conduite de la vie.

Je ne m'arrestera point icy à ce qu'on pourroit dire encore de plus considerable à l'avantage de ce Liure: Que ces sortes de fables doiuent si peu passer pour vne chose basse & puerile, qu'on a creu autrefois qu'Esope auoit esté inspiré par vn Dieu pour composer les siennes, & mesme que Socrate le plus sage de tous les hommes au iugement des Payens, & le pere de tous les Philosophes, estoit l'auteur de celles qu'on luy attribué: Que ce genre d'escrire est presque le mesme que ces hieroglyphiques si pleins de mysteres, qui ont esté autrefois en vsage parmy les sages d'Egypte: Et que l'Ecriture sainte mesme n'a pas crainct de se seruir de quelques fables, dans lesquelles elle fait parler non seulement les bestes, mais les arbres: ce que Phedre trouuant vn peu hardy, a prié d'abord qu'on ne trouuast pas mauuais s'il le faisoit, quoy qu'il ne le fasse en aucun lieu des Liures que nous auons.

Je me contenteray seulement de renuoyer le Lecteur à vne excellente Lettre de Monsieur Rigault, dont la suffisance & la sagesse sont conneuës de tout le monde, qui

â iij

*Indic. 9.
2. Paral.
pomm. 21.*

A V L E C T E V R.

n'a pas creu se rabaisser en trauaillant à donner vn nouveau lustre à ces Fables, rant par ses nottes que par vne reueuë plus exacte sur d'anciens Manuscrits ; ny faire a Monsieur le President de Thou vn present peu digne de son nom illustre , en luy dediant les Ouurages de ce celebre Affranchy.

I'ay fait imprimer cette Lettre avec vne autre que Monsieur Rigault y auoit jointe d'vn de Messieurs Pithou à son frere, sur le sujet de ces mesmes fables qu'ils ont les premiers données au public. Car deuant mettre Phedre en lumiere, avec l'esclaircissement d'vne Traduction Françoisë, i'eusse creü commettre vne espeece d'ingratitude & d'iniustice de ne pas parler avec honneur de ces Messieurs, à qui le public à l'obligation de luy auoir descouuert ce petit thresor qui estoit demeuré caché durant tant de siecles : leur nom estant d'ailleurs si cõnu & si estimé parmy les sçauâts, qu'il suffit de les nommer, pour faire qu'on leur rende la loüange qui leur est due.

Mais parce que les liures de Phedre sont d'autant plus excellents, que par vn auantage qui leur est propre, ils sont proportionnez tout ensemble aux personnes les plus sages & aux enfans ; les sages admirant les instructions importantes qui sont

AV LECTEUR.

cachées avec tant de grace & tant d'adresse dans les replis de ces fables, & les enfans s'arrestant à l'escorce de ces fictions ingenieuses qui les charment par vn agreable diuertissement : il est aisé de voir l'vtilité que tous ceux qui estudient peuuent tirer de la lecture de ce Liure.

Car premicrement estant certain que toutes les langues s'apprennent par l'vsage, & l'vsage de la langue Latine qui est maintenant vne langue morte, n'estant plus viuant que dans ses Auteurs : le seul moyen de la sçauoir comme il faut, est de s'entretenir sans cesse avec eux dans leurs ouurages, & de faire qu'ils soient nos maistres mesme apres leur mort. Et parce que selon la regle des Philosophes, ce que nous sçauons déjà, nous doit seruir comme d'une lumiere pour apprendre ce que nous ne sçauons pas, le meilleur moyen de penetrer bien-tost dans leurs escrits, & de nous les rendre comme naturels, au lieu qu'ils nous estoient estrangers auparavant, est d'en auoir vne Traduction Françoisse qui soit jointe avec leurs paroles Latines, afin que nous puissions voir sans peine le rapport qui se trouue entre leur langue & la nostre, que nous comparions leurs expressions avec nos expressions, leurs figures avec nos figures,

â iiij

A V L E C T E V R.

pour apprendre tout ensemble à bien traduire de Latin en François & de François en Latin, qui sont deux choses qui enferment la connoissance parfaire de l'une & l'autre de ces deux langues.

Aussi pour ce qui est de la connoissance de la langue Latine, les jeunes gens qui feront déjà auancez dans les estudes des lettres humaines, ne doiuent pas croire que ce seroit les rabaisser, que de leur faire lire avec soin les ouurages de cét Auteur. Car outre qu'ils rencontreront plusieurs endroits difficiles à expliquer, qui ne seront que trop capables d'exercer leur intelligence, quelle qu'elle puisse estre: Ils y apprendront aussi quantité d'expressions, ou tres-pures, ou nobles & eleuées, & qui se sentent vn peu de la hardiesse de la poësie: & ils y trouueront vn modelle parfait d'une des choses à laquelle ceux qui commencent doiuent trauailler dauantage selon Quintilien, qui est d'une narration excellente, & accomplie en toutes ses parties: Toutes les personnes intelligentes pouuant iuger aisément que Phedre raconte ces fables avec vne telle clarté, vne telle pureté, vne telle breueté, & vne telle naïfueté, qu'on peut dire qu'il est parfait en son genre, comme Virgile & Horace le sont dans le leur.

A V L E C T E V R.

Pour ce qui est de traduire de Latin en François, qui est vne chose que tout le monde estime aujourd'huy, & qui a esté mesme introduite depuis peu avec grande raison par des personnes fort sages, dans les lieux où on instruit publiquement la jeunesse: il n'est pas besoin de représenter combien non seulement les enfans, mais toute sorte de personnes qui desirent s'y exercer, peuvent trouuer d'auantages dans la lecture de ce Liure. Car on ne sçauroit presque se seruir d'une Traduction Françoisse pour cét effet, lors qu'on ne fait pas imprimer vis à vis les paroles de l'Auteur qu'on a traduit. Mais lors qu'on les voit toutes deux en mesme temps, on les compare ensemble, non seulement sans peine, mais avec plaisir. On remarque les graces qui sont particulieres à la langue Latine, & celles qui sont propres à nostre langue; on apprend à suiure la fidelité sans blesser l'élégance, & l'élégance sans blesser la fidelité: & enfin on voit dans la pratique mesme les regles de la Traduction, qui est la maniere la plus excellente pour apprendre les arts.

Au reste comme j'ay tasché de rendre cette edition de Phedre la plus vtile qu'il m'a esté possible: j'ay creu deuoir adiouster au tiltre de chaque fable qui en mar-

A V L E C T E V R.

quent seulement les personnages, vn autre qui en representast d'abord l'ame & l'esprit: dans lequel n'ayant pour but que de renfermer le sens en vne petite sentence, i'ay quelquefois touché vne autre moralité que celle que Phedre y auoit donnée. Et celuy qui voudra seulement parcourir ces tiltres, iugera aisément combien ces fables sont pleines d'instruction, n'y en ayant presque aucune qui ne contienne quelque ais excellent de la Moralle, pour nous rendre tout ensemble iustes & prudents dans la conduite de nostre vie. Et quoy que quelques-vns de ces tiltres ayent le nombre d'vn vers, ce que ie sçay estre vltieux en prose, ie ne me suis pas mis en peine neantmoins de les changer, ayant creu que cette cadence ne seroit pas defagrecable en ces paroles courtes & pleines de sens, qui tiennent lieu de proverbes ou de sentences: comme aussi ie ne me suis pas arresté à vouloir tousiours que la sentence Françoisé ne fust qu'vne traduction de la Latine: mais i'ay plustost tasché à faire que l'vne & l'autre eust quelque grace en sa langue.

I'ay passé aussi trois ou quatre fables, que des personnes qui ont quelque pudeur, auroient peine de lire mesme en Latin: ne croyant pas qu'on me voulust obliger de

AV LECTEUR.

traduire en François des choses qui peuvent corrompre les mœurs de la jeunesse, lors que ie tasche de contribuer selon le peu que ie puis à l'auancement de leurs études. Et neantmoins parce que ie n'en ay voulu retrancher que tout le moins qui m'a esté possible, ie me suis contenté de changer quelques mots en vne ou deux : & i'ay adiousté quelques vers à d'autres qui estoient imparfaites, mais que i'ay fait imprimer en vn caractere different, pour monstrier qu'ils ne sont pas de Phedre : mais seulement suppléés en la place des siens qui sont perdus.

Pour ce qui est de ceux qui voudront monstrier ces fables aux enfans qui ne font que commencer, ausquels tout le monde sçait qu'elles sont tres-propres, ils pourront se seruir de cette traduction pour leur conter les fables avec grace, & leur apprendre à bien narrer en François. Et parce que les enfans ne pourroient pas avec cette traduction seule comprendre la force des mots Latins, on en pourra tirer vne glose qu'on mettra d'abord sur chaque mot, ou s'ils sont vn peu plus aduancez sur les plus difficiles seulement, & qui n'auront point esté glosez auparauant, la diminuant toujours à proportion que les enfans auanceront dauantage dans la lecture & l'intel-

à vj.



AV LECTEUR.

ligence de ce Liure. Car il faut les accoustumer le plustost qu'on peut, à faire eux mesmes cette glose, & à remarquer que la traduction Françoisse enferme tout le mesme sens que les paroles Latines de Phedre, mais qu'on n'a pas pû les traduire mot à mot, parce que ce qui a grace dans le Latin, seroit souuent ou tres-desagreable, ou mesme ridicule dans nostre langue.

Et afin que cela se pût faire plus commodément, j'ay fait laisser beaucoup d'espace entre les lignes Latines, qui pour cette raison peuuent tenir lieu de feuilles, si on veut escrire dessus en petite lettre; & j'ay fait imprimer ce Liure de telle sorte, qu'on peut auoir ou le François & le Latin joints ensemble comme il est à present, ou le Latin tout seul, & le François tout seul, selon qu'on le iugera plus commode pour l'instruction des enfans.

Il ne me reste plus qu'à dire vn mot des Fables d'Auiene, qu'on imprime d'ordinaire apres celles de Phedre, & dont j'eusse joint aussi la Traduction avec celle-cy, si j'y eusse trouué les mesmes auantages que dans celles de ce Liure. Mais ie ne doute point que tous ceux qui le voudront lire avec soin, ne reconnoissent aussi bien que moy, qu'elles sont infiniment éloignées de la pureté, de la beauté & de la grace de

AV LECTEUR.

elles de Phedre, & qu'elles ne meritent ny la peine qu'on auroit de les traduire, ny celle qu'on donneroit aux enfans de les apprendre, auxquels elles ne sont nullement propres: puisque selon l'avis de Quintilien, il ne leur faut montrer d'abord que les choses les plus excellentes & les plus pures.



û-
ux
la
ef-
re,
à
a-
ou

m-
ef-
our
es,
&
te,
tin
ou
ul,
our

des
di-
ffe
, si
que
ute
ire
ue
de
de



ILLVSTRISSIMO VIRO
IAC. AVG. THVANO
SACRI CONSISTORII
CONSILIARIO SENATVSQVE
PARISIENSIS PRÆSIDI.

NIC. RIGALTIVS S. D.

PHædri libellos, à me nuper ad
fidem Pitheani codicis & alte-
rius item vetustissimi quem no-
bis ex Remensi bibliotheca doctis-
simi viri Iac. Sirmondi cura deprompsit,
recognitos, ut tibi, Præses amplissime, of-
ferrem, tuoque nomini deuouerem, fecit
amicissimi tui Petri Pitheai non sine ingenti
desiderio relicta bonis omnibus recordatio:
fecit animus erga te meus, quem multis no-
minibus deuinctum iam habes: fecit solen-

ne feriarum tempus, atque ipsa ridentis
anni, ut verbo Varronis utar, autumnitas.
Quæ postrema ratio fabulares liberti io-
cos, vernula urbanitate amabiles argutias,
placere tibi posse, sola mihi facile persuasit.
Nam aliàs huiusmodi scripta curis publicis oc-
cupato intempestive nimis obtulissem. Neque,
opinor, displicebit, quod libertum otii tui
comitem fecerim, quando feriæ istæ quasi
Saturnalia sunt, quibus & Minerii quon-
dam ciues, & Romani rerum domini servis
suis velut precariam libertatem indulgere,
una cum iis ludere, epulari, quin & ali-
qua etiam iubentibus gratiose parere con-
sueverant. Habet igitur imperatorium li-
bertum, quem inter rusticandum, suauiter
fabulantem, imo graviter, & quidem pau-
cis, philosophantem admireris. Nec dubito
quin ex animi tui sententia pronunties,
parum cordatos videri, qui fabularum au-
dito nomine statim fastidiunt, & tales
pueris ab nutrice aut avia cum crepita-
cillis in aurem ganniri solere blaterant.
Adco illi bis pueri, non intelligunt hisce
fabulis utilissima civilis sapientiæ ca-
pita contineri, quibus aut privatorum
vitia iucunde castigantur, aut Tiberij &
quorundam aliorum difficillima tempora
figurate notantur. Hanc enim scribendi for-
mam nasutissimus libertus adinuenit, qua

impune in seculi sui mores ; adeoque in
procerum scelera luderet, ac sermone brutis
attributo, in homines quibuscumque feris effe-
rationes animaduerteret. Sic plerumque sub
Agni pelle rapacem Lupum exagitat, & sub
persona Lupi scitissimum tyranni ingenium
percellit. Siquidem iam tum depudescibat
humanum genus, eaque vitia quae vel in
brutis damnanda esse omnes fatentur, ipsi
inter se se maiore flagitio patrare non eru-
bescebant, ut etiam praenaricante Rationis
magistratu, tandem ad ipsius Naturae tri-
bunal fuerit prouocandum. Nam quis in
Cane fidem, in Agno simplicitatem, in For-
mica laboris assidui constantiam commenda-
ri audit, & continuo in Homine perfidiam,
malignitatem, segnitiam non redarguat?
Aut quis in Lupo rapacitatem, in Vulpe
dolos & insidias, in Vrsu scitiam damnat;
& haec omnia in unum plerumque homi-
nem confluisse non indignatur? Quis de-
nique feras ipsas in Natura velut ancora
stare & contineri non reluctantes; homines
autem excusso rationis iugo, nullis legum
frenis regi aut cohiberi posse non succenseat?
Sic igitur philosophus noster AEsopys bru-
torum dialogis mores hominum brutescentes
vasserrime tangit, ideoque forsitan improbi
nomen iocose sapientiae artificii Martialis
imposuit: horridae scilicet & improbate illo

quo libertatis, quam ille bestiarum fabulis
 subesse intelligebat, elogium potius quam
 ullius iniuriæ sensu concitatae mentis rema-
 ledicentia. Sed hoc fuit eximij Censoris fa-
 tum, ut diu latuerit ignobilis, fœdæ man-
 cipatus incuria, abiectus inter purgamenta
 negligenter: ut quod ipse præsensisse vide-
 tur, margariti illius AEsopæi vicem sortitus
 in sterquilinio iacuerit, donec ab Francisco
 Pithæo repertus, ac postmodum à Petro
 fratre deterfus resplenduit, nostris antehac
 hominibus fere incognitus; at non antiquis:
 certe non Martiali; sed nec Avicno, quos
 indicavit sagacissimus ille Pithæus in præ-
 clara ad Franciscum fratrem epistola, quam
 heic pro notore locupletissimo subiecisse suffi-
 ciet. Bene vale, vir amplissime, & mu-
 nusculo litterario, qua soles litteras cura
 & humanitate complecti, si meruisse vide-
 bitur, faue. Lutetiae Parisior. x. Kal. Sept.
 Reb. prolatis. Anno Chr. CIO. IDIC.





PETRVS PITHOEVS
FRANCISCO FRATRI.

PEdo tibi, Frater, pro nouellis
constitutionibus Imperatoris, ve-
teres fabellas Imperatorij liberti,
& quantum quidem conijcio,
Tiberij, atque adeo post Seianum damna-
tum: nam quis istos deinceps laudauit vn-
quam? Eius scriptoris qui meminerit ex
veteribus nullum dum reperi præter Mar-
tialem & Auienum, quem etiam Virgilij
fabulas iambis scripsisse tradunt. Thracem
se fuisse ipse innuit & Graciæ vicinum: ut
nec ij libelli Senecæ fidem eleuent testantis
Æsopios logos intentatum Romanis inge-
nijs opus. Senem admodum scripsisse præter
seniles de ætate querelas, vel illa arguunt,
quod se D. Augustum ius dicentem audisset,
& Cilnij Mæcenatis Bathyllum saltantem
vidisset significat. Cuicui vero alapas & li-

bertatem debuerit, tibi certe, Frater, iam
 vitam debet, quam temporum iniuria pæ-
 ne sepulto exemplaris à te reperti beneficio
 restituere conatus sum. Ita tu patronus
 Phædro, ego adsertor ac vindex vel non
 idoneus, sine satisfactione tamen venio, &
 Augusti libertum, vel libertinum potius,
 priuatus hac etiam parte testabilem publici-
 que iuris facio. Tu illi adsis ac faueas mo-
 do, qui & poëticiis voluptatibus aures à
 forensi asperitate respirare non ignoras, &
 hoc figmenti genus à veri professoribus vs-
 que adeo non esse alienum, vt à Socrate
 ipso AEsopi λόγῶν versibus redditos Cebes
 apud Platonem in eos laudauerit. Haue,
 mi frater, & inter istam publicam lucem
 salue. Tricassib. x. Kal. Septembres, rebus
 prolatis, anno CIO ID XCVI.



Martialis Epigr. xx. lib. III.

Dic Musa quid agat Canius meus Rufus.
 Vtrumne chartis tradit ille victuris
 Legenda temporum acta Claudianorum?
 An quæ Neroni falsus adstruit scriptor?
 An æmulatur improbi iocos PHAEDRUS?

Auienus in Præfatione Fabularum suarum
Æfopicarum ad Theodosium.

*Huius materiae ducem nobis AEsopum
noueris, qui responso Apollinis monitus ri-
dícula orsus est ut legenda firmaret. Ve-
rum has pro exemplo Fabulas & Socrates
diuinis operibus indidit, & poemati suo
Flaccus aptauit, quod in se, sub iocorum
communium specie, vitæ argumenta conti-
neant: quas Græcis iambis Babrius repe-
tens in duo volumina coartauit; PHÆDRVS
etiam partem aliquam quinque in libellos
resoluit. De his ego vsque ad XLII. in
vnum redactas fabulas dedi, quas rudi La-
tinitate compositas elegis sum explicare co-
natus.*



LES

LES FABLES
DE PHEDRE

AFFRANCHY

D'AVGVSTE.



LES FABLES
DE PHEDRE
AFFRANCHY
D'AVGVSTE.
LIVRE PREMIER.

PROLOGVE.

 'AY poly la matiere qu'Esope a
trouuée le premier, & l'ay mise en
vers jambiques. Ce petit liure a deux
auantages ; l'un qu'il est agreable & diuer-
tissant, & l'autre qu'il donne aux hommes
de sages conseils pour le reglement de leur
vie. Que si quelqu'un s'auisoit de nous
vouloir faire vn crime, de ce que nous fai-
sons parler, non seulement les bestes, mais
les arbres mesmes, qu'il se souuienne que
ce n'est icy qu'un jeu de fictions & de fa-
bles.



PHÆDRI

AVGVSTI LIBERTI

FABVLARVM

ÆSOPIARVM.

LIBER PRIMVS.

PROLOGVS.



Æsopus auctor, quam materiam reperit,

Hanc ego polini versibus senarijs.

Duplex libelli dos est; quod risum mouet,

Et quod prudenti vitam consilio monet.

Calumniari si quis autem voluerit,

Quod arbores loquantur, non tantum feræ,

Fictis jocari nos meminerit fabulis.

A ij



FABVLA I.

Facile est opprimere innocentem.

LVPVS ET AGNVS.

AD riuum eundem Lupus & Agnus ve-
 nerant
 Siti compulsi: superior stabat Lupus,
 Longeque inferior Agnus. Tunc fauce improba
 Latro incitatus iurgij causam intulit.
 Cur, inquit, turbulentam fecisti mihi
 Aquam bibenti? Laniger contra timens:
 Qui possum queso facere quod quereris, Lupe?
 A te decurrit ad meos haustus liquor.
 Repulsus ille veritatis viribus,
 Ante hos sex menses at maledixisti mihi.
 Respondit Agnus: Equidem natus non eram.
 Pater hercule tuus, inquit, maledixit mihi.
 Atque ita correptum lacerat iniusta nece.
 Hæc propter illos scripta est homines fabula,
 Qui fictis causis innocentes opprimunt.



FABLE I.

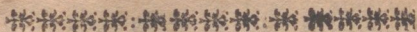
Il est facile d'opprimer les Innocens.

LE LOUP ET L'AGNEAU.

VN Loup & vn Agneau pressez par la soif, estoient venus boire à vn mesme ruisseau. Le Loup estoit au dessus, & l'Agneau beaucoup plus bas. Alors ce voleur poussé par son auidité & par sa rage, cherchât querelle dit à l'Agneau: Pourquoi viens tu icy troubler l'eau que ie boy? L'Agneau luy respondit en tremblant; O Loup, comment, ie vous prie, puis-je faire ce dont vous vous plaignez, puisque l'eau coule de vous à moy, auant que ie la boiue? Le Loup repoussé par la force de la verité luy dit; Mais il y a plus de six mois que tu as medit de moy. Certes, luy respondit l'Agneau, ie n'estois pas lors encore né. Si ce n'est toy, c'est donc ton Pere qui a medit de moy. Et ainsi il se jette sur luy, le dechire, & le tuë iniustement.

Cette fable est faite pour ceux, qui sous de faux pretextes oppriment les innocens.

A iij



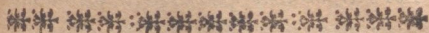
I I.

Souffrir le mal present de peur de pis.

LES GRENOVILLES QVI DEMANDERENT
VN ROY.

AThenes estât fleurissâte par l'equité de ses loix, l'insolence née de la liberté, broüilla toute la ville; & vne licéce nouvelle rōpit le frein de l'âciéne discipline. En suite plusieurs partis & plusieurs factions s'estant formées, le Tyran Pisistrate se saisit de la Citadelle. Les Atheniens donc deplorant leur triste seruitude, non que Pisistrate fust cruel, mais parce qu'ils trouuoient extrêmement pesant vn joug qu'ils n'auoient point accoustumé de porter; comme ils commençoient à se plaindre, Esope leur fit le recit de cette Fable.

Les Grenouilles estant en liberté dans les marets, demanderent avec grands cris vn Roy à Iupiter, afin qu'il arrestast par sa puissance le dereglement de leurs mœurs. Le Pere des Dieux les ayât entenduës se mit à rire, & leur donna pour Roy vn petit folieucau, qui tombant tout d'vn coup dans



I I.

Minima de malis.

RANÆ REGEM POSTVLANTES.

A *Thonæ quum florent aquis legibus,
 Procax libertas civitatem miscuit,
 Frenumque soluit pristinum licentia
 Hinc conspiratis factionum partibus
 Arcem tyrannus occupat Pisistratus.
 Quum tristem servitutem flerent Attici,
 Non quia crudelis ille, sed quoniam graue
 Omnino insueris onus, & cœpissent queri,
 Aesopus talem tum fabellam rettulit.*

*¶ Ranæ vagantes liberis paludibus,
 Clamore magno Regem petiere à Ioue,
 Qui dissolutos mores vi compesceret.
 Pater Deorum risit, atque illis dedit
 Paruum tigillum, missum quod subito va-
 dis*

Motu sonoque terruit pauidum genus.

A iiij

4 PHÆDRI FABUL. LIB. I.

Hocmersum limo quum iaceret diutius,
 Forte una tacite profert è stagno caput,
 Et explorato rege, cunctas euocat.
 Illæ timore posito certatim adnatant,
 Lignumque supra turba petulans insilit:
 Quod quum inquinassent omni contumelia,
 Alium rogantes regem misere ad Iouem,
 Inutilis quoniam esset qui fuerat datus.
 Tum misit illis Hydrum, qui dente aspero
 Corripere cepit singulas: frustra necem
 Fugitant inertes; vocem præcludit metus.
 Furtim igitur dant Mercurio mandata ad
 Iouem

Adsiētis ut succurrat. Tunc contra Deus,
 Quia nolulistis vestrum ferre, inquit, bo-
 num,
 Malum perferte. Vos quoque ô ciues, ait,
 Hoc sustinete, maius ne veniat malum.

leur estang, espouuanta ce petit peuple timide par l'agitation & par le grand bruit qu'il fit dans les eaux. Mais comme il demeureroit long-temps enfoncé dans la bouë, il y en eut vne qui se hazarda de leuer la teste tout doucement au dessus de l'eau ; & ayant reconnu l'estat du Roy, appella toutes ses compagnes. Alors leur crainte estant dissipée, elles passent à nage à l'ennuy l'vne de l'autre, & toute cette troupe insolente faute hardiment sur ce Roy de bois. Et apres luy auoir fait mille indignitez, elles enuoyerent à Iupiter, pour le prier de leur donner vn autre Roy, puisque celuy qu'il leur auoit donné, n'estoit bon à rien. Iupiter donc leur enuoya vn Hydre, qui commença à les deschirer l'vne apres l'autre avec vne dent cruelle. En vain elles fuyent la mort, estant foibles comme elles sont. La crainte leur estouffe la voix. Elles s'adressent dont secrettement à Mercure, afin qu'il prie Iupiter de leur part, qu'il leur donne quelque secours dans leur affliction. Mais ce Dieu leur fit cette responce: Puisque vous n'avez pas voulu souffrir vostre bon Roy, souffrez en vn melchant. Ainsi, Messieurs les Atheniens, souffrez le mal où vous estes, de peur qu'il ne vous en arriue vn plus grand.



III.

Ne l'élève point au dessus de sa condition.

LE GEAY SUPERBE.

E Sope nous enseigne par cét Exëple à ne nous pas glorifier des biens qui ne nous appartiennent pas, & à passer plustost nostre vie dans l'estat qui nous est propre.

Vn Geay enflé d'un vain orgueil, ramassa des plumes qui estoient tombées à un Pan. Et apres s'en estre bien paré, mesprisant les siens vint se mesler parmy la belle troupe des Pans. Eux voyant l'impudence de cét Oiseau, luy arrachent ses plumes, & le mettent en fuitte à coup de bec. Le Geay donc ayant esté ainsi mal traité, commença à retourner tout triste vers les siens. Mais il en fut encore repoussé avec honte. Alors un de ces Geais qu'il avoit mespriséz auparavant, luy dit ces paroles : Si vous vous fussiez contenté de demeurer avec nous, & si vous eussiez voulu viure dans la condition que la nature vous avoit donnée, vous n'auriez pas receu l'affront que vous avez receu des Pans,



I I I.

In propria pelle quiesce.

GRACCVLVVS SVPERBVS.

NE gloriari libeat alienis bonis,
Suoque potius habitu vitam degere,
Æsopus nobis hoc exemplum prodidit.

¶ Tumens inani Gracculus superbia,
Pennas Pauoni quæ deciderant, sustulit,
Seque exornauit: deinde contemnens suos,
Immiscuit se paonum formoso gregi.
Illi impudenti pennas eripiunt aui,
Fugantque rostris. Male multatus Gracculus
Redire mærens cæpit ad proprium genus.
A quo repulsus tristem sustinuit notam.
Tum quidam ex illis quos prius despexe-
rat:

Contentus nostris si fuisses sedibus,
Et quod natura dederat voluisses pati,
A vj



6 PHÆDRI FABVL. LIB. I.

Nec illam expertus esses contumeliam,
Nec hanc repulsam tua sentiret calamitas.



I V.

Auidum sua sæpe deludit auiditas;

CANIS NATANS.

A Mittit merito proprium qui alienum
appetit.

¶ Canis per flumen carnem dum ferret
natans,

Lympharum in Speculo vidit simulacrum
suum,

Aliamque prædam ab alio ferri putans,
Eripere voluit: verum decepta auiditas,
Et quem tenebat ore dimisit cibum,
Nec quem petebat adeo, potuit attingere.

LES FABLES DE PHEDRE. LIV. I. 4
& vous ne feriez pas dans la misere où
vous estes maintenant, estant rejezté mes-
me de vos proches.



I V.

Qui veut tout avoir, perd tout.

LE CHIEN NAGEANT.

Celuy qui desire le bien d'autrui, perd
iustement le sien propre.

Vn chien nageant dans vne riuiera, &
portant de la chair dans sa gueule, vit son
image dans le miroir des eaux; & s'ima-
ginant qu'un autre chien portoit vne autre
proye, la luy voulut arracher. Mais il fut
trompé malheureusement par son auidité
demefurée: parce qu'ayant lasché la proye
qu'il tenoit dans sa gueule, il ne pût attrap-
per celle qu'il auoit desirée avec tant d'ar-
deur.



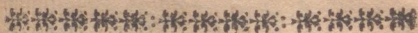
V.

Fuy l'alliance d'un plus puissant que toy.

LA VACHE , LA CHEVRE , LA
BREBY , ET LE LION.

L'Alliance avec vn plus puissant n'est
jamais fermée ny assurée. Cette fable
prouve cette maxime.

La Vache, la Chevre, & la Breby qui
souffre si patiemment les iniures, firent so-
cieté dans lesbois avec le Lion. Ayant donc
pris ensemble vn fort grand Cerf, les parts
estant faites, le Lion leur parla de la sorte:
Je prens la premiere part, à cause que ie
m'appelle Lion: Vous m'accorderez aussi
la seconde, à cause de mon courage: La
troisieme m'est acquise, parce que ie suis
le plus fort: Et si quelqu'un touche à la
quatrieme, ie le mettray en pieces. Ainsi
la violence emporta seule toute la proye,
qui deuoit estre commune.



V.

Potentioris societatem fuge.

VACCA ET CAPELLA, OVIS
ET LEO.

Numquam est fidelis cum potente societas.
Testatur hæc fabella propositum meum.

Vacca & Capella, & patiens Ovis
iniuriæ,

Socij fuere cum Leone in saltibus.

Hi quum cepissent Cernuum vasti corporis,

Sic est locutus partibus factis Leo:

Ego primam tollo, nominor quia Leo:

Secundam, quia sum fortis, tribuetis mibi;

Tum quia plus valeo, me sequetur tertia:

Malo adficietur, si quis quartam tetigerit.

Sic totam prædam sola improbitas abstulit.



V I.

Improborum improba soboles.

RANÆ AD SOLEM.

Vicini furis celebres vidit nuptias
Æsopus, & continuò narrare incipit:
Vxorem quondam Sol quum veller
ducere,

Clamorem Ranæ susculere ad sidera.

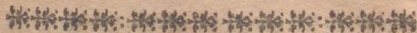
Conuicio permotus quarit Iupiter

Causam querelæ: quædam tum stagni incolæ:

Nunc, inquit, omnes vnus exurit lacus,

Cogitque miseras arida sede emori:

Quidnam futurum est, si crearis liberos?



V I.

Mauvais peres, mauvais enfans.

LES GRENOVILLES SE PLAIGNANT
DV SOLEIL.

E Sope voyant vne nopce celebre d'un
de ses voisins, qui estoit vn insigne vo-
leur, se mit à faire ce conte.

Le Soleil voulant vn jour se marier, les
Grenouilles firent vn grand cry, qui monta
iusqu'au Ciel. Iupiter émeu de ces crieries
importunes, leur ayant demandé quel estoit
le sujet de leur plainte, l'une de ces ci-
toyennes des estangs luy dit: Le Soleil est
seul maintenant, & neantmoins il brusle
tous nos marests, & nous fait mourir mi-
serablement, apres auoir seché nostre de-
meure: Que seracc donc s'il vient vne fois
à auoir des enfans?



V I I.

*Les grands honneurs deshonorent ceux qui
en sont indignés.*

LE RENARD QVI TROVVE VN MASQUE.

V N Renard voyant vn iour vn masque
de Theatre: Voila vn beau visage, dit-
il, c'est dōmage qu'il n'a point de ceruelle.

Ce mot s'adresse à ceux, à qui la for-
tune a donné de l'honneur & de la gloire,
& leur a osté le sens commun.

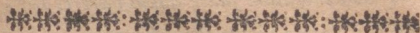


V I I I.

Il est dangereux d'assister les meschans.

LE LOUP ET LA GRVE.

C Eluy qui oblige les meschans s'atten-
dāt d'en estre recōpensé, peche double-
ment: Premièrement en ce qu'il assiste ceux
qui en sont indignes; & de plus, parce qu'il
ne peut luy mesme s'en tirer sans peril.



V I I.

Stultorum honor inglorius.

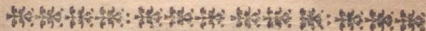
VVL P E S A D P E R S O N A M
T R A G I C A M.

Personam tragicam forte vulpes vi-
derat:

O quanta species, inquit, cerebrum non habet.

*¶ Hoc illis dictum est, quibus honorem &
gloriam*

Fortuna tribuit, sensum communem abstulit.



V I I I.

Malos tueri haud tutum.

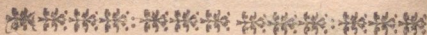
L V P V S E T G R V S.

Qui pretium meriti ab improbis desiderat
Bis peccat: primum quoniam indignos
adiuuat:

Impune abire deinde quia iam non potest.

IO PHÆDRI FABVL. LIB. I.

¶ Os deuoratum fauce quum hæreret Lupo,
 Magno dolore victus cepit singulos
 Inlittere pretio, ut illud extraherent malum.
 Tandem persuasa est iureiurando Gruis,
 Gulæque credens colli longitudinem,
 Periculosam fecit medicinam Lupo.
 Pro quo quum facto flagitaret præmium:
 Ingrata es, inquit, ore quæ nostro caput
 Incolume abstuleris, & mercedem postulas.



I X.

Ne insultes miseris.

PASSER ET LEVVS.

Sibi non cauere & aliis consilium dare,
 Stultum esse, paucis ostendamus versibus.

¶ Oppressum ab Aquila fletus edentem
 graues

Leporem obiurgabat Passer: Vbi pernicitas

LES FABLES DE PHEDRE. LIV. I. 10

Le Loup ayant aualé vn os qui luy estoit demeuré dans la gorge, pressé de l'extreme douleur qu'il ressentoit, cōmença à attirer les autres bestes par ses belles promesses, afin qu'elles luy ostassent la cause de son mal. Enfin la Gruë se laissa persuader au serment qu'il luy fit, & mettant son long coü à la mercy de la gueule du Loup, s'exposa à vn peril eminent pour le guerir. Et comme elle le prioit de la recompenser pour ce bon office: Tu es bien ingratte, luy dit-il: Tu viés de retirer ton coü sain & sauf d'entre mes dents, & apres cela, tu me viens encore demander recompense.



I X.

N'insulte point aux miserables.

LE MOINEAU ET LE LIEVRE.

IE veux montrer en peu de vers, qu'il est ridicule de donner des auis aux autres, lors qu'on ne prend pas garde à soy-mesme.

Vn Moineau voyant vn Lievre sous les grifes d'un Aigle qui faisoit de grandes lamentations, le railloit en luy disant; Où est maintenant cette vitesse si conuë? D'où

II LES FABLES DE PHEDRE. LIV. I.
vient que ces pieds sont deuenus si pesans;
Cōme il parloit encore, vn Esperuier l'em-
porte tout d'un coup lors qu'il ne pensoit à
rien, & le tuë parmy ses cris & ses vaines
plaintes. Ce que voyant le Lieure à demy
mort, mais consolé neantmoins dās sa mort
mesme, luy dit: Toy qui te mocquois il n'y
a qu'un moment de mon affliction, te
croyant dans vne seureté toute entiere, tu
deplores maintenant par vne plainte sem-
blable ton propre malheur.



X.

*On ne croit point le menteur, lors mesme
qu'il dit vray.*

LE LOUP ET LE RENARD PLAIDANS
DEVANT LE SINGE.

QViconque s'est vne fois signalé par ses
tromperies, perd toute creance, lors
mesme qu'il dit vray. C'est ce que témoigne
cette petite fable d'Esope.

Le Loup accusoit le Renard de luy auoir
d'esrobé quelque chose; le Renard souste-
noit qu'il n'estoit point coupable. Sur quoy
le Singe s'estant assis au milieu d'eux, pour

PHÆDRI FABVL. LIB. I. II

*Nota, inquit, illa est, quid ita cessarunt
pedes?*

*Dum loquitur, ipsum accipiter nec opinum
rapit,*

Questuque vano clamitantem interficit.

Lepus semianimus mortis in solatio:

Qui modo securus nostra inridebas mala,

Simili querela fata deploras tua.



X.

*Mendaci ne verum quidem dicenti
creditur.*

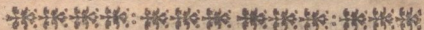
LUPVS ET VVLPES IVDICĀ
SIMIO.

Q*Vicunque turpi fraude semel innotuit,
Etiam si verum dicit, amittit fidem.
Hoc adtestatur brevis Æsopi fabula.*

¶ *Lupus arguebat Vulpem furti crimine:
Negabat illa se esse culpæ proximam.*



Tunc index inter illos sedit Simius.
 Vierque causam cum perorassent suam,
 Dixisse fertur Simius sententiam:
 Tu non videris perdidisse quod petis,
 Te credo subripuisse quod pulcre negas.



XI.

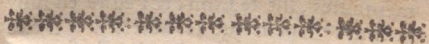
Ridicula in imbelli virtutis ostentatio.

ASINVS ET LEO VENANTES.

Virtutis expers verbis jactans gloriam,
 Ignotos fallit, notis est derisui.

¶ Venari Asello comite quum vellet Leo,
 Contextit illum frutice, & admonuit simul
 Vt insueta voce terreret feras,
 Fugientes ipse exciperet. Hic auriculas
 Clamore subito tollit totis viribus,
 Nonnoque turbat bestias miraculo:
 Quæ dum pauentes, exitus notos petunt,
 estre

LES FABLES DE PHEDRE LIV. I. 12
estre le iuge de ce differend , & l'un & l'autre
ayant plaidé sa cause , on dit qu'il pro-
nonça cette sen tence : Pour vous , ô
Loup , il me semble que vous n'avez point
perdu ce que vous redemandez : Et pour
vous , ô Renard , ie croy que vous avez
pris ce que vous soutenez si bien n'auoir
pas pris.



X I.

*La vanité est ridicule à un homme sans
cœur.*

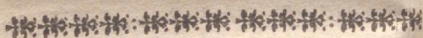
L'ASNE ET LE LION CHASSANS.

CEluy qui n'ayant point de cœur vante
ses beaux faits , trompe ceux qui ne le
connoissent pas , & se rend ridicule à ceux
qui le connoissent.

Le Lion voulant chasser avec l'Asne luy
cacha dans des brofailles , & luy donna
charge en mesme temps d'espouvanter les
bestes par son estrange voix , & que luy ce-
pendant se ietteroit sur elles lors qu'elles
s'enfuyroient. Ainsi l'Asne dressant ses deux
aureilles & commençant à braire de toutes
ses forces , troubla toutes les bestes par ce

B

13 LES FABLES DE PHEDRE. LIV. I.
nouveau prodige: & cōme dans leur frayeur
elles se iettoiēt dans les issuës des bois quel-
les cōnoissoient, elles furēt surprises & des-
chirées par le Lion, lequel enfin lassé du
carnage, appelle l'Asne, & luy commande
de se taire. Mais luy deuenü insolent: Que
vous semble, luy dit-il, du seruice que ma
voix vous a rendu aujourd'huy? Elle a fait
merueilles, dit le Lion, & i'eusse eu moy-
mesme aussi peur que les autres si ie n'eusse
connu ton courage, & ie n'eusse sceu que
tu n'es qu'un Asne.



X I I.

Souuent ce qui sert le plus, est mesprisē.

LE CERF PRIS PAR SON BOIS.

Cette fable fait voir, que ce qu'on mes-
prise est plus vtile que ce qu'on louē.

Le Cerf ayant beu à vne fontaine, s'ar-
resta, & voyant son image dans l'eau,
loüoit avec admiration son grand bois, &
blasmoit ses jambes comme estant trop me-
nuës; lors que tout d'un coup espouuanté
par le bruit des Chasseurs, il eommença de
fuir au trauers de la Campagne, & s'eschap-

PHAEDRI FABVL. LIB. I. 13

Leonis adficiuntur borrendo impetu
Qui postquam cæde fessus est, Asinum
euocat,

Iubetque vocem premere: tunc ille insolens
Qualis videtur tibi opera hæc vocis meæ?
Insignis, inquit, sic ut nisi nossem tuum
Animum, genusque, simili fuisset in metu.

XII.

Vtilissimum sæpe quod contemnitur.

CERVVS CORNIBVS IMPEDITVS.

Laudatis utiliora quæ contempseris
Sæpe inueniri, hæc exerit narratio.

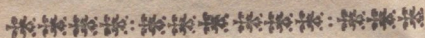
¶ Ad fontem Cereus quum bibisset,
restitit,

Et in liquore vidit effigiem suam.
Ibi dum ramosa mirans laudat cornua,
Crurumque nimiam tenuitatem vituperat,
Venantium subito vocibus conterritus,
Per campum fugere cæpit, & cursu leui

B ij

14 PHAEDRI FABVL. LIB. I.

Canes elusit: silua tum excepit serum,
 In qua retentis impeditus cornibus
 Lacerari cœpit morsibus seuis canum.
 Tunc moriens, vocem hanc edidisse dicitur:
 O me infelicem, qui nunc demum intelligo
 Vt illa mihi profuerint quæ despexeram,
 Et quæ laudaram, quantum luctus habue-
 rint.



XIII.

Laudatore nihil insidiosius.

VULPES ET CORVVS.

QVæ se laudari gaudet verbis subdolis,
 Fere dat pœnas turpi pœnientia.

¶ Quum de fenestra Coruus! raptum ca-
 seum

comesse vellet celsa residens arbore,
 Hunc vidit Vulpes, dehinc sic occipit loqui:
 O qui tuarum, Corue, pennarum est nitor!
 Quantum decôris corpore & vultu geris?

LES FABLES DE PHEDRE. LIV. I. 14
pa des chiens par la legereté de sa course.
Mais estant entré en suite dans la forest, &
son bois s'estant embarassé dans des arbres,
il fut deschiré aussi-tost par les morsures
cruelles des chiens. Alors on dit qu'en
mourant il fit cette plainte : Je suis bien
malheureux de n'auoir reconnu qu'à cette
heure, combien ce que i'auois mesprisé m'a
seruy, & combien ce que ie loüois tant m'a
esté funeste.



X I I I.

Les louanges sont des pieges.

LE CORBEAU ET LE RENARD.

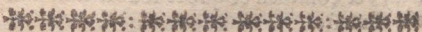
Celuy qui est bien aise d'estre loué par
des paroles trompeuses, en est sou-
uent puny par vn repentir honteux.

Vn Corbeau estoit monté sur vn
grand arbre, pour manger vn fromage
qu'il auoit pris sur vne fenestre. Et le Re-
nard l'ayant veu commença à luy parler de
la sorte : O Corbeau, que tes plumes sont
esclatantes, que ton corps & que ta teste
sont belles : si tu auois aussi bien de la voix
tu serois le premier des Oyseaux. Mais le

B iij

15 LES FABLES DE PHEDRE. LIV. I.
Corbeau, sot qu'il estoit, voulant mon-
trer qu'il sçauoit chanter, laissa tomber le
fromage de son bec, qui fut pris aussi-tost
& deuoré avec auidité par le fin Renard. Et
alors le Corbeau trompé, deplora enfin sa
stupidité & sa sottise.

Cette fable fait voir ce que peut l'esprit,
& que la sagesse est tousiours la plus forte.



X I V.

Le peuple est vn mauvais iuge.

LE CORDONNIER MEDECIN.

VN mauvais Cordónier se voyât réduit
à vne extreme pauureté, commença à
exercer la Medecine en vn lieu inconnu.
Et vendant de faux antidote, s'acquit re-
putation par ses contes & ses charlatanne-
ries. Estant donc vn jour extremement ma-
lade, le Roy de la ville où il estoit, vou-
lant esprouuer sa science, demanda vn
verre, ou versant de l'eau, en faisant sem-
blant qu'il mesloit du poison avec son
antidote, il luy commanda de boire ce verre
en luy promettant recompense. Alors faisi
de la crainte de la mort, il luy auoua qu'il

*Si vocem haberes, nulla prior ales foret.
At ille stultus, dum vult vocem ostendere,
Emisit ore caseum, quem celeriter
Dolosa Vulpes anidis rapuit dentibus.
Tum demum ingemuit Corui deceptus stupor.
Hac re probatur quantum ingenium valet,
Virtute semper praeualet sapientia.*



X I V.

Fallax vulgi iudicium.

EX SVTORE MEDICVS.

Malus quum Sutor inopia deperditus
Medicinam ignoto facere cepisset loco,
Et venditaret falso antidotum nomine,
Verbosis adquisiuit sibi famam strophis.
Hic quum iaceret morbo confectus graui,
Rex urbis eius experiendi gratia,
Scyphum poposcit, fusa dein simulans aqua
Antidoto miscere illius se toxicum,
Hoc bibere iussit ipsum posito premio.

B iiij

16 PHAEDRI FABVL. LIB. I.

Timore mortis ille tum confessus est,
Non artis vlla medicum se prudentia,
Verum stupore vulgi factum nobilem.
Rex aduocata concione hæc addidit:
Quanta putatis esse vos dementia,
Qui capita vestra non dubitatis credere
Cui calceandos nemo commisit pedes?

¶ Hoc pertinere vere ad illos dixerim,
Quorum stultitiæ quæsus impudentia est.



X V.

Pauper dominum non sortem mutat.

ASINVS EGREGIE CORDATVS.

IN principatu commutando, sæpius
Nil præter domini nomen mutant pauperes,
Id esse verum parua hæc fabella indicat.

¶ Asellum in prato timidus pascebat senex:
Is hostium clamore subito terditus,
Suadebat Asino fugere, ne possent capi.
At ille lentus: Quæso num binas mibi

LES FABLES DE PHEDRE. LIV. I. 16
n'estoit point deuenü Medecin par aucune
connoissance qu'il eust de cét art, mais que
la sottise du peuple l'auoit rendu celebre.
Ce Roy donc faisant assembler tout le
monde leur dit ces paroles: N'estes vous
pas bien fots, de ne craindre pas de fier vos
testes & vos vies à celuy, a qui personne n'a
voulu fier ses pieds pour les chauffer?

Cette fable regarde ceux qui estans igno-
rans trouuent moyen de gagner & de s'a-
uancer par leur impudence.



X V.

*Le pauvre change de maistre sans changer
de fortune.*

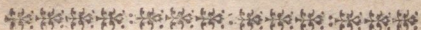
L'ASNE BIEN SENSE'.

DAns les changemens d'Estat, les pau-
ures pour l'ordinaire ne fôt que chan-
ger le nom de leur Maistre. Cette fable nous
fait voir cette verité.

Vn Vieillard timide faisât paistre vn Asne
dans vn pré, fut espouuanté soudain par le
cry des ennemis, & exhortoit l'Asne à s'en-
fuir, afin qu'ils ne fussent point pris. Mais
l'Asne allant son pas tout doucement luy
respondit: Dites-moy, ie vous prie, croyez

B v

17 LES FABLES DE PHÈDRE. LIV. I.
vous que l'ennemy estant vainqueur me
fasse porter quatre paniers? Le Vieillard luy
dit que non. Que m'importe-t'il donc, ad-
jouta l'Asne, à qui ie s'enue, puisque ie dois
toufiours porter mes paniers à l'ordinaire?



X V I.

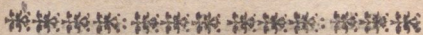
Garde toy d'un mauuais respondant.

LE CERF ET LA BREBY.

LOrs qu'un fourbe s'oblige sous mauuai-
se caution, il ne veut pas agir sincere-
ment, mais faire quelque meschancerie.

Le Cerf demandoit à la Breby un bois-
seau de bled, & donnoit le Loup pour res-
pondant. Mais elle preuoyant sa trompe-
rie, luy dit: Pour le Loup, son ordinaire
c'est de prendre tout par force & de s'en
aller: Pour vous, vous vous enfuyez com-
me un esclair, & on vous perd aussi-tost
de veüe. Ou vous iray ie donc chercher,
quand le temps de me payer sera venu?

*Clitellas impositurum victorem putas?
Senex negavit: Ergo, quid refer mea
cui seruiam, clitellas dum portem meas?*



XVI.

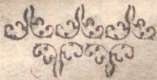
Fideiussorem infidum caue.

OVIS ET CERVVS.

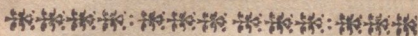
F*raudator nomen quum locat sponsu
improbo,*

*Non rem expedire, sed mala videre ex-
petit.*

¶ *Onem rogabat Cernuus modium tritici
Lupo sponsore: at illa præmetuens dolum:
Rapere atque abire semper adsuevit Lupus,
Tu de conspectu fugere veloci impetu:
Vbi vos requiram quum dies aduenerit?*



Bvj



XVII.

Calumniatorem sua pœna manet.

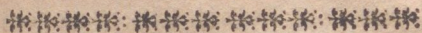
OVIS , CANIS ET LUPVS.

Solent mendaces luere pœnas malefici.
 ¶ Calumniator ab Oue quum peteret
 Canis

Quem commendasse panem se contenderet,
 Lupus citatus testis, non unum modo
 Deberi dixit, verum affirmavit decem.
 Ovis damnata falso testimonio,
 Quod non debebat, soluit. Post paucos
 dies

Ovis iacentem in fovea conspexit Lupum:
 Hæc ; inquit , merces fraudis à Superis
 datur.





XVI I.

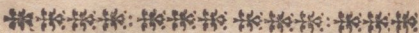
*Vne juste peine est reservée aux calomnie-
teurs.*

LE CHIEN , LA BREBY , ET LE
LOUP.

LEs faux tesmoins n'eurent gueres la
punition de leurs menfonges.

Le Chien demandant à la Breby vn pain
qu'il soustenoit faussement luy avoir don-
né en garde , le Loup fut appellé pour tes-
moin , qui assura que non seulement elle
en devoit vn, mais dix. La Breby estant ainsi
condamnée par vn faux tesmoignage, paya
ce qu'elle ne devoit pas. Mais peu de iours
après, ayant veu le Loup estendu mort dans
vne fosse ; Voila la recompense, dit-elle,
que les Dieux donnent à la fausseté & à
la calomnie.





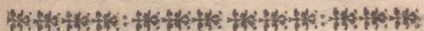
XVIII.

Ne donne aucune entrée aux meschans.

LA CHIENNE AVEC SES
PETITS.

LEs careffes d'un meschant homme dressent des pieges & des embusches. Les vers suivans nous aduertissent de les couter.

Vne Chienne estant prestee de faire ses petits en supplia vne autre qu'elle luy permit de les mettre dans sa petite maison; ce qu'elle obtint facilement. Et comme cette seconde luy vint redemander sa place, elle la pria de luy accorder encore un peu de temps, en attendant que ses petits deuinissent plus forts pour les pouvoir emmener. Ce temps estant encore passé, celle à qui estoit la place commença à presser l'autre plus fortement de la luy rendre. Mais cellecy luy respondit: Si vous estes assez forte pour me combattre moy & toute ma troupe, ie vous la quitteray.



XVIII.

Omnem aditum malis præcludito.

CANIS PARTURIENS.

HAbent insidias hominis blanditiæ
mali,

Quas ut vitemus, versus subiecti monent.

¶ Canis parturiens, quum rogasset alte-
ram,

Vt sætum in eius tugurio deponeret,
Facile impetrauit, dein reposcenti locum,

Preces admouit: tempus exorans breue

Dum firmiores catulos posset ducere,

Hoc quoque consumto, flagitare validius

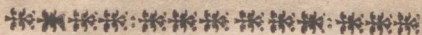
Cubile cœpit: Si mihi & turbæ meæ

Par, inquit, esse potueris, cedam loco.

SVTCEIKOD OIK 2 OIK

SVTCEIKOD OIK 2 OIK





X I X.

Stultitia plerumque exitio est.

CANES FAMELICI.

Sultum consilium non modo effectum
caret,

Sed ad perniciem quoque mortales deuocat.

¶ Corium depressum in fluuio viderunt
Canes :

Id vt comesse extractum possent facilius,

Aquam capere bibere, sed rupti prius

Periere, quam quod petierant, contingerent.

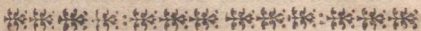


X X.

Miser vel ignauissimo cuique ludibrio est.

LEO SENIO CONFECTVS.

Quicumque amisit dignitatem pristinam,
Ignauis etiam iocus est in casu graui.



X I X.

L'Imprudence est souvent mortelle.

LES CHIENS AFFAMEZ.

VNe entreprise indiscrete est souvent
non seulement inutile, mais pernicieuse.

Des chiens ayans veu vn cuir enfonce
dans vne riuere, commencerent à boire
l'eau pour le pouuoir apres tirer plus aise-
ment & le manger : Mais auant qu'ils
pussent auoir ce qu'ils desiroient, ils cre-
uerent & moururent.



X X.

*Les malheureux sont mesprisez des plus
lasches.*

LE LION LANGVISSANT DE
VIEILLESSE.

Celuy qui a perdu sa premiere dignité,
cest mesprisé dans son malheur, mesme
des plus lasches.

21 LES FABLES DE PHEDRE. LIV. I.

Vn Lion accablé de vieillesse, ayant perdu toutes ses forces, estoit languissant par terre près de rendre le dernier soupir. Le Sanglier tout furieux le meurtrissant avec ses deffenses, vengea par les playes qu'il luy fit, les vieilles iniures qu'il auoit receuës de luy. Le Taureau baissant ses cornes, vint en mesme temps percer le corps de son ennemy. L'Asne voyant qu'on blestoit le Lion impunément, commença à luy donner des coups de pieds dans la teste: Et alors le Lion expirant dit ces paroles: I'ay eu de la peine à souffrir que les bestes les plus fortes m'insultassent dans ma misere, mais voyant que ie suis contraint de souffrir encore de toy qui es la honte de la nature, il me semble que i'endure vne double mort.



¶ Defectus annis & desertus viribus

Leo quum iaceret spiritum extremum tra-
bens,

Aper fulmineis ad eum venit dentibus,

Et vindicauit istu veterem iniuriam:

Infestis Taurus mox confodit cornibus

Hostile corpus. Asinus vt vidit ferum

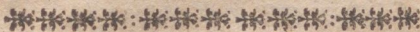
Impune ladi, calcibus frontem exterit,

At ille expirans: Fortes indigne tuli

Mihi insultare, te naturæ dedecus

Quod ferre cogor, certe his videor mori.





XXI.

Qui alteri suam ob causam commodat, in-
iuriâ postulat id gratiæ apponi sibi.

MVSTELA ET HOMO.

Mustela ab Homine presa, quum in-
stantem necem

Effugere vellet: Quæso, inquit, parcas mihi,

Quæ tibi molestis muribus purgo domum.

Respondit ille: Faceres si causa mea

Gratum esset, & dedissem veniam supplicis

Nunc quia laboras ut fruaris reliquiis,

Quæ sunt rosuri, simul & ipsos deuores,

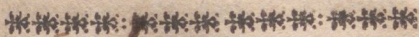
Noli imputare vanum beneficium mihi.

Atque ita locutus, improbam leto dedit.

Hoc in se dictum debent illi agnoscere,

Quorum priuata seruit utilitas sibi,

Et meritum inane iactant imprudentibus.



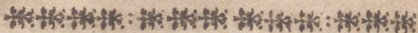
XXI.

*Ceux qui n'obligent que pour leur interest,
ont tort de pretendre qu'on leur en
doine sçavoir gré.*

L'HOMME ET LA BELETTE.

VNe Belette se voyât prise par vn hōme,
& voulant euitier la mort presente, luy
dit : Je vous prie de ne me point faire de
mal ; puisq̃ue c'est moy qui deliure vostre
maison des Rats & des Souris qui vous in-
commodent tant. Mais l'homme luy res-
pondit : Si tu le faisois pour l'amour de
moy, ie t'en scaurois gré, & ie t'accorde-
rois la grace que tu me demandes. Mais
puisq̃ue tu ne poursuis les Souris avec tant
d'ardeur, que pour auoir les restes qu'elles
doient ronger, & pour les manger elles
mesmes ; ne me fais point valoir icy vn
bien-fait imaginaire. Et ayant dit ces pa-
roles, il tua cette mauuaise beste.

Cette fable s'adresse à ceux qui n'a-
gissent que pour leur interest particulier;
& neantmoins veulent faire croire aux sim-
ples qu'ils leur ont grande obligation.



XXII.

*Dans vn meschant le bien mesme doit estre
suspect.*

LE CHIEN FIDELLE.

CEluy qui deuient tour d'un coup liberal, est aimé des personnes imprudentes; mais c'est en vain qu'il tend ses pieges aux hommes sages.

Vn Voleur de nuit ayant jetté vn morceau de pain à vn Chien, pour voir s'il le pourroit surprendre en luy donnant à manger: le vous connois, dit le chien, vous voulez me lier la langue, de peur que ie n'aboye pour le bien de mon maistre: Mais vous vous trompez fort. Car cette liberalité si soudaine & si extraordinaire, m'a uertit de me tenir sur mes gardes, afin que vous ne gagniez rien icy par ma faute.



XXII.

Suspecta malorum beneficentia.

CANIS FIDELIS.

R Epente liberalis stultis gratus est,
Verum peritiis inritos tendit dolos.

¶ Nocturnus quum fur panem misisset
Cani,

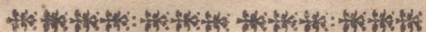
Obiecto tentans an cibo posset capi:

Hens, inquit, linguam vis meam præclu-
dere,

Ne latrem pro re domini: multum falleris.

Namque ista subita me iubet benignitas

Vigilare, facias ne mea culpa lucrum.



XXIII.

Potentes ne tenuis æmulere.

RANA RUPTA.

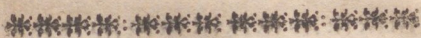
INops potentem dum vult imitari,
perit.

¶ In prato quodam Rana conspexit
Bouem,

Et tacta inuidiâ tantæ magnitudinis,
Rugosam inflauit pellem: tum natos suos
Interrogauit, an Boue esset latior.

Illi negarunt. Rursus intendit cutem
Maiore nisu, & simili quæsuit modo,
Quis maior esset; illi dixerunt: Bouem.
Novissime indignata, dum vult validius
Inflare sese, rupto iacuit corpore.

XXIV.



XXIII.

Il est dangereux d'imiter les Grands.

LA GRENOÛILLE QUI CREVE
D'ORGVEIL.

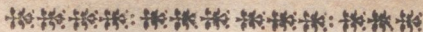
LEs petits se perdent, lors qu'ils veulent
imiter les Grands.

Vne Grenouille ayant veu vn Bœuf dans
vn pré, deuint jalouse de cette grandeur
mesurée, & enflant sa peau pleine de ri-
des, demandoir à ses petits si elle estoit plus
grande que le Bœuf. Ils luy respondirent
que non. Alors estendant sa peau avec plus
d'effort, elle leur demanda encore de mes-
me, lequel estoit le plus grand d'elle ou du
Bœuf. Ils luy dirent que c'estoit le Bœuf.
Enfin se mettant en colere, & s'enflant en-
core davantage, elle creua & mourut sur
le champ.

C

V.





X X I V.

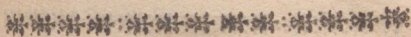
Fin contre fin.

LE CHIEN ET LE CROCODILE.

Ceux qui donnent aux sages de mauvais conseils, perdent leur peine, & se rendent ridicules.

On dit que les chiens boient en courant le long du Nil, de peur que les Crocodiles ne les prennent. Un chien donc ayant commencé à boire de la sorte, un Crocodile luy dit : Beuvez si doucement que vous voudrez, ne craignez point. Certes ie le ferois, respondit le chien, si ie ne sçauois que tu as bonne enuie de ma peau.





XXIV.

Rete ne tendas Accipitri & Miluio.

CANIS ET CROCODILVS.

Conſilia qui dant praua cautiſ homi-
nibus,

Et perdunt operam, & deridentur turpiter

¶ Canes currentes bibere in Nilo flu-
mine,

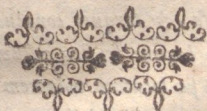
A Crocodilis ne rapiantur, traditum eſt.

Igitur quum currens bibere cepiſſet Canis.

Sic Crocodilus: Quamlibet lambe otio,

Noli vereri. At ille: Facerem mebereule,

Niſi eſſe ſcirem carnis te cupidum mee.





XXV.

Par pari refertur.

VULPES ET CICONIA.

Nulli nocendum: quod si quis quem
laeserit,

Multari interdum similiter exemplum ad-
monet.

¶ Vulpes ad cœnam dicitur Ciconiam

Prior inuitasse, & illi in patina liquidam
Posuisse sorbitionem, quam nullo modo

Gustare esuriens potuerit Ciconia:

Quæ Vulpem quum reuocasset, intrito cibo.
Plenam lagenam posuit: huic rostrum
inserens;

Satiatur ipsa, & torquet conuiuiam fame:

Quæ quum lagenæ frustra collum lamberet,
Peregrinam sic locutam volucrem accepimus:
Sua quisque exempla debet æquo animo
pati.



XXV.

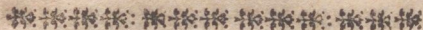
Les trompeurs sont trompez.

LE RENARD ET LA CICOÛNE.

Il ne faut offenser personne. Que si quel-
qu'un offense un autre, cet exemple fait
voir, que souvent il est traité comme il
traite autrui.

On dit que le Renard invita le premier
la Cicogne à souper, & ne mit devant elle
qu'un plat, où il y avoit quelque chose de
liquide, dont la Cicogne, qui avoit bien
faim, ne put jamais goûter. Elle donc
ayant aussi invité le Renard à son tour, luy
servit une bouteille pleine de viande qu'elle
y avoit fait entrer, dedans laquelle passant
son bec elle mangeoit à son aise, tandis
qu'elle faisoit mourir de faim celui qu'elle
avoit invité. Et comme le Renard lechoit
en vain le haut de la bouteille, on dit que
cet Oiseau estrangier luy dit: Il est raisonna-
ble que chacun souffre qu'on le traite
comme il traite les autres.





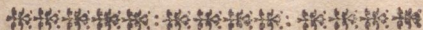
XXVI.

L'Auare est luy mesme son bourreau.

LE CHIEN TROUVANT VN
THRESOR.

Cette fable peut bien s'appliquer aux Auares, & à ceux qui dans la bassesse de leur naissance, trauaillent à se mettre au rang des riches.

Vn Chien grattant la terre pour en tirer des os de mort, trouua vn thresor ; & parce qu'il auoit offensé les Dieux Manes, ils luy imprimerent vne passion ardente pour les richesses, afin qu'il satisfist par son supplice à la religion qu'il auoit violée. Ainsi gardant tousiours cét or, & en perdant mesme le souuenir de manger, il se consuma peu à peu, & mourut de faim. Alors on dit qu'un Vautour estant sur luy, dit ces paroles : O Chien, tu meurs bien iustement, puis qu'ayant esté conçu dans vn carfour, & nourry d'ordure, tu t'es aduisé tout d'un coup de desirer les richesses des Roys.



XXVI.

Auarus faus sibi carnifex est.

CANIS, THESAVRVS. ET VVLTVRIVS.

HAEC res auaris esse conueniens potest,
Et qui humiles nati dici locupletes
student.

¶ Humana effodiens ossa, thesaurum
Canis

Inuenit, & violauit quia Manes Deos,
Iniecta est illi diuitiarum cupiditas.
Pœnas ut sanctæ religioni penderet.
Itaque aurum dum custodi, oblitus cibi
Fame est consumtus: quem stans Vulturinus
super

Fertur locutus: O Canis, merito iaces,
Qui concupisti subito regales opes,
Triuo conceptus, & educatus stercore.

C iij



XXVII.

Ne magnus tenuem despicio.

VULPES ET AQUILA.

Quamuis sublimes debent humiles me-
tuere.

Vindicta docili quia patet solertia.

¶ *Vulpinos catulos Aquila quondam
sustulit:*

Nidoque posuit pullis, escam ut carperent:

Hanc persecuta mater, orare incipit,

Ne tantum miserie luctum importaret sibi.

Contempsit illa, tuta quippe ipso loco,

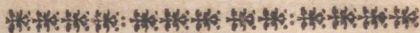
Vulpes ab ara rapuit ardentem facem,

Totamque flammis arborem circumdedit,

Hosti dolorem damno miscens sanguinis.

Aquila ut periculo mortis eriperet suos,

Incolumes natos supplex Vulpi tradidit



XXVII.

*Quelque grand que tu sois, ne mesprise point
les plus petits.*

L'AIGLE ET LE RENARD.

Les plus grands doiuent craindre les plus petits, parce que ceux qui ont esprit & adresse, trouuent bien moyen de se venger.

Vne Aigle prit vn jour les petits du Renard, & les mit dans son nid, pour seruir de pasture à ses Aiglons. La Mere allant apres elle, la supplioit de ne luy causer point vne si grande affliction. Mais l'Aigle la mesprisa, se voyant en seurété par le lieu mesme où elle estoit. Alors le Renard prit sur vn autel vn tison ardent, & enuirona de flammes l'arbre de l'Aigle, causant ainsi vne extreme douleur à son ennemie dans le danger où elle la mettoit de perdre ses petits. L'Aigle donc voulant retirer les siens d'un si grand peril, rendit au Renard ses petits, avec soumission & avec prieres.



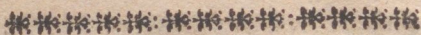
XXVII.

Vn mot de raillerie couste souvent cher.

LE RAT ET L'ELEPHANT.

SOuvent les fols cherchant matiere de ri-
re, picquent les autres par des parolles
outrageuses, & se mettent eux-mesmes en
grand danger d'estre mal traitez.

Le Rat rencontra vn jour l'Elephant,
& le salüant luy dit: Bon jour mon frere.
L'Elephant reiellant cette ciuilité avec in-
dignation, luy demanda pourquoy il men-
toit si visiblement. Et le Rat dressant sa
queue luy respondit: Si vous ne voulez pas
me reconnoistre pour vostre frere, comme
vous estant trop dissemblable; au moins
ma queue est semblable à la vostre. Alors
l'Elephant tout en colere voulant se jeter
sur luy, se retint, & adiousta ces paroles:
Il ne me seroit que trop aisé de me venger;
mais ie ne veux pas me deshonnorer moy-
mesme, par la mort d'une beste si mespri-
sable.



XXVIII.

Est cui magno constitit diſterium.

MVS ET ELEPHANTES.

PLerumque ſtulti riſum dum capiant
leuem

Graui diſtringunt alios contumelia,
Et ſibi noxiuum concitant periculum.

Mus olim Elephanto cum fuiſſet obuius
Salue, inquit, frater. Ille indignans repu-
diat

Officium, & querit cur ſic mentiri velit.
Tum mus arreſta cauda: Si ſimilem negas
Tibi me eſſe, certe hæc haud multum abſi-
milis tuæ.

Elephantus in illum cum vellet facere im-
petum,

Repreſſit iram: Et, Facilis vindicta eſt
mihi.

Sed inquinari nolo ignauo ſanguine.

C vj





XXIX.

Mala publica in plebem recidunt.

RANÆ METVENTES TAURORVM
PRÆLIA.

Humiles laborant, ubi potentes dissi-
dent.

¶ Rana in palude pugnam Taurorum
intuens;

Heu quanta nobis instat perniciēs! ait.

Interrogata ab alia, cur hoc diceret,

De principatu quum illi certarent gregis,

Longeque ab illis degerent vitam boues:

Natio, ait, separata, ac diuersum est genus.

Sed pulsus regno nemoris qui profugerit,

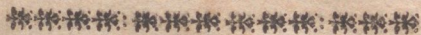
Paludis in secreta veniet latibula,

Et proculcatas obteret duro pede:

caput ita ad nostrum furor illorum per-
tinet.

PHÆDRI FABVL. LIB. I. C. 29.





XXIX.

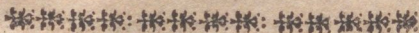
Les maux publics retombent sur le peuple.

LA GRENOÛILLE PRVDENTE.

LOrs qu'il y a diuision entre les grands,
les petits en patissent tousiours.

Vne Grenouille voyant de son mareſt
vn combat de Taureaux ; commença a s'e-
crier ; Helas combien de maux ſont preſts
de tomber ſur nous ! Et comme vne autre
luy demandoit pourquoy elle parloit de la
ſorte ; puis qu'ils ſe battoient enſemble à
qui ſeroit le maïſtre du troupeau , & que les
Bœufs paſſoient leur vie bien loin d'elles.
Elle luy reſpondit : Il eſt vray que c'eſt vn
peuple ſeparé de nous , & vne eſpece toute
differente. Mais celuy des deux qui aura
eſté chaffé du Royaume des bois , ſe vien-
dra retirer dans les lieux les plus ſecrets de
ce mareſt , & nous foulant aux pieds nous
écratera , & nous fera mourir. Ainſi leur
fureur nous regarde , & menace noſtre vie.





XXX.

Considere bien à qui tu te fies.

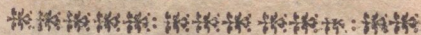
LE MILAN ET LES PIGEONS.

Celuy qui se met sous la protection d'un meschant homme en cherchant du secours, trouue sa ruine.

Les Pigeons s'estant souuent échappez des efforts du Milan, & ayant euité la mort par la promptitude de leurs aisles, ce rauisseur changeant de dessein, se resolut de les auoir par finesse, & trompa ce petit peuple foible & timide par cette feinte: Pourquoy, leur dit-il, voulez-vous plustost viure ainsi dans vne crainte continuelle, que non pas de me prendre pour vostre Roy, afin que faisant alliance ensemble, ie vous protege contre tous ceux qui vous pourroient nuire? Les Pigeons le creurent, & se donnerent à luy. Ainsi estant deuenu Roy, il commença à les manger l'un apres l'autre, & à exercer son empire avec ses ongles. Alors vn de ceux qui estoient restez dit cette parole: Nous souffrons ce que nous auons merité.

Fin du premier Livre.





XXX.

Cui fidas, vide.

MILVIVS ET COLVMBÆ.

Qui se committit homini tutandum
improbo,

Auxilia dum requirit, exitium inuenit.

¶ Columbæ sepe quum fugissent Mil-
uium,

Et celeritate pennæ vitassent necem,

Consilium raptor vertit ad fallaciam;

Et genus inerme tali decepit dolo:

Quare sollicitum potius æuum ducitis,

Quam regem me creatis isto fœdere,

Qui vos ab omni tutas præstem iniuria?

Ille credentes, tradunt sese Milui,

Qui regnum adeptus cœpit vesci singulas,

Et exercere imperium sanis unguibus.

De reliquis tunc una: Merito plestimur.

Finis Libri I.



PHÆDRI FABVLARVM.

LIBER SECVNDVS.

PROLOGVS.



*Templis continetur AEſopi genus.
Nec aliud quicquam per fabellas
queritur*

*Quam corrigatur error et mortalium,
Acuatque sese diligens industria.
Quicumque fuerit ergo narrandi locus,
Dum capiat aurem & seruet propositum
suum,*



LES FABLES DE PHEDRE

LIVRE SECOND.

PROLOGVE.

LA manière d'écrire d'Esopé est de proposer des exemples. Et l'unique but que l'on se propose dans les fables, est de faire que les hommes se corrigent de leurs deffauts, & que leur esprit s'excite à se porter dans le bien avec plus de lumière & d'activité. Ainsi quelque récit que l'on y puisse mesler, pourveu qu'il soit agreable, & qu'il tende tousiours à la fin qui est propre à ce genre.

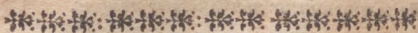
33 LES FABLES DE PHEDRE. LIV. II.

d'escire, on le doit estimer par les choses
mesmes, & non par le nom de l'Auteur.
Je suiuray donc en tout ce que ie pourray
la coustume d'Esopé, en contant seulement
des fables. Mais si ie trouue lieu d'y mesler
quelques paroles veritables & importantes,
pour diuertir les esprits par cette agreable
varieté, ie vous supplie, mon cher Lecteur,
de le trouuer bon, & en recompense ie
ne vous ennuyray point par de longs dis-
cours. Et pour n'estre pas long, en vous
disant que ie seray court: Escoutez pour-
quoy nous deuons refuser aux violens &
interessez ce qu'ils nous demandent, &
donner aux vertueux & modestes, mesmes
ce qu'ils ne demandent pas.



*Re commendatur non auctoris nomine.
 Equidem omni cura morem seruabo senis:
 Sed si libuerit aliquid interponere
 Dictorum, sensus ut delectet varietas,
 Bonas in partes, lector, accipias velim.
 Sic ista tibi rependet breuitas gratiam,
 Cuius verbosa ne sit commendatio,
 Attende cur negare cupidis debeas;
 Modestis etiam offerre quod non petie-
 rint.*





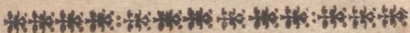
FABVLA I.

Sunt etiam sua præmia laudi.

LEO SAPIENS.

Super Iuuentum stabat deiectum Leo:
 Prædator interuenit partem postulans:
 Darem, inquit, nisi soleres per te sumere:
 Et improbum reiecit. Forte innoxius
 Viator est deductus in eundem locum,
 Feroque viso rettulit retro pedem.
 Cui placidus ille: Non est quod timeas,
 ait:

Et quæ debetur pars tuæ modestiæ
 Audacter tolle. Tunc diuiso tergo,
 Siluas petiuit, homini ut accessum daret.
 Exemplum egregium prorsus & lau-
 dabile,
 Verum est auiditas diues, & pauper
 pudor.



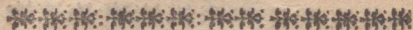
FABLE I.

La vertu trouue sa recompense.

LE SAGE LION.

VN iour vn Lion tenant vn Bouuillon sous ses griffes, vn Voleur suruint, qui luy en demanda sa part. Le Lion luy respondit : Je vous en donneroie, si vous n'auiez accoustumé d'en prendre de vous mesme : & reietta ainsi ce meschant. Il arriua en suite qu'un homme de bien passant par ce mesme lieu, & voyant cette beste, se retira aussi-tost en arriere. Mais le Lion luy dit avec douceur : Ne craignez point, venez prendre hardiment la part qui est deuë à vostre moderation, & à vostre vertu. Alors ayant diuise sa proye, il se retira dans les bois, afin de donner lieu à l'homme de s'en approcher.

Cet exemple est beau sans doute, & cette action est digne de loüanges. Mais en ce temps, les auares & les voleurs sont riches, & les gens de bien sont pauvres.

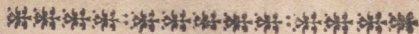


I I

Nous aimons ceux qui nous ressemblent.

D'VN HOMME DEVENU
CHAVE.

CHacun aime son semblable, comme nous l'apprenons par cet exemple. Vn homme de moyen âge voulant se marier, vne femme qui ne manquoit pas d'esprit luy celoist son âge, qui paroissoit d'autant moins qu'elle estoit fort agreable. Il auoit aussi de l'affection pour vne autre, qui estoit belle, mais plus jeune. Ainsi toutes deux voulant paroistre estre de son âge afin de l'espouser, commencerent à luy arracher l'une apres l'autre des poils de la teste. Luy s'imaginant que ces femmes auoient soin de luy bien ajuster les cheveux, deuint chaque tout d'un coup, parce que la plus jeune arracha tous les cheveux blancs, & la plus âgée tous les noirs.



I I.

Simile simili gaudet.

REPENTE CALVVS.

Parem par querit: quod exemplo discimus.

¶ *Ætatis mediæ cuidam, mulier non rudis*

Tegebat annos celans elegantia:

Animosque eiusdem pulcra iuuenis cœperat.

Ambæ videri dum volunt illi pares,

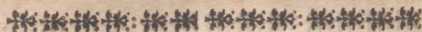
Capillos homini legere cœpere inuicem,

Quum se putaret pingi cura mulierum,

Caluus repente factus est, nam funditus

Canos puella, nigros anus euellerat.





III.

Impunitas, peccandi illecebra.

HOMO ET CANIS.

L Aceratus quidam morfu vehemens
canis,

Tinctum cruore panem immisit malefico,

Audierat esse quod remedium vulneris.

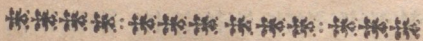
Tunc sic AEsopus: Noli coram pluribus

Hoc facere canibus, ne nos viuos deu-
rent,

Quum scierint esse tale culpa premium.

¶ Successus improborum plures allicit.





III.

Il faut punir, & non pas récompenser les meschans.

L'HOMME MORDU DV CHIEN.

VN homme ayant esté mordu par vn meschant chien, luy jetta vn morceau de pain trempé dans son sang, parce qu'il auoit ouy dire que cela le gueriroit de la blessure. Esopé le voyant, luy dit: Gardez-vous bien de faire cela deuant plusieurs chiens: car ils pourroient bien nous mettre en pieces & nous deuorer, s'ils scauoient que leurs crimes fussent si bien récompensez.

L'heureux succez des meschans en attire beaucoup d'autres à faire comme eux.



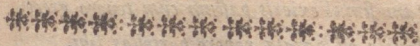


I V.

Vn fourbe cause de grands maux.

L'AIGLE, LE CHAT, ET LE
SANGLIER.

VN Aigle auoit fait son nid au hault
d'un cheſne : Vne Chatte ayant trou-
ué vn trou au milieu, y auoit fait ſes pe-
tits. Et vn Sanglier auoit mis ſes ſiens au
bas du meſme arbre. Mais la Chatte ma-
licieuſe, ruina par ſes fourbes & par ſa
meſchanceté cette alliance, & ce voiſina-
ge, qui eſtoit arriué par hazard entre ces
beſtes. Elle monta premierement au nid
de l'Aigle, & luy dit : On vous veut perdre
ſans doute, & moy peut-eſtre avec vous.
Car le fin & meſchant Sanglier ne creuſe la
terre comme vous voyez tous les iours, que
pour faire tomber le cheſne, afin que nos
petits eſtant à terre il les puiſſe manger.
Ayant ainſi remply l'Aigle de frayeur & de
trouble, elle deſcendit dans le trou du San-
glier, auquel elle parla de la forte : Vos pe-
tits ſont en grand danger : car auſſi-toſt que
vous ſortirez pour aller chercher à manger



I V.

Vir dolosus leges est mali.

AQVILA, FELIS ET APER.

Aquila in sublimi quercu nidum fecerat?

Feles cauernam nacta, in media pepererat:
Suis nemoris cultrix fetum ad imam posuerat.

Tum fortuitum Feles contrabernium

Fraude & scelestâ sic euertit malitia.

Ad nidum scandit volucris: Pernicies, ait,

Tibi paratur, forsân & misere mihi.

Nam fodere terram quod vides quotidie

Aprum insidiosum, quercum vult euertere,

Vt nostram in plano facile progeniem operimat.

Terrore effuso & perturbatis sensibus,

Direpit ad cubile setosæ suis;

Magno, inquit, in periculo sunt nati tui.

D ij

38 PHAEDRI FABVL. LIB. II.

Nam simul exieris pastum cum tenero grege,
Aquila est parata rapere porcellos tibi.
Hunc quoque timore postquam compleuit
locum,

Dolosa tuto condidit sese cauo.

Inde euagata noctu suspenso pede,
Vbi esca se repleuit & prolem suam,
Pauorem simulans prospicit toto die.

Ruinam metuens Aquila ramis desidet:
Aper rapinam vitans non prodit foras.

Quid multa? inedia sunt consumti cum suis,
Felisque catulis largam praeuerunt dapem.

¶ Quantum homo bilinguis saepe con-
cinnat mali.

Documentum habere stulta credulitas
potest.



avec cette troupe, qui est encore foible, l'Aigle se prepare à les emporter. Ayant donc encore mis malicieusement l'espouvante dans ce lieu, elle se cacha dans son trou, où elle demeueroit en seureté; D'où sortant la nuit tout doucement, après s'estre soulée de proye elle & ses petits, elle se tenoit tout le long du iour à l'entrée de son trou en regardant de costé & d'autre pour tesmoigner qu'elle auoit peur. L'Aigle donc craignant qu'on ne renuersast son nid, demeure sans rien faire sur vne branche. Le Sanglier apprehendant qu'on ne luy raut ses petits, n'ose sortir de sa place. Ainsi l'un & l'autre mourut de faim avec ses petits, & seruirent d'un grand festin à la Chatte & à ses petits Chats.

Les personnes credules & imprudentes peuent apprendre de cette fable, combien vn fourbe cause souuent de maux.





V.

*Vn valet se rend ridicule, quand il fait trop
le bon valet.*

PAROLE DE TIBERE.

IL y a à Rome vne certaine espeece d'hommes qui font les empeschez: qui courent à l'estourdie au premier mot; qui s'occupent sans affaires; qui se mettent hors d'haleine en des choses de neant; qui faisant beaucoup ne font rien; qui se tourmentent fort eux-mesmes; & se rendent tout à fait insupportables aux autres. Ce sont ces personnes que ie voudrois bien corriger, s'il m'est possible, par cette histoire veritable, & qui merite bien d'estre escoutée.

Tibere s'en allant vn iour à Naples, vint en sa maison de Misene, qui ayant esté bastie sur le haut d'une montaigne par Luculle, a veü sur la mer de Sicile & de Toscane. Et comme ce Prince se promenoit dans ses beaux jardins, vn de ses valets de chambre des plus lestes & des plus adjuszez, ayant sa robe retroussée sur l'espaule, avec vne escharpe de toille d'Egypte, dont les



V.

Ne quid nimis.

CÆSAR AD ATRIENSEM.

Est Ardelionum quædam Romæ natio
Trepide concursans, occupata in otio,
Gratis anhelans, multa agendo nihil agens,
Sibi molesta & aliis odiosissima.
Hanc emendare, si tamen possum, volo
Vera fabella: pretium est operæ attendere.

¶ Caesar Tiberius quum petens Nea-
polim,
In Misenensem villam venisset suam,
Quæ monte summo posita Luculli manu,
Prospectat Siculum & prospicit Tuscum
mare,

Ex alticinctis vnus atriensibus,
Cui tunica ab humeris linteo Pelusio
Erat destituta, ^a cirris dependentibus,
Perambulante leta Domino viridaria,

D iiij

a Cirri si-
gnifie or-
dinaire-
ment de
cheveux
frisez, ma-
en cet or-
droit il
préd pou-
les plus d
la robe.



On don-
noir des
soufflets
aux esclaves
en les
mettant en
liberté. Et
ainsi ce
morà leux
sés, & veut
dire, que
cér esclaves
ne meri-
toit ny la
liberté, ny
la peine
que l'Em-
pereur eust
prise de
luy donner
des souf-
flets,

Alueolo cœpit ligneo conspargere

Humum astantem, come officium iacti-
tans :

Sed deridetur : inde notis flexibus

Præcurrit alium in xistum, sedans pulue-
rem.

Agnoscit hominem Cæsar, remque intelligit.

Hæus, inquit Dominus ; ille enim uero adsilit.

Tum sic iocata, est tanti maiestas Ducis :

Multo maioris b alape mecum ueneunt.

V I.

Potentiam malitiâ adjutam quis effugiat?

AQVILA, CORNIX ET TESTUDO.

*C*ontra potentes nemo est munitus satis:

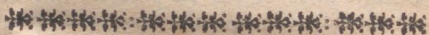
Si vero accessit consiliator maleficus,

Vis & nequitia quicquid oppugnant ruit.

¶ Aquila in sublime sustulit testudinem.

LES FABLES DE PHEDRE. LIV. II. 40

plis pendoient par derriere, commença à arrouser la terre eschauffée avec vn petit arrousoir de bois, faisant parade de ce beau seruice. Mais Tibere se mocquât, il ne laissa pas de courir par des destours qu'il sçauoit pour estre auant luy dans vne autre allée, où il abbatoit encore la poussiere. Cesar reconnut le personnage, & voyant fort bien ce qu'il vouloit dire, l'appelle; & luy aussi-tost le venant trouuer à grand' haste, cette haute Majesté le railla ainsi: On ne gaigne point avec moy des soufflets à si bon marché.



V I.

*Qui se sauuera de la puissance assistée
de la malice?*

L' AIGLE, LA CORNEILLE ET LA
TORTUE.

NVI n'est assez fort pour résister aux puissans. Mais lors qu'un mauuais conseiller se joint encore à eux, la violence & la malice renuersent tout ce qu'elles attaquent.

Vn Aigle auoit emporté en haut vne Tor-

D Y

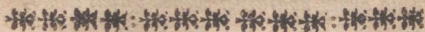
41 LES FABLES DE PHEDRE. LIV. II.

tuë, qui cachoit tellement son corps dās son
 escaille qu'estāt ainsi réfermée, il estoit im-
 possible de la blesser. Vne Corneille ve-
 nant dans l'air, & volant pres de l'Aigle,
 luy dit : Il est vray que vous tenez dans vos
 griffes vne excellente proye ; mais si ie ne
 vous montre ce que vous devez faire, vous
 vous lasserez en vain par ce pesant fardeau.
 L'Aigle donc luy ayant promis de luy en
 donner sa part ; elle luy conseille de lais-
 ser tomber sur vn rocher cette dure co-
 quille, afin que s'estant brisée, elle püst
 aisement se nourrir de ce qui estoit dedans.
 L'Aigle persuadé par ses paroles, fait ce
 qu'elle luy dit, & donne vne grande par-
 tie de sa proye à cette mauuaile conseille-
 re. Ainsi celle qui estoit en seurété par les
 auantages de la nature, mourut malheu-
 reusement, ne pouuant resister à deux tout
 ensemble.



*Quæ quum abdidisset cornea corpus domo,
 Nec ullo pacto ledi posset condita,
 Venit per auras Cornix, & propter volans:
 Opimam sane prædam rapuisti unguibus,
 Sed nisi monstraro quid sit faciendum tibi,
 Graui nequicquam te lassabis pendere.
 Promissa parte, suadet ut scopulum super
 Altis ab astris duram inlidat corticem,
 Qua comminuta facile vescatur cibo.
 Inducta verbis Aquila, monitis paruit,
 Simul & magistræ large diuisit dapem.
 Sic tuta quæ naturæ fuerat munere,
 Impar duabus occidit tristi nece.*





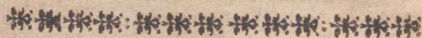
VII.

Plura timenda diuitibus.

MVLI ET LATRONES.

Muli grauati sarcinis ibant duo;
 Vnus ferebat fiscos cum pecunia,
 Alter tumentes multo saccos hordeo.
 Ille onere diues celsa ceruice eminens,
 Clarumque collo jactans tintinabulum:
 Comes quieto sequitur & placido gradu.
 Subito latrones ex insidiis aduolant,
 Interque cædem ferro mulum trusitant,
 Diripiunt nummos, negligunt vile hor-
 deum.

Spoliatus igitur casus quum fleret suos,
 Equidem, inquit alter, me contemtum
 gaudeo,
 Nam nil amisi, nec sum læsus vulnere.



V I I.

Les plus riches ont le plus plus à craindre.

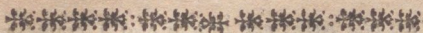
LES MULETS ET LES VOLLEURS.

DEux Mulets chargez chacun d'un pesant fardeau, marchoient ensemble dans un mesme chemin; L'un portoit des sacs d'argent, & l'autre d'orge. Ce premier comme portant un fardeau si riche, marchoit la teste leuée, secouant & faisant retentir la sonnette pendue à son cou. L'autre le suivoit derriere, marchant à petit pas & à petit bruit. Cependât des voleurs qui estoient en embuscade viennent tout d'un coup fondre sur eux, & parmy le choc & la tuerie, percent ce premier Mulet à coups d'espée, pillent tout l'argent qu'il portoit, & laissent l'orge de l'autre comme estant de nul prix. Celuy donc qui avoit esté vollé déplorant son malheur, l'autre luy dit: Certes ie me resioiis du mespris qu'on a fait de moy, puisque ie n'ay rien perdu, & que ie n'ay point esté blessé.



43 LES FABLES DE PHEDRE. LIV. II.

Cét Exemple nous fait voir que le peu de bien met les hommes en feureté ; & que les grandes richesses sont exposées à de grands perils.



V I I I.

L'œil du Maître est le plus clair-voyant.

LE CERF, ET LES BOEVES.

VN Cerf poussé par les veneurs hors des grands bois , & fuyant la mort presente, vint dans vne crainte auengle en vne ferme qui estoit proche, & se cacha dans vne estable à bœufs qu'il trouua heureusement. Vn Bœuf le voyant ainsi caché, luy dit : A quoy as-tu pensé miserable, de courir de toy-mesme à la mort, en mettant ta vie entre les mains des hommes dans leur propre maison ? Le Cerf le priant luy dit : Vous autres seulement ayez pitié de moy, & ie trouueray bien moyen de me sauuer à la premiere occasion. Le iour se passe, la nuit vient ; Le bouuier apporte des feüillages, & ne voit point le Cerf : Les autres payfans entrent & sortent, & pas vn ne l'aperçoit : Le Fermier y vient luy mesme &

*Hoc argumento tuta est hominum te-
nuitas :*

Magnæ periclo sunt opes obnoxia.

VIII.

Plus videas tuis oculis quàm alienis.

CERVVS, ET BOVES.

CErnus nemorosus excitatus latibulis,
Vt venatorum fugeret instantem necem,
Cæco timore proximam villam petit,
Et opportuno se bouili condidit.
Hic Bos latenti: Quidnam voluisti tibi,
Infelix ultro qui ad necem cucurreris,
Hominumque recto spiritum commiseris?
At ille supplex: Vos modo, inquit, parcite,
Occasione rursus erumpam data.
Spatium diei, noctis excipiunt vices;
Frondem bubulcus adfert, nec ideo videt.
Eunt subinde & redeunt omnes rustici,
Nemo animaduertit: transit etiam villicus,

44 PHAEDRI FABVL. LIB. II.

Nec ille quicquam sentit , tum gaudens
ferus

Bobus quietis agere cœpit gratias,
Hospitium aduerso quod præstiterint tem-
pore.

Respondit vnus : Saluum te cupimus qui-
dem ,

Sed ille qui oculos centum habet , si ve-
nerit ,

Magno in periclo vita vertetur tua.

Hæc inter , ipse dominus à cæna redit:

Et quia corruptos viderat nuper bones,

Accedit ad præsepe : Cur frondis parum est?

Stramenta desunt. Tollere hæc aranea

Quantum est laboris ? dum scrutatur
singula ,

Cerui quoque alta est conspiciatus cornua.

Quem conuocata iubet occidi familia,

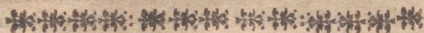
Prædamque tollit. ¶ Hæc significat fabula,

Dominum videre plurimum in rebus suis.

ne descouvre rien non plus que les autres. Alors le Cerf se réjouissant commença à remercier ces bons & paisibles Bœufs, de ce qu'ils auoient exercé l'hospitalité enuers luy au tēps de son infortune. Vn d'eux luy respondit : Quant à nous, nous souhaitons de bon cœur vostre seureté : mais si celui qui a cent yeux vient icy vne fois, vostre vie est en grand danger. Sur ces entrefaites le maistre vient à l'estable apres souper, parce qu'il s'estoit apperceu depuis peu que ses Bœufs estoient en mauuais estat, & commence à dire : Pourquoi y a-t'il icy si peu de feüillage ? Il n'y a point de liticre ? Quelle peine y auroit-il à oster ces araignées ? Furetant ainsi de tous costez, il aperçoit le grand bois du Cerf, & ayant appelé tous ses valets, il commande qu'on le tuë, & le fait emporter dans son logis comme sa proye.

Cette Fable nous fait voir, que le maistre est tousiours plus clairuoyant que tous les autres dans ses propres affaires.

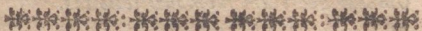




I X.

*Epilogue.*L'ENVIE EST INSEPARABLE
DE LA VERTU.

LEs Atheniens ont élué autrefois à Esope vne grande statuë, & ont mis cét esclau sur vne baze qui deuoit durer eternellement : afin d'apprendre à tout le monde, que la carriere de l'honneur est ouuerte à toute sorte de personnes, & que la gloire est le prix de la vertu, & non pas de la naissance. Esope donc m'ayant preuenü, & m'ayant empesché d'estre le premier dans ce genre d'escrire, j'ay pris ce qui me restoit en tâchant de faire qu'il ne fust pas le seul; & ce dessein n'est pas l'effet d'une mauuaise jalousie, mais d'une loüable emulation. Que si l'Italie fauorise mon trauail, elle aura vn plus grand nombre de personnes à opposer à la reputation de la Grece. Mais si l'enuie veut prendre plaisir à y trouuer à redire, elle ne me rauira pas neantmoins la satisfaction que ma conscience me donne, d'auoir meritë quelque loüange par mes



I X.

Epilogus.

INVIDIA VIRTVTVM COMES.

Æ Sopo ingentem statuam posuere At-
tici,

Seruūque collocarunt æterna in basi,
Patere honoris scirent ut cuncti viam,
Nec generi tribui, sed virtuti gloriam.
Quoniam occuparat alter ne primus forem,
Ne solus esset studui, quod superfuit:
Nec hæc inuidia, verum est æmulatio.
Quod si labori fauerit Latium meo,
Plures habebit quos opponat Græciæ.
Si liuor obrectare curam voluerit,
Non tamen eripiet laudis conscientiam.
Si nostrum studium ad aures peruenit
tuas,
Et arte fictas animus sentit fabulas,

*Omnem querelam submouet felicitas.
 Sin autem doctus illis occurrit labor
 Sinistra quos in lucem natura extulit,
 Nec quicquam possunt nisi meliores car-
 pere,*

*Fatale exitium corde durato feram,
 Donec fortunam criminis pudeat sui.*

Finis libri II.



LES FABLES DE PHEDRE. LIV. II. 46

ouurages. Que si nostre nom & nostre travail vient iusques à vos oreilles, & si vostre esprit gouste & penetre l'art avec lequel ces Fables sont composées, vn si grand bonheur m'oste tout sujet de me plaindre. Et si au contraire ces productions sçauantes & estudiées rencontrent pour juges des personnes que la nature semble auoir mis au monde avec vn esprit de trauers, & qui ne peuvent faire autre chose que censurer ceux qui valent mieux qu'eux : ie souffriray mon mauuais destin avec vne constance d'esprit & vne fermeté inefbranlable, iusques à ce que la fortune rougisse elle mesme de son iniustice.

Fin du second Liure.





LES FABLES DE PHEDRE

LIVRE TROISIÈME.

PREFACE A EUTYCHE.

M On cher Eutyche, si vous desirez lire les Liures de Phedre, il faut que vous dégagiez vostre esprit de vos affaires, afin qu'estant libre il puisse goûter la beauré de la Poësie. Que si vous me dites, que les fruits de mon esprit ne vous semblent pas si considerables, que vous vouliez perdre pour cela vn moment du temps qui est destiné aux exercices de vostre charge, il est donc inutile que ces Liures soient jamais entre vos mains, n'estant nullement



PHÆDRI FABVLARVM.

LIBER TERTIVS.

PHÆDRVS AD EUTYCHVM.

PHædri libellos legere si desideras,
Vaces oportet, Eutyche, à negotiis,
Vt liber animus sentiat vim carminis.
Verum, inquis, tanti non est ingenium
tuum,

Momentum vi horæ pereat officiū mei.
Non ergo caussa est manibus id tangi
tuis,

Quod occupatis auribus non conuenit.

Fortasse dices : Aliquæ venient ferie

Quæ me soluto pectore ad studium vo-
cent.

Legesne quæso potius viles nanias,

Impendas curam quam rei domestica,

Reddas amicis tempora , uxori vaces,

Animum relaxes , otium des corpori,

Vt aduetam fortius præstes vicem ?

Mutandum tibi propositum est & vite ge-
nus,

Intrare si Musarum limen cogitas.

Ego , quem Pierio mater enixa est iugo,

In quo tonanti sancta Mnemosyne Ioui

Fœcunda nouies artium peperit chorum,

Quamuis in ipsa natus sim pene schola,

Curamque habendi penitus corde eraserim,

Et laude inuita in hanc vitam incubue-
rim,

Fastidiose tamen in cœtum recipior.

Quid credis illi accidere qui magnas opes

Exaggerare quarit omni vigilia,

propres

propres pour estre leus ou entendus par des personnes accablées d'affaires. Vous m'respondrez possible, qu'il viendra quelques festes dans lesquelles vostre esprit se relachant, pourra s'appliquer entierement à l'estude. Mais dites moy, ie vous prie, vous amuserez-vous plustost à lire ces niaiseres & ces bagatelles, qu'à prendre le soin des affaires de vostre maison, à rendre des visites à vos amis, à vous entretenir avec vostre femme, à donner quelque relâche à vostre esprit, & quelque repos à vostre corps, pour reprendre ensuite avec plus de vigueur vostre travail, & vos fonctions ordinaires? Croyez moy donc, il faut que vous changiez de dessein & de genre de vie, si vous pensez à entrer dans le Temple des Muses.

Moy que ma mere a enfanté sur la montagne de Parnasse, où la Deesse Memoire a donné neuf Filles au grand Iupiter, qui composent le Chœur des arts & des sciences: quoy que ie sois presque né dans les Escholes, que j'aye arraché de mon cœur tous les desirs d'acquérir du bien, & que malgré les enuieux ie me sois donné tout entier à cette maniere de vie: ie ne suis neantmoins receu qu'avec peine dans cette troupe de sçauans. Que croyez vous donc, que doine attendre celuy, qui ne cherche autre chose par tous ses soins & par toutes

E

49 LES FABLES DE PHEDRE. LIV. III.
ses veilles, qu'à amasser de grands biens,
preferant la douceur du gain, à la gloire des
travaux de l'esprit. Mais quoy qu'il en soit
(comme dit Sinon estant emmené deuant
Priam Roy de Troye,) ie m'en vay faire vn
troisiesme Liure du stile d'Esopé, pour ren-
dre honneur à vostre merite auquel ie le
consacre. Si vous me faites la faueur de le
lire, ce me sera vne extreme ioye: que si
vous ne le pouuez pas, au moins la poste-
rité y trouuera dequoy se diuertir.

Ie diray maintenant en peu de mots pour-
quoy les Fables ont esté inuentées. L'hom-
me se trouuant dans la seruitude & dans la
dépendance, parce qu'il n'osoit pas dire ce
qu'il eust bien voulu, fit passer dans ces
narrations fabuleuses les pensées & les
mouuemens de son esprit, & se mit ainsi à
couuert de la calomnie par ces contes plai-
sans & agreables. Quant à moy, i'ay fait
vn chemin large & spacieux du sentier
estroit que i'ay trouué tracé par le premier
auteur de ces Fables; & i'ay inuenté plus de
choses qu'il ne m'en auoit laissées, choisif-
sant quelques sujets pour y peindre mon in-
fortune. Que si i'auois vn autre accusateur,
d'autres témoins, & enfin vn autre iuge que
Sejan, ie reconnoistrais moy-mesme que
ie suis digne de tant de maux, & ie ne tâ-
cherois pas de soulager ma douleur par ces
remèdes.

Docto labori dulce præponens lucrum?
Sed iam quodcunque fuerit (ut dixit
Sinon

Ad regem quum Dardaniæ perductus
foret)

Librum exarabo tertium AEsopi stilo,
Honori & meritis dedicans illum tuis :

Quem si leges , letabor ; sin autem
minus ,

Habebunt certe quo se oblectent posteri.

Nunc fabularum cur sit inuentum genus

Brevi docebo. Seruitus obnoxia

Quia quæ volebat non audebat dicere,

Affectus proprios in fabellas transtulit,

Calumniamque fictis elusit iocis.

Ego porro illius semita feci viam,

Et cogitavi plura quam reliquerat,

In calamitatem deligens quadam meam.

Quod si accusator alius Seiano foret,

Si testis alius , iudex alius denique,

Dignum faterer esse me tantis malis ,

E ij

50 PHAEDRI FABVL. LIB. III.

Nec his dolorem delinirem remediis.

Suspicionem si quis errabit sua,

*Et rapiet ad se quod erit commune om-
nium,*

Stulte nudabit animi conscientiam:

Huic excusatum me velim nihilominus.

Neque enim notare singulos mens est mihi,

*Verum ipsam vitam & mores hominum
ostendere.*

*Rem me professum dicet forsitan aliquis
grauem.*

*Si Phryx AEsopus potuit, Anacharsis
Scythae*

Aeternam famam condere ingenio suo:

Ego litteratae qui sum propior Graeciae

Cur summo inerti deferam patriae decus?

Threïssa quum gens numeret auctores suos,

Linoque Apollo sit parens; Musa Orpheo,

Qui saxa cantu mouit & domuit feras,

Hebrique tenuit impetus dulci mora.

Ergo hinc abesto, liuor, ne frustra gemas:

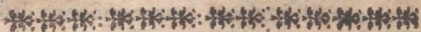
Au reste si quelqu'un se veut tromper soy
mesme par les soupçons & par les doutes,
& prendre pour luy seul ce qui regarde tous
les hommes en general, il découvrira le se-
cret de son cœur & de sa conscience par vne
legereté indiscrete. Le desirerois neant-
moins de me iustifier enuers ceux qui sont
dans cette disposition : parce que mon des-
sein n'est pas de marquer personne en par-
ticulier, mais seulement de faire voir vn
tableau des mœurs & de la vie des homes.

Quelqu'un dira peut-estre que ie m'en-
gage dans vne entreprise bien haute & bien
difficile. Mais si Esope estant Phygien, &
Anacharsis estant Scythe, ont pu acquerir
par leur esprit vne reputation qui durera
eternellement : pourquoy estant plus pro-
che qu'ils n'estoient de la Grece certe mere
des sciences & des arts, abandonneray-je
l'honneur de ma patrie en demeurant dans
vne lâche oyssiveté? Car la Thrace se peut
vanter d'auoir eu d'excellens escriuains: le
Grand Line qu'elle a produit estant fils
d'Apollon, & Orphée de l'une des Muses.
Cet Orphée, dis-je, qui par l'harmonie de
son luth a émeu les rochers, a dompté les
bestes, & a arresté les flots impetueux de
l'Hebre, en luy faisant vne douce violence.
Que l'enuie donc se retire & qu'elle ne
conçoie pas vn regret & vn dépit inutile;

II LES FABLES DE PHEDRE. LIV. III.

parce qu'une gloire publique & generale
m'est legitiment due.

J'ay dit cecy, mon cher Euryche, pour
vous porter à lire ces Fables. Je vous supplie
maintenant d'en juger avec l'equité & la
sincerité ordinaire de vostre esprit.



FABLE I.

*Les moindres restes des choses bonnes
sont inestimables.*

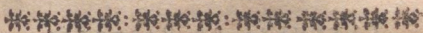
LA VIEILLE PARLANT
A VNE CRUCHE.

VNe bonne vieille trouua vn iour vne
grande Cruche que l'on auoit beue,
qui ayant esté autrefois remplie d'excellent
vin de falerne, respandoit encore de toutes
parts vne odeur agreable par la seule lie qui
en estoit demeurée. Ayant donc approché
son nez & flairé cette Cruche avec vn plai-
sir & vne auidité merueilleuse : O douce
odeur, dit-elle, & combien chere Cruche,
dois je croire que tu as esté excellente au-
trefois, puisque tes restes mesmes sont si
agreables ?

Quiconque me cognoistra fera aise-
ment l'application de cette Fable.



*Quoniam mihi sollemnis debetur gloria.
Induxi te ad legendum : facerum
mibi
Candore noto reddas iudicium peto.*

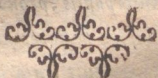


FABVLA I.

Rei bonæ vel vestigia delectant.

ANVS AD AMPHORAM.

A*Nus iacere vidit epotam amphoram,
Adbuc falerna fece & testa nobili,
Odorem. quæ iocundum late spargeret.
Hunc postquam totis auida traxit naribus:
O suavis anima, qualem te dicam bonam
Antebac fuisse, tales cum sint reliquæ?
Hoc quò pertineat dicet qui me no-
uerit.*



E. iiij



I I.

Benefico benè erit.

PANTHERA ET PASTORES.

S Olet à despectis par referri gratia.

¶ Panthera imprudens olim in foueam
decidit,

Videre agrestes : alij fustes congerunt,

Alij onerant saxis : quidam contra miseriti,

Peritura quippe , quamuis nemo lederet,

Misere panem , ut sustineret spiritum.

Nox infecuta est , abeunt securi domum,

Quasi inuenturi mortuam postridie.

At illa vires ut refecit languidas,

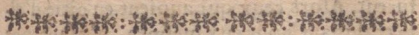
Veloci saltu foueâ sese liberat,

Et in cubile concito properat gradu.

Paucis diebus interpositis , pronolat,

Pecus trucidat , ipsos pastores necat,

Et cuncta vastans senit irato imperu.



I I.

Qui fait du bien à autrui, le trouvera.

LA PANTHERE ET LES BERGERS.

SOuvent ceux que l'on méprise trouvent moyen de traiter les autres, comme ils ont esté traittez.

Vn iour vne Panthere ne prenant pas bien garde à soy, tōba dans vne fosse, & des Pay-
sans l'ayant veü, cōmencerent aussi tost les
vns à luy jeter des bastons, & les autres à
l'accabler de pierres. Quelques vns au con-
traire ayāt pitié d'elle, considerant qu'aussi
bien il falloit qu'elle mourut, quād mesme
personne ne luy feroit de mal, luy jetterent
du pain, pour luy donner moyen de viure en-
core quelque temps. La nuit vint en suite,
ils s'en retournerent tous chez eux sans se
mettre en peine de rien, s'imaginant qu'ils
la trouueroient morte le lendemain. Mais
elle ayant repris ses forces qui auoient esté
abbatuës, saute legerement, se degage de
cette fosse, & par vne course prompte & sou-
daine se retire dans sa taniere. Peu de iours
apres elle paroist tout d'un coup, & se met
en campagne; Elle deschire les troupeaux,
tuë les Bergers mesmes, & ravage avec im-
petuosité tout ce qu'elle rencontre, laissant
par tout des marques de sa cruauté, & de sa

E v

LES FAIBLES DE PHEDRE. LIV. III.
fureur. Alors ceux qui auoient eu pitié d'elle craignant pour eux mesmes, n'osant pas luy demander qu'elle espargnast leurs troupeaux, la prient seulement d'espargner leur vie. Ausquels elle respondit: Je me souuiens fort bien qui sont ceux qui m'ont ietté des pierres, & qui sont ceux qui m'ont donné du pain. Pour vous autres cessez de craindre: Je ne viens me venger que de ceux qui m'ont outragée.



I I I.

*Il ne faut point iuger des hommes
par l'exterieur.*

TESTE DE SINGE.

VNe personne ayant veu chez vn Boucher vn Singe mort, qui y estoit pendu avec les autres pieces de chair qu'il auoit à vendre, luy demanda quel goust il auoit. Le Boucher luy dit en riant: Telle est la teste, tel est le goust.

Je croy que cette parole est plustost vne raillerie qu'une verité. Car i'en ay connu plusieurs, qui estant tres-beaux estoient tres-méchans; & beaucoup d'autres qui estant tres-lais de visage estoient tres-verrueux.

*Tum sibi timentes, qui fera pepercerant,
Damnum haud recusant, tantum pro vita
rogant:*

*Et illa: Memini qui me saxo petierint,
Qui panem dederint: vos timere abssistite,
Illis reuertor hostis qui me laferant.*



III.

Mentem hominis spectato non frontem.

SIMII CAPVT.

P*Endere ad Lanium quidam vidit Si-
mium*

Inter reliquas merces atque obsonia.

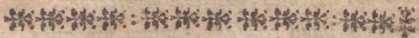
*Quæsiuit quidnam saperet, tum Lanius
iocans:*

Quale, inquit, caput est, talis præstatur sapor.

*¶ Ridicule magis hoc dictum quam ve-
re æstimo:*

*Quando & formosos sæpe inueni pessimos,
Et turpi facie multos cognoui optimos.*

E. vj.



I V.

Erit vbi pœnas det procax audacia.

ÆSORVS ET PETVLANS.

Successus ad perniciem multos deuocat.

¶ AEsopo quidam petulans lapidem
impegerat,

Tanto, inquit, melior: assem deinde illi
dedit,

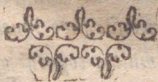
Sic prosecutus: Plus non habeo mehercule,
Sed vnde accipere possis monstrabo tibi.

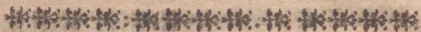
Venit ecce diues & potens: huic similiter
Impinge lapidem, & dignum accipies præ-
mium,

Persuasus ille, fecit quod monitus fuit.

Sed spes fefellit impudentem audaciam,

Comprehensus namque pœnas persoluit cruce.





I V.

L'insolent trouve enfin qui le paye.

ESOPE ET VN INSOLENT.

LE bon succez est cause de la perte de plusieurs.

Vn homme insolent ayant frappé Esope d'un coup de pierre: le vous en estime d'autant plus, dit Esope: & en mesme temps il luy donna vn sol, adioustant: Certes ie n'ay rien d'auantage: mais ie m'en vais vous montrer vne personne qui vous en pourra donner. Voicy vn homme puissant & fort riche qui s'auance: frappez-le de mesme d'un coup de pierre, & vous receurez la recompense qui vous est deuë. Luy se laissant persuader à ses paroles fait ce qu'on luy auoit dit. Mais cét audacieux impudent fut bien frustré de ses esperances: car ayant esté pris, il fut pendu, & souffrist la peine qu'il auoit iustement meritée.





V.

*Ce n'est pas aux foibles à tenir des
discours hautains.*

LA MOUCHE ET LA MULE.

VNe Mouche s'estant mise sur le timon
d'un chariot crioit apres la Mule qui le
tiroit: Que tu es lente, luy disoit-elle, ne
veux-tu pas aller plus viste? Prends garde
que ie ne te picque le cou avec mon aiguillon.
Mais la Mule luy respondit: Tes paroles ne
me touchent point: Je ne crains que celuy
qui estant assis sur le devant du chariot, &
tenant entre ses mains les rênes auxquelles
est attaché le mors que ie blanchis de mon
écume, tourne & manie comme il luy
plaist le joug que ie porte, en me cinglant
avec son fouet. C'est pourquoy quitte cette
insolence friuole & ridicule: car ie sçay
quand il faut s'arrester, & quand il faut
courir.

Cette Fable nous fait voir, combien on
se peut mocquer justement de celuy, qui
n'ayant aucune force fait neantmoins de
vaines menaces.



V.

Ridenda imbecillorum superbiloquentia!

MUSCA ET MVLA.

Musca in temone sedit & Mulam increpans :

Quam tarda es , inquit : non vis citius
progredi ?

Vide ne dolone collum compungam tibi.

Respondit illa : Verbis non moueor tuis,

Sed istum timeo , sella qui prima sedens

Iugum flagello temperat lento meum,

Et lora frenis continet spumantibus.

Quapropter aufer friuolam insolentiam :

Namque ubi strigandum est , & ubi cur-
rendum , scio.

¶ Hac derideri fabula merito potest,
Qui sine virtute vanas exercet minas.



V I.

Libet inops seruo diuite felicior.

CANIS ET LUPVS.

Quam dulcis sit libertas breuiter proloquar.

¶ Cani perpasso, macie confectus Lupus
 Forte occurrit: salutantes dein inuicem
 Ut resisterunt; unde sic quaeso nites,
 Aut quo cibo fecisti tantum corporis?
 Ego qui sum longe fortior, pereo fame.
 Canis simpliciter: Eadem est conditio tibi,
 Praestare domino si par officium potes.
 Quod? inquit ille. Custos ut sis liminis,
 A furibus tucaris & noctu domum.
 Ego vero sum paratus: nunc patior nives,
 Imbresque, in syluis asperam vitam tra-
 hens:

Quanto est facilius mihi sub tecto viuere,



VI.

*La liberté quoy que pauvre, vaut mieux
que des chaines d'or.*

LE CHIEN ET LE LOUP.

IE diray icy en peu de mots, combien la liberté est douce.

Vn Loup tout maigre & tout défait, rencontra vn iour vn Chien gros & gras; & s'estans saluez l'un l'autre, ils s'arrestèrent pour parler ensemble. Le Loup commence à luy dire: D'où te vient cét embonpoint, ie te prie, & qu'as-tu mangé pour te faire vn corps si plein & si luisant? Moy qui suis beaucoup plus fort que toy, ie meurs de faim. Le Chien luy respondit simplement: Tu peux jouyr des mesmes auantages que moy, si tu veux rendre à mon maistre le mesme seruice. Et quel? dit le Loup: De garder la porte, & de deffendre la nuit sa maison contre les voleurs. Moy: dit-il, ie suis tout prest de faire cela. Je suis icy maintenant à souffrir la pluye & la neige, traînant vne vie languissante & miserable dans les bois. Combien me fera-t'il plus doux de

57 LES FABLES DE PHEDRE. LIV. III.

viure à couuert dans vne maison, où ie trou-
ueray dequoy manger tout mon saoul sans
auoir rien à faire? Vien donc avec moy, dit
le Chien. Comme ils alloient ensemble, le
Loup commença à apercevoir au coü du
Chien les marques de la chaisne qu'il auoit
accoustumé de porter. D'oü vient cela, dit-
il, cher amy? Cen'est rien. Mais encore dis
moy, iete prie. Parce que ie paroïs vn peu
vif, ils me lient durant le iour, afin que ie
me repose, & que ie veille lors que la nuit
sera venuë. Le soir on me délie, & ie vas par
tout où ie veux: On a soin de m'apporter
du pain: Mon maistre mesme me donne
des os de sa table: Les valets me jettent
tousiours quelque morceau, & tous les res-
tes des viandes dont on ne veut plus man-
ger. Ainsi me saoule, & me remplit le
ventre sans aucune peine. Mais dis moy,
lors que tu as enuie d'aller quelque part, le
peux-tu faire librement? Non pas tout a
fait, respondit-il. O bien, Monsieur le
Chien, jouys à la bonne-heure de ces biens
que tu vantes tant: Quant à moy, ie ne
voudrois pas achepter vn Royaume aux
dépends de ma liberté.

Et otiosum largo satiari cibo?

Veni ergo mecum. Dum procedunt, aspicit

Lupus à catena collum detritum Canis.

*Vnde hoc, amice? Nihil est. Dic queso
tamen.*

Quia videor acer, alligant me interdiu,

*Luce ut quiescam, et vigilem nox quum
venerit:*

Crepusculo solutus, qua visum est, vagor.

Adfertur ultra panis, de mensa sua

Dat ossa Dominus, frustra iactat familia,

Et quod fastidit quisque pulmentarium.

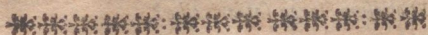
Sic sine labore venter impletur mens.

Age, si quo est abire animus, est licentia?

*Non plane est, inquit. Fruere quæ laudas
Canis:*

Regnare nolo, liber ut non sim mihi.





V I I.

Sat pulcher, qui sat bonus.

FRATER ET SOROR.

P Recepto monitus saepe te considera.

¶ Habebat quidam filiam turpissimam,

Idemque insigni & pulchra facie filium.

His Speculum in cathedra matris suppositum fuit,

Pueriliter ludentes, forte inspexerant.

Hic se formosum iactat; illa irascitur,

Nec gloriantis sustinet fratris iocos,

Accipiens (quid enim?) cuncta in contumeliam.

Ergo ad patrem cucurrit lesura inuicem,

Magnaue inuidia criminatur filium,

Vir natus, quod rem feminarum tetigerit.

Amplexus virumque ille, & carpens oscula,



V I I.

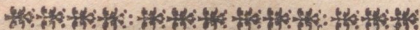
On est assez beau, quand on est bon.

LE FRERE ET LA SEUR.

Que cét aduis t'apprenne à te considérer souuent toy-mesme.

Vn hōme auoit vne petite fille extrêmement laide, & vn petit garçon parfaitement beau. Il arriua qu vn iour ils rencontrerent vn miroir sur la chaire de leur mere, & se jōiant comme les enfans ont accoustumé de faire, ils se regarderent dedans. Le petit garçon commence à se vanter qu'il estoit beau. La petite fille se met en colere, & ne peut souffrir les railleries de son frere, qui se glorifioit de la sorte, prenant tout en mauuaise part, & comme s'il luy eust fait iniure. C'est pourquoy voulant le picquer aussi à son tour, elle courut à son pere, & accusa son frere comme d vn crime atroce, de ce qu'estant garçon il auoit touché à vn miroir, qui ne doit seruir qu'aux femmes. Alors le pere les embrassant tous deux, & les baisant l vn apres l'autre, & partageant ainsi entr'eux les témoignages de son affe-

Étion paternelle: Je veux, leur dit-il, que vous vous regardiez tous les iours dans le miroir: Vous, mon fils, afin que vous ne deshonoriez pas vostre beauté par la laideur & le déreglement du vice; & vous, ma fille, afin que vous couvriez le défaut de vostre visage par la pureté de vos mœurs & de vostre vie.



VIII.

Où trouuera-t-on vn amy fidelle?

PAROLE DE SOCRATE.

IL n'y a rien de plus commun que le nom d'amy, ny de plus rare qu'un amy fidelle.

Socrate ayant commencé à bastir pour luy vne maison fort petite; Socrate, dis-je, dont ie veux bien souffrir la mort, pourueu que jacquiere sa reputation, & ceder comme luy à la violence de l'enuie, pourueu que tout le monde me iustifie dans le tombeau: Il y eut quelqu'un du peuple, comme c'est l'ordinaire, qui luy dit: Et comment vous, qui estes un si grand personnage, vous bastissez-vous vne si petite maison? Pleust à Dieu, dit Socrate, que toute petite qu'elle est, ie la pûsse remplir de vrais amis.

Dulcemque in ambos caritatem partiens:

Quotidie, inquit, speculo vos uti volo,

Tu formam ne corrumpas nequitiae malis:

Tu faciem ut istam moribus vincas bonis.

VIII.

Fidelem ubi inuenias virum?

SOCRATIS DICTVM.

VNgare amici nomen, sed rara est
fides.

¶ Quum paruas ades sibi fundasset
Socrates,

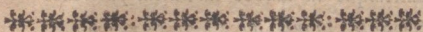
(Cuius non fugio mortem, si famam
adsequar,

Et cedo inuidiae dummodo absoluat
cinis)

E populo sic nescio quis, ut fieri solet:

Quæso tam angustam talis vir ponis domum?

Vinam, inquit, veris hanc amicis impleam.



I X.

Ne sis credulus, maxime criminatori.

RES GESTA SVB AVGVSTO.

Periculosum est credere & non credere,
Vtriusque exemplum breuiter exponens
rei.

Hippolitus obiit, quia noueræ creditum est:
Cassandræ quia non creditum, ruit Ilium.
Ergo exploranda est veritas multum prius,
Quam stulta prauè iudicet sententia.
Sed fabulosa ne vetustate eleuem,
Narrabo tibi memoria quod factum est
mea.

¶ Maritus quidam quum diligeret
coniugem,

Togamque puram iam pararet filio,
Seductus in secretum à liberto suo
Sperante heredem suffici se proximum,

I X.



I X.

*Ne croy po' n. legerement , & sur tout lors
qu'on accuse les autres.*

HISTOIRE ARRIVEE D V TEMPS
D' A V G V S T E.

IL est dangereux de croire & de ne croire pas : Et pour dire en peu de mots vn exemple de l'vn & de l'autre ; Hippolyte mourut parce qu'on creût sa marastre ; & Troye fust ruinée , parce qu'on ne creût pas Cassandre. Il faut donc examiner aupara-
uant avec grand soin la verité de chaque chose , pour ne prendre pas des impressions indiscrettes , & ne porter pas vn faux iugement. Mais afin de ne rabbaïsser pas cette verité , en la faisant voir seulement dans quelque ancienne fable , ie vous raconteray ce qui s'est fait de mon temps.

Vn homme ayant extrêmement sa femme , & ayant vn fils , auquel il estoit sur le point de donner cette robbe qu'on donne aux enfans à l'âge de quatorze ans , auoit vn affranchy , lequel esperant de de-
uenir son plus proche heritier , le tira à part ,

F

61 LES FABLES DE PHEDRE. LIV. III.

& luy dit en secret beaucoup de choses faul-
ses contre son fils, & encore plus pour des-
honneur sa femme, quoy que tres-chaste.
Enfin il adiousta, ce qu'il scauoit luy de-
voir causer vne extreme douleur dans l'af-
fection qu'il auoit pour elle, qu'elle auoit
vn adultere qui la venoit voir souuent, &
que ce commerce infame noircissoit la re-
putation de sa maison. Cét homme trans-
porté de colere contre sa femme faussement
accusée, fit semblant de s'en aller à sa mai-
son des champs, & demeura neantmoins
secretement dans la ville. Puis reuenant
de nuict, il entre tout d'un coup dans son
logis, & va droit dans la chambre de sa fem-
me, où son fils dormoit dans le liét de sa
mere qui l'auoit voulu auoir près d'elle,
l'observant avec plus de soin dans cet âge
plus auancé. Cependant tandis qu'on cher-
che de la lumiere, & que les valets courent
d'un costé & d'autre, cet homme ne pou-
uant plus retenir la violence de sa fureur &
de sa colere, s'auance vers le liét, taiste
avec la main parmy les tenebres la teste de
celuy qu'il rencontre, & sentant qu'il auoit
les cheveux courts, luy passe son espée au
travers du corps, ne pensant à autre chose
qu'à satisfaire sa douleur & sa vengeance.
En suite la lumiere estant venuë, il ap-
perçoit son fils mort, & sa femme tres-

Qui dum de puero multa mentitus foret,
 Et plura de flagitijs castæ mulieris,
 Adiecit id quod sentiebat maxime
 Doliturum amanti, ventitare adulterum,
 Stuproque turpi pollui famam domus.
 Incensus ille falso vxoris crimine
 Simulauit iter ad villam, clamque in
 oppido
 Subsedit: deinde noctu subito ianuam
 Intrauit, recta cubiculum vxoris petens,
 In quo dormire mater natum iusserat,
 AEtatem adultam seruans diligentius.
 Dum quærant lumen, dum concurSAT fa-
 milla,
 Iræ furentis impetum non sustinens
 Ad lectum accedit, tentat in tenebris
 caput.
 Vt senit tonsum, gladio pectus transigit,
 Nihil respiciens dum dolorem vindicet.
 Lucerna adlata, simul aspexit filium,
 Sanctamque vxorem dormientem cubiculo,
 Sopita primo quæ nil somno senserat;
 F ij

*Repræsentauit in se pœnam facinoris,
Et ferro incubuit, quod credulitas strin-*
xerat.

*Accusatores postularunt mulierem,
Romamque pertraxerunt ad Centumuiros.
Maligna infontem deprimit suspicio,
Quod bona possideat. Stant patroni fortiter
Causam tuentes innocentis femine.
A Diuo Augusto tunc petiere iudices
Vt adiuuaret iurisiurandi fidem,
Quod ipsos error implicuisset criminis.
Qui postquam tenebras dispulit calumnie,
Certumque fontem veritatis repperit,
Luat, inquit, pœnas causa libertus mali.
Namque orbam nato simul & priuatam
viro,*

*Miserandam potius quam damnandam
existimo.*

*Quod si damnanda perscrutatus crimina
Pater familias esset, si mendacium
Subtiliter limasset à radicibus,
Non euertisset scelere funesto domum.*

chaste qui dormoit dans son lit, laquelle estant dans son premier sommeil, n'auoit rien senty de tout ce vacarme. Ainsi reconnoissant le crime qu'il auoit commis, il se punit luy mesme, & se perça avec le mesme fer dont sa credulité luy auoit fait percer son propre fils. Des accusateurs poursuivirent apres cette femme, & la traîsnerent à Rome deuant les cent iuges. On attaque son ianocence par de faux soupçons, & par de malignes consequences, à cause qu'elle estoit demeurée maistresse du bien. Les Aduocats demeurent fermes de leur costé, soustenant la cause si iuste de cette femme. Alors les iuges supplierent l'Empereur Auguste de les vouloir aider à s'acquiter de leur serment, & de l'obligation de leur charge, parce qu'ils ne pouuoient démêler vne accusation si embrouillée. Et ce Prince ayant dissipé les tenebres de la calomnie, & pénétré iusques dans le fonds & dans la source de la verité de cette affaire, prononça ce iugement : Que l'affranchy qui a esté l'vnique cause de tant de maux, souffre la peine qu'il a meritée. Car quât à cette femme, qui a perdu tout ensemble son fils & son mary, ie la crois digne de compassion, & non pas de chastiment. Que si cét homme eust eu soin de bien examiner les accusations atroces qu'on formoit contre sa fa-

63 LES FABLES DE PHEDRE. LIV. III.
mille, s'il eust fait vne recherche de cette
fausseté avec vne exactitude toute entiere
pour en decouvrir le principe & l'origine, il
n'eust pas ruiné toute sa maison par vn cri-
me si funeste.

Ne méprise rien de ce qu'on te dit, & ne
croy pas neantmoins tout d'un coup tout
ce qu'on te dit : parce que souvent ceux-là
sont coupables que tu crois les plus esloi-
gnez de l'estre; & ceux-là accusez malicien-
sement comme coupables, qui sont en effet
tres-innocens. Les personnes les plus sim-
ples peuuent apprendre de cette histoire à
ne point porter de iugement sur le rapport
d'autrui : parce que les hommes estant
poussez par des desirs & des pretensions dif-
ferentes, agissent d'ordinaire, ou par auer-
sion, ou par faueur. Ainsi ne croy iamais
bien connoistre que celuy que tu connois
par toy mesme.

I'ay esté plus long dans ce recit que ie
n'ay accoustumé : parce que quelques vns
trouuent mauuais que ie sois si court.



¶ Nil spernat auris, nec tamen credat
statim,

Quandoquidem & illi peccant quos mi-
nime putes;

Et qui non peccant impugnantur fraudibus.

¶ Hoc admonere simplices etiam potest,

Opinione alterius ne quid ponderent;

Ambitio namque dissidens mortalium,

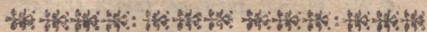
Aut gratiae subscribit, aut odio suo.

Erit ille notus, quem per te cognoueris.

¶ Hæc exsecutus sum propterea pluribus,

Brevitate nimia quoniam quosdam offen-
dimus.





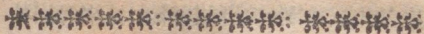
X.

Optima sæpe despecta.

MARGARITA IN STERQVILINIO.

IN sterquilinio pullus gallinacius
 Dum quærit escam, margaritam repperit:
 Iaces indigno quanta res, inquit, loco:
 O si quis pretij cupidus vidisset tui!
 Olim redissēs ad splendorem maximum.
 Ego qui te inueni, potior cui multo est
 cibus,
 Nec tibi prodesse, nec mihi quicquam potes,
 ¶ Hoc illis narro qui me non in-
 telligunt.





X.

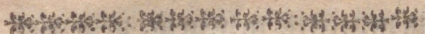
*Souuent on laisse l'or dans la bouë, la vertu
dans le mépris.*

LA PERLE DANS LE FUMIER.

VN ieune coq cherchant à manger dans
vn fumier y trouua vne Perle. O belle
chose, dit-il, que tu es dans vn lieu sale &
indigne de ta beauté ! Ha si quelqu'un de
ceux qui te desirent passionnement à cause
de ton prix & de ta valeur, t'auoit apperceu,
il y auroit long-temps qu'il t'auroit remis
dans ton premier esclat. Quant à moy qui
te trouue icy, & qui aimerois beaucoup
mieux trouuer quelque chose de bon à man-
ger, ie ne te puis seruir en rien, ny toy à
moy.

Ie dis cecy pour ceux qui ne compren-
nent rien dans mes fables.

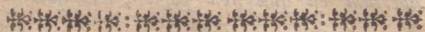




XI.

*A. l'œuvre l'ouvrier.*LES ABEILLES ET LES BOURDONS
JUGEZ PAR LA GUESPE.

LEs Abeilles ayant fait leur miel sur vn haut chesne, des Bourdons lâches & paresseux, disoient qu'il estoit à eux. L'affaire vint en iustice, & vne Guespe fut prise pour iuge: laquelle connoissant parfaitement la nature des vns & des autres, propose cette condition aux deux parties: Vostre corps, dit-elle, a beaucoup de rapport, & vostre couleur est toute semblable, desorte que c'est avec grande raison que vostre affaire paroist douteuse & embrouillée; Mais de peur que ie ne blesse par imprudence la iustice que ie vous veux rendre aux vns & aux autres, prenez des ruches & faites vostre ouvrage dans la cire, afin qu'on puisse iuger par le goust du miel, & par la forme de ces rayons, qui sont ceux qui ont formé celuy dont il s'agit maintenant. Les Bourdons refusent de se soumettre à cette condition, & les Abeilles la reçoivent avec joye.



X I.

Opus artificem probat.

APES ET FUCI VESPA IUDICE.

A Pes in alta quercu fecerant fauos:
 Hos fuci inertes esse dicebant suos.
 Lis ad forum deducta est Vespā iudice:
 Quæ genus utrumque nosset cum pul-
 cherrime,

Legem duabus hanc proposuit partibus:
 Non inconueniens corpus, & par est color:
 In dubium plane res ut merito venerit:
 Sed ne religio peccet imprudens mea,
 Alueos accipite & ceris opus infundite,
 Ut ex sapore mellis & forma faui,
 De queis nunc agitur, auctor horum
 appareat.

Fuci recusant, Apibus conditio placet.

Tunc illa talem sustulit sententiam:

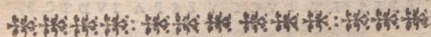
F. vj



*Apertum est quis non possit , aut quis
fecerit ,*

Quapropter Apibus fructum restituo suum.

*¶ Hanc præterissem fabulam silentio,
Si pactam Fuci non recusassent fidem.*



XII.

Otiare , quò labores.

ÆSOPVS LVDENS.

P*Verorum in turba quidam ludentem
Atticus*

Æsopum nucibus quum vidisset, restitit,

Et quasi delirum risit: quod sensit simul

Derisor potius quam deridendus senex,

Arcum retensum posuit in media via:

*Hens , inquit , sapiens , expedi quid
fecerim.*

Concurrit populus: ille se torquet diu,

Nec questionis posita causam intelligit.

Alors la Guespe prononça cette sentence:
On voit clairement qui sont ceux qui n'ont
pû faire ce miel, & qui sont ceux qui l'ont
fait. C'est pourquoy ie rends aux Abeilles
le fruit de leur travail.

L'eusse passé cette Fable sous silence, si
les Bourdons s'estans accordez à prendre
vn iuge, n'auoient refusé en suite de s'y
soumettre.



X I I.

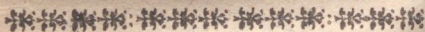
Se reposer pour mieux travailler.

ESOPÉ SE DIVERTISSANT.

VN Athenien ayant veu Esope qui
ioüoit aux noix au milieu d'une trou-
pe d'enfans, s'arresta tout surpris, & se
mocqua de luy comme d'un fou & d'un
radoteur: Ce bon vieillard plus propre à se
mocquer des autres qu'à en estre moqué,
s'en estant apperceu, mit vn arc débandé
au milieu de la rue, & luy dit: Hola, Mon-
sieur, vous qui faites tant le sage, décou-
urez-nous vn peu la raison de ce que ieviens
de faire. La dessus le peuple accourt: Cét
homme se tourmente long-temps en vain,

67 LES FABLES DE PHEDRE. LIV. III.
& ne peut comprendre quel est le sujet de la
question qu'on luy a proposée. En fin il se
rend & adouë son ignorance. Et le sage
vieillard estant demeuré vainqueur, dit:
Vous romprez bien tost cét arc, si vous le
tenez tousiours bandé: mais si vous le dé-
bandez, vous vous en pourrez servir quand
vous voudrez.

Ainsi on doit donner quelquefois quel-
que diuertissement à l'esprit, afin qu'il re-
tourne plus ferme & plus vigoureux pour
faire ses fonctions.



X I I I.

*Celuy qui a soin de l'education, est plus pere
que le pere mesme.*

L'AGNEAU NOVRRY D'VNE CHEVRE.

VN Agneau beslant au milieu des Che-
vres avec lesquelles il viuoit; vn chien
luy dit: Tu te trompes, sot que tu es, ce
n'est pas là ta mere: Et luy monstra les Bre-
bis qui passoient separément en vn lieu
loin de là. Alors l'Agneau luy respondit:
Je ne cherche pas celle qui conçoit quand
il luy plaist, & qui portant durant quel-

*Nonissime succumbit: Tum victor sophus:
Cito rumpes arcum, semper si tensum
habueris;*

At si laxaris; quum voles, erit utilis.

*¶ Sic lusus animo debent aliquando
dari,*

Ad cogitandum melior ut redeat tibi.



XIII.

Qui educat pater magis quam qui genuit.

AGNVS A CAPELLA NVTRITVS.

I*Nter capellas Agno balanti Canis,
Stulte, inquit, erras: non est hæc mater
tua,*

Ovesque segregatas ostendit procul.

*Non illam quæro, quæ quum libitum est,
concipit,*

Dein portat onus ignotum certis mensibus.

Nonissime prolapsam effundit sarcinam:

68 PHAEDRI FABVL. LIB. III.

*Verum illam quæ me nutrit admoto vberè,
Fraudatque natos lacte, ne desit mihi.
Tamen illa est potior quæ te peperit. Non
ita est:*

*Vnde illa sciuit nigræ an albus nascerer?
Age porro scisset: quum crearer masculus,
Beneficium magnum sane natali dedit
Vt expectarem lanium in horas singulas.
Cuius potestas nulla in gignendo fuit,
Cur hac sit potior, quæ iacentis mise-
rita est,*

*Dulcemque sponte præstat benevolentiam?
Fasit parentes bonitas non necessitas.*

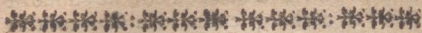
¶ *His demonstrare voluit auctor ver-
sibus*

Obstistere homines legibus, meritis capi.



ques mois vn fardeau qu'elle ne connoist pas, s'en décharge enfin, le laissant tomber par terre : mais ie cherche celle qui me nourrit en me tendant ses tettes, & qui prie ses petits du lait qui leur appartient, afin d'en auoir pour m'en donner. Mais celle qui t'a mis au monde est tousiours preferable à l'autre. Non certes, dit l'Agneau, car d'où a-t'elle sceu si ie deuois naistre blanc ou noir ? Et quand bien elle l'eust sceu, ayant esté formé masse comme ie suis, elle m'a fait certes vne grande faueur, en me mettant au monde, pour attendre à toute heure le boucher qui me doit esgorger. Pourquoy donc prefererois-je celle qui n'a eu aucun pouuoir sur moy en me faisant naistre, à celle qui a eu pitié de moy, lors que i'estois couché par terre, & abandonné de tout le monde, & qui me donne de son propre mouuement tant de marques de sa bien-veillance & de sa douceur ? C'est la bonté & l'affection & non la necessité de la nature qui fait les peres & les meres.

L'Auteur a voulu monstrier par ces vers, que les hommes resistent à l'obligation des loix ; mais qu'on les gagne en leur faisant du bien.



X I V.

Il est, & plus loüable, & plus seur d'obliger tout le monde.

LA CIGALLE ET LE HIBOU.

CEluy qui n'est point doux & accommodant enuers les autres, porte souvent la peine de son orgueil.

Vne Cigale rompoit la teste à vn Hibou par ses criailleries, & tourmentoit fort cét oyseau, qui a accoustumé de chercher à manger durant la nuit, & de dormir durant le iour dans le creux de quelque arbre. Le Hibou l'ayant priée de se taire, elle commença à crier beaucoup plus fort: & comme il la supplioit vne seconde fois, elle s'opiniastra encore dauantage. Le Hibou voyant que tout luy estoit inutile, & que l'on méprisoit ses paroles, se seruit de cette finesse pour attraper cette causeuse. Puisque tu m'empeschés de dormir par tes châsons, qui sont tellement douces qu'il semble que ce soit Apollon mesme qui jouë de son Luth: j'ay enuie de boire du nectar que Pallas m'a donné depuis peu. Si tu le iuges





XIV

Humanitas, & gratior, & tutior.

CICADA ET NOCTVA.

Humanitati qui se non accommodat,
Plerumque pœnas oppetit superbiæ.

¶ Cicada acerbum noctuæ conuicium
Faciebat, solita victum in tenebris querere,
Canoque ramo capere somnum interdiu.

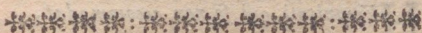
Rogata est vt taceret; multo validius
Clamare cœpit. Rursus admota prece,
Accensa magis est. Noctua vt vidit sibi
Nullum esse auxilium, & verba contemni
sua,

Hac est adgressa garrulam fallacia:
Dormire quia me non sinunt cantus tui,
Sonare cithara quos putes Apollinis,
Potare est animus nectar, quod Pallam
miki



70 PHAEDRI FABVL. LIB III.

Nuper donauit: si non fastidis, veni;
 Vnâ bibamus. Illa, quæ ardebat siti,
 Simul cognouit vocem laudari suam,
 Cupide aduolauit. Noctua egressa cauo
 Trepidantem consectata est, & leto dedit.
 Sic vina quod negarat, tribuit mortua.



X V.

Fructu non folijs arborem æstima.

ARBORES IN DEORVM TUTELA.

Olim quas vellent esse in tutela sua
 Diui legerunt arbores. Quercus Ioui,
 Et myrtus Veneri placuit, Phæbo laurea,
 Pinus Cybelæ, populus celsa Herculi.
 Minerva admirans, quare steriles su-
 merent,

Interrogauit: causam dixit Iupiter:
 Honorem fructu ne videamur vendere.
 At mehercule narrabit quod quis voluerit,

LES FABLES DE PHEDRE. LIV. III. 70
digne de toy, vien-t'en ie te prie, & nous en
beurons ensemble. La Cigale qui mouroit
de soif, & qui voyoit outre cela qu'on la
loüoit de sa belle voix, s'enuola vers luy
avec grande ardeur. Et aussi tost le Hibou
sortant de son trou, la poursuivit toute
tremblante de peur, & la tua. Ainsi elle luy
donna par sa mort le silence, qu'elle luy
auoit refusé durant sa vie.



X V.

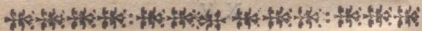
*Estime l'arbre par les fruits, & non
par les feuilles.*

DES ARBRES CHOISIS PAR LES DIEUX.

LEs Dieux choisirent autrefois les Ar-
bres qu'ils vouloient prendre en leur
protection. Iupiter choisit le Chesne, Venus
le Myrte, Apollon le Laurier, Cybele le Pin,
& Hercule le haut Peuplier. Minerue s'es-
tonnant de ce qu'ils prenoient des arbres
steriles, leur en demanda la cause. Iupiter
luy respondit: C'est, dit-il, que nous ne
voulons pas qu'il semble que nous leur
vendions l'honneur que nous leur faisons,
pour le fruit qu'ils rapporteroient. Certes

71 LES FABLES DE PHEDRE. LIV. III.
luy dit-elle, chacun en dira ce qui luy plai-
ra : mais pour moy j'auouë que j'aime par-
ticulierement l'Oliuier à cause de son fruit.
Alors le pere des Dieux, & le createur des
hommes luy respondit : O ma fille, c'est
avec grande raison que tout le monde pu-
blie ta sagesse : car en effet si ce que nous
faisons n'est vtile, c'est vne folie que d'y
chercher de la gloire.

Cette Fable nous apprend de ne rien fai-
re que d'vtile.



XVI.

Sois content du tien, n'enuie point les autres.

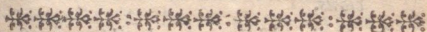
PLAINTÉ DV PAN A IUNON.

LE Pân vint vn iour tout fâché se plain-
dre à Iunon, de ce qu'elle ne luy auoit
pas donné vne voix aussi belle que celle du
Rossignol : que cét oyseau estoit admiré de
tous les autres, au lieu qu'ils se moquoient
tous de luy, aussi tost qu'il commençoit à
chanter. Aquoy la Deesse luy répondit pour
le consoler : Vous surpassez aussi les autres
oyseaux par vostre grandeur & par vostre
beauté. Vostre couë jette vn éclat qui égale

*Oliua nobis propter fructum est gratior.
Tunc sic Deorum genitor atque hominum
sator :*

*O nata , merito sapiens dicere omnibus
Nisi vtile est quod facimus , stulta est
gloria.*

*¶ Nihil agere quod non profit , fabella
admonet.*



X V I.

Tuis contentus ne concupiscas aliena,

PAVO AD IVNONEM.

P*auo ad Iunonem venit , indigne ferens
Cantus lusciniꝝ quod sibi non tribuerit :
Illum esse cunctis auibus admirabilem ,
Se derideri simul ac vocem miserit.
Tunc consolandi gratia , dixit Dea :
Sed forma vincis , vincis magnitudine ,
Nitor smaragdi collo praeferget tuo ,*

72 PHAEDRI FABVL. LIB. III.

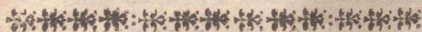
Pistisque plumis gemmeam caudam ex-
plicas.

Quò mi, inquit, mutam speciem si vin-
cor sonò?

Fatorum arbitrio partes sunt vobis datæ:
Tibi forma, vires Aquilæ, lusciniò melos,
Augurium coruo, leua cornici omina,
Omnes quæ propriis sunt contentæ vo-
cibus.

¶ Noli adfectare quod tibi non est
datum,

Delusa ne spes ad quærelam recidat.



XVII.

Multi homines nomine, non re.

ÆSOPVS AD GARRVLVM.

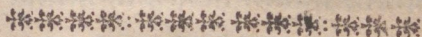
Æ Sopus domino solas cum esset sa-
milia

Parare cœnam iussus est maturius.

celuy

celuy des émeraudes, & lors que vous estendez vostre queue, vos plumes peintes d'une si admirable maniere semblent estre des diamans. Mais dequoy me sert, luy dit-il, cette beauté muette, si ie dois ceder à un autre pour sa belle voix? L'ordre suprême des destins, dit Iunon, vous a fait à chacun vostre partage. Ils vous ont donné à vous la beauté, la force à l'Aigle, la voix douce & harmonieuse au Rossignol, la propriété de marquer de bons augures au Corbeau, celle de former de mauvais presages à la Corneille, & chacun de ces Oyseaux est content de la voix qu'il a receüe.

Ne desire point ce que la nature ne t'a point donné: de peur qu'estant trompé dans tes vaines esperances, il ne te reste que de vaines plaintes.



X V I I.

Plusieurs ne sont hommes que de nom.

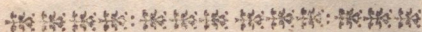
RESPONSE D'ESOPE A VN DISCOUVREUR.

Esope estant luy seul tout le train & tous les valets de son maistre, receût ordre un iour d'apprester le souper de meilleurs

G

73 LES FABLES DE PHEDRE. LIV. III.
heure qu'à l'ordinaire. Estant donc allé
pour chercher du feu, il parcourut plu-
sieurs maisons, & en ayant trouué enfin,
alluma sa chandelle. Mais parce que tour-
nant ainsi en diuers endroits, son chemin
estoit deuenu assez long, pour l'accourir
en reuenant il passa tout au trauers du mar-
ché. Et vn discoureur d'entre le peuple com-
mença à luy dire: Esope, que veux-tu faire
icy avec ta chandelle en plein midy? Ie
cherche vn homme, luy dit-il, & ensuite il
s'en retourna promptement en sa maison.

Si cét importun fit reflexion sur cette res-
ponse, il reconnut sans doute, qu'il n'auoit
pas paru homme à ce sage vieillard, d'estre
venu ainsi à contre-temps se joüer de luy
dans la grande haste où il estoit.



X V I I I.

*C'est estre bien mal-heureux, que de l'estre du-
rant sa vie, & encore plus apres sa mort.*

L'ASNE ET LES PRESTRES DE CYBELE.

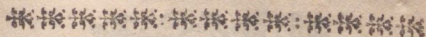
Celuy qui est né pour estre mal-heureux,
n'est pas seulement affligé durant tout
le cours de sa vie, mais la rigueur de son



*Ignem ergo quærens, aliquot lustravit domus.
Tandemque inuenit ubi lucernam accen-
deret.*

*Tum circumeunti fuerat quod iter longius,
Effecit breuius: namque recta per forum
Cæpit redire: & quidam è turba garrulus:
Æsopè, medio sole quid cum lumine?
Hominem quero, inquit; & abit festinans
domum.*

*¶ Hoc si molestus ille ad animum rettulit,
Sensit profecto se hominem non visum seni,
Intempestiue qui occupato adluserit.*



XVIII.

*Miserrimus, qui in vita miser, post
mortem miserior.*

ASINVS ET GALLI.

*QVæ natus est infelix, non vitam modo
Tristem decurrit, verùm post obitum
quoque,*

G ij

74 PHAEDRI FABVL. LIB. III.

Persequitur illum dura fati miseria.

¶ Galli Cybeles circum quæstus ducere
Asinum solebant baiulantem sarcinas.
Is quum labore & plagis esset mortuus,
Detracta pelle sibi fecerunt tympana.
Rogati mox à quodam, delicio suo
Quidnam fecissent, hoc locuti sunt modo:
Patabat se post mortem securum fore,
Ecce alie plage congeruntur mortuo.

FINIS LIBRI III.



LES FABLES DE PHEDRE. LIV. III. 74
mauvais destin le poursuit encore, & le
tourmente mesme apres sa mort.

Des Prestres de Cybele allant à la queste
de porte en porte, auoient accoustumé de
mener vn Asne avec eux qui portoit leurs
hardes : lequel estant mort de fatigue & des
coups qu'il auoit receus, ils l'escorcherent,
& firent des rambours de sa peau. Quel-
qu'un leur ayant demandé ce qu'ils auoient
fait de leur bon amy qu'ils auoient tant ca-
ressé, ils luy respondirent en cette sorte : Il
croyoit qu'il seroit en seureté au moins
apres sa mort : mais tout mort qu'il est,
nous le chargeons encore de coups.

FIN DV III. LIVRE.



G iij



LES FABLES DE PHEDRE

LIVRE QVATRIEME.

P R E F A C E.



Es petits ouvrages vous paroissent vn jeu d'esprit; & certes avec grande raison : puisque nous nous iouions ainsi avec la plume, n'ayant rien à faire de plus important. Mais considerez bien ie vous prie, ces bagatelles & ces niaiseries. Combien de fruit & d'utilité trouuerez-vous renfermé sous leur escorce? Les choses ne sont pas tousiours telles, qu'elles paroissent: Plusieurs se laissent tromper par la premiere apparence. Il y en a tres-peu qui



P HÆ D R I

FABVLARVM

L I B E R Q V A R T V S.

P R Æ F A T I O.



Oculare tibi videtur: & sane bene.

*Dum nihil habemus mains, calamo
ludimus.*

Sed diligenter intueri has nenas.

Quantam sub illis utilitatem reperiēs?

*Non semper ea sunt quæ videntur: de-
cipit*

G iij

*Frons prima multos : rara mens intelligit
 Quod interiore condidit cura angulo.
 Hoc ne locutus sine mercede existimer,
 Fabellam adijciam de mustela & muribus.*



FABVLA I.

Astutus astu non capitur.

MVSTELA ET MVRES.

M*ustela quum annis & senecta
 debilis,*

Mures veloces non valeret adsequi,

Inuoluit se farina, & obscuro loco

*Abiecit negligenter. Mus escam pu-
 tans*

Adsiluit, & compressus occubuit neci:

Alter similiter; deinde perijt tertius.

Aliquot secutis, venit & retorridus,

*Qui saepe laqueos & muscipula effu-
 gerat,*

LES FABLES DE PHEDRE. LIV. IV. 76
reconnoissent en ce genre d'escrire, ce que
l'art & l'adresse de l'Autheur a caché, &
comme enucloppé dans les replis de ces Fa-
bles. Et afin qu'il ne semble pas que j'aye
dit cecy vainement, ie m'en vay vous ra-
conter la Fable de la Belette & des Souris.



FABLE I.

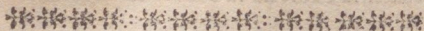
*C'est en vain qu'on tend des pieges à un
homme habile.*

LA BELETTE ET LES SOVRIS.

VNe Belette ne pouuant plus atteindre
à la course les Souris, à cause de la
foiblesse que son âge & sa vieillesse luy
auoient causée; elle se couurit toute de fa-
rine, & s'en alla s'estendre tout de son
long comme vne piece de chair en vn lieu
sombre & obscur. Vne souris la voyant &
pensant que ce fut quelque chose de bon à
manger, se jeta sur elle, & la Belette la pre-
nant, la tua. Il en vint encore vne seconde,
puis vne troisieme, qui perirent toutes de
la mesme sorte. Quelques autres ayant esté
prises en suitte, il en vint enfin vne vieille,
toute ratatinée, qui s'estoit sauuée souuent

G v

77 LES FABLES DE PHEDRE. LIV. IV.
des pieges & des fouricières : Et décou-
urant de loin les embusches de cét ennemy
fin & subtil : Puisse-tu te porter aussi bien,
dit-elle, comme tu és véritablement de la
arine.



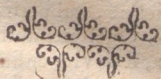
II.

*Le glorieux méprise ce qu'il ne
peut avoir.*

LE RENARD ET LE RAISIN.

VN Renard pressé par la faim tâchoit
d'atteindre en sautant de toute sa for-
ce à vne grappe de raisin, qui estoit sur vne
vigne fort haute. Et ne luy estant pas possi-
ble de l'auoir, il dit en s'en allant : Il n'est
pas encor meur, & ie ne le veux pas man-
ger verd.

Que ceux-là s'appliquent cét exemple,
qui rabaisent par leurs paroles, ce qu'ils ne
sont pas capables de faire.



Proculque insidias cernens hostis
callidi :
Sic valeas, inquit, ut farina es quæ iaces.



I I.

Spernit superbus quæ nequit assequi.

VVLPE ET VVA.

Fame coacta Vulpis, alta in vinea
Vuam adpetebat summis saliens viribus:
Quam tangere ut non potuit, discedens
ait :

Nondum matura est, nolo acerbam su-
sumere.

¶ Qui facere quæ non possunt, verbis
elevant,

Adscribere hoc debebunt exemplum sibi.





I I I.

Vindictæ cupidus sibi malum arcessit.

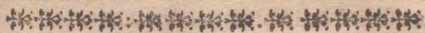
EQVVS ET APER.

Equus sedare solitus quo fuerat sitim,
Dum sese Aper volutat, turbavit
vadum.

*Hinc orta lis est. Sonipes iratus fero,
Auxilium petiit hominis, quem dorso
leuans*

*Rediit ad hostem latus. Hunc telis eques
Postquam interfecit, sic locutus traditur:
Lætor tulisse auxilium me precibus tuis:
Nam prædam cepi, & didici quam sis
utilis.*

*Atque ita coëgit frenos inuitum pati.
Tum mæstus ille: Paruæ vindictam rei
Dum quero demens, seruitutem rep-
peri.*



I I I.

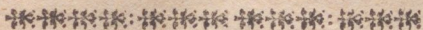
*Le vindicatif trouue sa misere dans
sa vengeance.*

LE CHEVAL ET LE SANGLIER.

LE Sanglier s'estant roulé dans vn gué
où le Cheual auoit accoustumé d'aller
boire, & ayant troublé l'eau; il s'excita
vne querelle entr'eux. Le Cheual estant en
colere contre cette beste sauuage, implora
le secours de l'homme, & le portant sur son
dos reuint trouuer son ennemy, rauy dejoye.
L'hôme qui estoit ainsi môté sur luy, ayant
tué le Sâglier, luy parla à ce qu'on dit, de cer-
te sorte: Ie me résiouys de t'auoir secouru
comme tu m'en atois prié. Car outre la pri-
se que i'ay faite, i'ay reconnu combien tu
me pouuois estre vtile. Et ainsi, il le con-
traignit de souffrir le frein mal-gré qu'il en
eust. Alors le Cheual estant tout triste, dit
ces paroles: Insensé que ie suis, recherchant
de me venger pour vne chose de neant, ie
suis tombé dans vne dure seruitude.

Cette Fable doit apprendre aux person-
nes coleres à souffrir plustost qu'on les of-

79 LES FABLES DE PHEDRE. LIV. IV.
fense impunément, que de s'assujettir elles
mesmes à la domination des autres.



I V.

*Il ne faut pas compter les hommes,
mais les peser.*

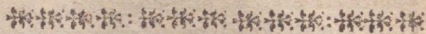
TESTAMENT INTERPRETÉ PAR ES OPE.

LE petit recir que ie m'en vay faire, ap-
prendra à la posterité, qu'un seul hom-
me a souuent plus de lumiere que tout un
peuple.

Vn iour un homme mourant laissa trois
filles. L'une estoit belle, & dresseoit des piè-
ges à ceux qui la voyoient par ses regards,
qui n'estoient pas assez modestes : L'autre
estoit bonne ménagere, passant sa vie aux
champs & à filer : La troisième estoit fort
laide, & addonnée au vin. Ce bon homme
fit leur mere son heritiere, mais à condition
qu'elle distribueroit son bien également à
ses trois filles, en telle sorte neantmoins
qu'elles ne le possederoient point, & qu'el-
les n'en jouïroient point ; & qu'aussi tost
qu'elles cesseroient d'auoir ce qu'elles au-
roient receu, elles donneroient cent fester.



¶ *Hæc iracundos admonebit fabula,
Impune potius lædi, quam dedi alteri.*



I V.

Homines non numerandi, sed ponderandi.

ÆSOPVS INTERPRES
TESTAMENTI.

Plus esse in vno sepe, quam in turba
boni,

Narratione posteris tradam breui.

¶ *Quidam decedens tres reliquit
filias,*

Vnam formosam & oculis venantem viros,

At alteram lanificam & frugi rusticam;

Denotam vino tertiam, & turpissimam.

*Harum autem matrem fecit heredem
senex*

*Sub conditione, totam vt fortunam
tribus*

80 PHAEDRI FABVL. LIB. IV.

*AEqualiter distribuat, sed tali modo,
Ne data possideant aut fruuntur: tum simul
Habere res desierint quas acceperint,
Centena matri conferant sestertia.*

*Athenas rumor implet: mater sedula
Iurisperitos consulit: nemo expedit
Quo pacto non possideant quod fuerit
datum*

*Fructumue capiant: deinde, quæ tulerint
nihil,*

Quanam ratione conferant pecuniam.

*Postquam consumpta est temporis longi
mora,*

Nec testamenti potuit sensus colligi,

Fidem aduocauit, iure neglecto, parens:

Seponeit mæchæ vestem, mundum muliebrem,

*Lauationem argenteam, eunuchos
glabros:*

Lanificæ agellos, pecora, villam, operarios,

Boues, iumenta, & instrumentum rusticum:

Potrici, plenam antiquis apothecam cadis,

LES FABLES DE PHEDRE. LIV. IV. 80
ses à leur mere. Aussi tost le bruit de ce Testament remplit toute la ville d'Athenes. La mere va consulter avec grand soin les Iuriconsultes : mais personne ne peut accorder, comment il se peut faire qu'elles ne possèdent point ce qui leur aura esté donné, & qu'elles n'en retirent point les fruits ; & s'il est vray qu'elles n'en jouyssent point, comment elles pourront ensuite donner de l'argent à leur mere. Ainsi vn long espace de temps s'estant passé dans ces doutes, & personne n'ayant pû comprendre le sens de ce Testament, la mere laissant ce qui estoit de droit & de l'ordonnance du mort, se contenta d'agir en cela de bonne foy. Elle met pour la part de celle qui estoit débauchée, tous les habits, tout ce qui sert à parer les femmes, des bains tout d'argent, des Eunukes delicats & effeminez. Elle destine à celle qui s'occupoit à filer, les terres, le bestial, la maison des champs, les valets pour traualier aux champs, les troupeaux de bœufs, les cheuaux, les asnes, & tout ce qui regarde le ménage de la campagne. Et elle reserve pour celle qui aimoit le vin, vn cellier plein de vin vieil, vne maison fort jolie, & de beaux iardins. Ayant donc resolu de leur distribuer de la sorte le bien du pere, & le peuple qui les connoissoit, approuuant ce partage ; Esope parut tout d'vn coup au

81 LES FABLES DE PHEDRE. LIV. IV.

milieu de l'assemblée, & commença à s'écrier: Ha! quelle douleur seroit-ce au pere de ces filles, s'il luy restoit encore quelque sentiment apres sa mort, de voir que les Atheniens n'auroient pu comprendre sa dernière volonté! Et comme on l'eut prié de dire son aduis sur ce Testament, il découurit ainsi ce qui auoit trompé tout le monde: Donnez, dit-il, la maison, les meubles, avec les beaux jardins, & le vin vieil à celle qui s'occupe à filer, & qui aime à viure aux champs: Donnez les habits, les perles, les valets, & tout le reste de ceste nature, à celle qui aime les festins & la bonne chere: Et donnez à celle qui est débauchée les champs, les vignes, & les troupeaux avec les bergers. Nulle ne pourra souffrir de se voir posséder des choses entierement esloignées de son humeur. Celle qui est laide & qui aime à boire, vendra tout ses ornemens precieux, pour auoir du vin: La débauchée vendra toutes les terres pour acheter de quoy se parer: Celle qui s'occupe à filer & qui aime les troupeaux, se défera à quelque prix que ce soit de cette maison de delices. Et en cette sorte nulle ne possedera ce qui luy aura esté donné; & de ce qu'elles auront receu de la vente de leur bien, elles payeront à la mere la somme portée par le Testament. Ainsi vn seul homme trouua par

Domum politam & delictatos hortulos.
 Sic destinata dare quum vellet singulis,
 Et adprobaret populus qui illas nouerat,
 AEsopus media subito in turba constitit:
 O si maneret condito sensus patri,
 Quam grauitur ferret, quod voluntatem
 suam

Interpretari non potuissent Artici!
 Rogatus deinde, soluit errorem omnium.
 Domum & ornamenta cum venustis hortulis
 Et vina vetera date lanifica rustica:
 Vestem, vnioues, pedissequos, & cetera
 Illi adsignate, vitam quæ luxu trahit:
 Agros, vites, & pecora cum pastoribus
 Donate mæcha: Nulla poterit perpeti
 Vt moribus quid teneat alienum suis.
 Deformis cultum vendet, ut vinum paret;
 Agros abiiciet mæcha, ut ornatum paret:
 At illa gaudens pecore, & lana dedita,
 Quacunque summa tradet luxuria domum:
 Sic nulla possidebit quod fuerit datum,
 Et dictam matri conferent pecuniam
 Ex pretio rerum quas vendiderint singulae.

¶ Ita quod multorum fugit imprudentiam,

Vnius hominis repperit sollertia.



V.

Ferunt fummos fulmina montes.

Pygna Myrion et Mustelorum.

QUum victi Mures Mustelarum
exercitu

Fugerent, & artos circum trepidarent
canos,

Aegre recepti, tamen euaserunt necem.

Duces eorum, qui capitibus cornua

Suis ligarant, ut conspicuum in praelio

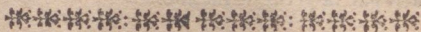
Haberent signum quod sequerentur milites

Hesere in portis, suntque capti ab
hostibus,

Quos immolatos victor audis dentibus

Capacis alui merfit tartareo specu.

LES FABLES DE PHEDRE. LIV. IV. 82.
la subtilité de son esprit, ce que tant d'autres moins habilles n'auoient pû découvrir.



V.

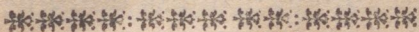
Les hautes montagnes sont les plus exposées à la foudre.

COMBAT DES BELETTES
ET DES SOVRIS.

LEs Souris ayant esté défaites vn iour par l'armée des Belettes, s'ensuyrent toutes espouuentées vers leurs petits trous, dans lesquelles se retirans avec grand' peine, elles éuiterent neantmoins la mort qui les menaçoit. Mais leurs capitaines qui auoient attaché des cornes sur leurs testes, afin que leurs soldats eussent comme vne espee d'enseigne, qu'ils peussent voir & suivre dans le combat, se trouuerent arrestez à l'entrée de leurs trous, & furent pris par les ennemis. Et le vainqueur les immolant à sa faim & à la cruauté de ses dents aides, les engloutit en la vaste estendue de son ventre, comme dans vn gouffre.

Ainsi lors que quelque accident funeste

83 LES FABLES DE PHEDRE. LIV. IV.
tombe sur vn pays, les g^rands & les Princes
sont d'ordinaire exposez au peril : mais le
simple peuple se sauue aisement, & est à cou-
uert par sa petitesse mesme.



VI.

*Les sots ne trouuent rien de bien que ce
qu'ils font eux-mesmes.*

PHEDRE CONTRE LES CENSEURS
DE SON LIVRE.

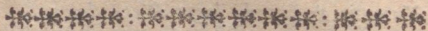
TOy qui examines mes écrits avec tant
de raffinement & de pointillerie, & qui
dédaignes de lire cette sorte de comptes di-
uertissans, ne quitte pas si tost la lecture
de ce petit Liure, & donne toy encore vn
peu de patience, tandis que ie m'efforce de
satisfaire à la feuerité de ton humeur, en
faisant joüer à Esope vn personnage plus
graue & plus serieux.

Pleust aux Dieux que la hache de Thessa-
lie n'eust iamais coupé les hauts pins sur les
costaux de la forest de Pelée. Et que le
subtil Argus voulant tracer sur les eaux
vne route audacieuse, & exposée aux perils
d'une mort visible n'eust point formé vn



¶ *Quemcumque populum tristis euen-
tus premit,*

*Periclitatur magnitudo principum :
Minuta plebes facili præsidio latet.*



V L.

*Stultus nisi quod ipse facit, nil rectum
putat.*

PHÆDRVS IN FABELLARVM
ÆSOPIARVM CENSORES.

T*V* qui nasute scripta distringis mea,
Et hoc iocorum legere fastidis genus,
Parua libellum sustine patientia,
Seueritatem frontis dum placo tuæ,
Et in cothurnis prodit Æsopus nouis.

*Vinam nec vnquam Pelei nemoris
iugo*

Pinus bipenni concidisset Thessala,
Nec ad professæ mortis audacem viam

34 PHAEDRI FABVL. LIB. IV.

*Fabricasset Argus opere Palladio ratem,
Inhospitalis prima quæ Ponti sinus
Patefecit, in perniciem Gratiûm &
Barbarûm.*

*Namque & superbi luget AEetæ domus,
Et regna Pelia scelere Medæe iacent,
Quæ sæuum ingenium variis inuoluens
modis*

*Illic per artus fratris explicuit fugam,
Hic cæde Patris Peliadum infecit manus.*

*Quid tibi videtur? hoc quoque insul-
sum est, ais,*

*Falsoque dictum; longe quia vetustior
AEgea Minos classe perdomuit freta,
Iustoque vindicauit exemplo impetum.*

*Quid ergo possum facere tibi, lector
Cato,*

*Si nec fabellæ te iuuant, nec fabulæ?
Noli molestus esse omnino litteris,
Maiorem exhibeant ne tibi molestiam.*

nauire

LES FABLES DE PHEDRE. LIV. IV. 84
mauire par l'art & l'adrefse de Pallas. Ce
nauire, dif-je, lequel ourant le premier
l'entrée de la mer, qui iufques à lors eftoit
demeurée inaccessible, a esté fi funefte aux
Grecs & aux barbares. Car en fuitte de cette
entreprise la fuperbe maifon d'Actas a esté
remplie de fang & de deuil, & le Royaume
de Pelias a esté ruiné entierement par le cri-
me de Medée: qui déguifant par plufieurs
artifices fon efprit cruel & impitoyable, dé-
chira en plufieurs morceaux les membres
de fon frere pour fauorifer fa fuite hors de
fon pays, & porta les filles de Pelias à fouil-
ler leurs mains dans le fang de leur propre
pere.

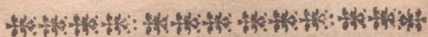
Que vous femble de ce recit? Vous me
direz, fans doute, qu'il eft impertinent, &
eftabli fur vne faufseté touchant ce premier
vaisseau: parce que long-temps auant les
Argonautes Minos auoit dompté la violen-
ce de la mer Egée en la couurant d'une
grande flotte, & auoit vangé la mort de fon
fils par vne punition auffi iufte qu'exem-
plaire.

Comment donc puis-je faire pour vous
contenter, vous qui faites tant le feuer &
le Caton: fi vous ne gouftez ny les petits
contes d'Efope, ny les grandes Fables des
Poëtes? C'est pourquoy ie vous confeille
de ne point inquieter les Mufes & les gens

H

85 LES FABLES DE PHEDRE. LIV. IV.
ſçauans , de peur qu'ils ne vous donnent
plus de peine que vous ne leur en ſçauriez
faire.

I'ay dit cecy pour ces petits eſprits , qui
font les rencheris & les dégouſtez , & qui
pour paroître habiles & iudicieux , trou-
uent à redire dans le Ciel meſme.



V I I.

*Les mauuaiſes langues en rencontrent de plus
mauuaiſes qu'elles.*

LA VIPERE ET LA LIME.

Celuy qui veut mordre & déchirer vn
autre , qui ſçait encore mieux mordre
& déchirer que luy , ſe verra dépeint dans
cette Fable.

Vne Vipere eſtant venuë dans la boutique
d'un ferrurier , & voulant voir ſi elle n'y
trouueroit rien à manger , ſe mit à mordre
vne Lime qu'elle rencontra. Mais elle luy
reſiſtant par ſa dureté naturelle , luy dit ces
paroles : Inſenſée que tu es , comment pre-
tends-tu de me bleſſer avec tes dens , moy
qui ay accouſtumé de mordre & de ronger
le fer meſme?

PHAEDRI FABVL. LIB. IV. 55

Hoc illis dictum est, si qui stulti nau-
seant:

Et ut putentur sapere, cælum vituperant.



VII.

Maledico maledicens pejus audier.

VIPERA ET LIMA.

MOrdaciorum qui improbo dente
adpetit,

Hoc argumento se describi sentiat.

¶ In officinam fabri venit Vipera.

Hæc quum tentaret si qua res esset cibi,

Limam momordit: illa contra contumax:

Quid me, inquit, stulta dente captas
ledere,

Omne adsuæni ferrum quæ conrodere?



H ij

VIII.

Improbi ne pereant, perdunt.

VVLVES ET HIRCVS.

Homo simul ac venit in magnum
periculum,

Effugium reperire alterius querit malo.

¶ *Quum decidisset Vulpis in puteum
inſcia,*

Et altiore clauderetur margine,

Deuenit Hircus ſitiens in eundem locum:

Simul rogauit, eſſet an dulcis liquor,

Et copioſus: illa fraudem moliens:

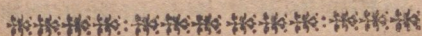
Deſcende, amice, tanta bonitas eſt aqua,

Voluptas vt ſatiari non poſſit mea.

Immifit ſe barbatus: tum Vulpecula

Euaſit puteo, nixa celiſ cornibus:

Hircumque claſſo liquit haerentem vado.



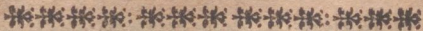
V I I I.

*Les méchans fuyent le peril en y iettant
les autres.*

LE RENARD ET LE BOUC.

Lors que l'homme est tombé dans quel-
que grand peril, il tâche pour se tirer
du mal qui le menace d'y ietter les autres.

Vn Renard estant tombé dans vn puits
sans y penser, & n'en pouuant plus sortir à
cause que le bord estoit trop haut: vn Bouc
pressé de la soif vint au mesme lieu, & luy
demanda s'il y auoit beaucoup d'eau, & si
elle estoit bonne. Alors le Renard luy dres-
sant vn piege, luy dit: Descend, cher amy,
l'eau est si bonne que ie suis rauy d'en boi-
re, & ne m'en puis fouler. Le Bouc se ietta
aussi tost en bas, & le Renard montant sur
ses grandes cornes, se retira hors du puits,
& laissa le Bouc enfermé au fonds de cette
eau.

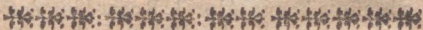


I X.

*Chacun a ses defauts, mais nous ne faisons
attention qu'à ceux des autres.*

LA BESACE.

Iupiter nous a mis vne Besace sur l'espaule, & a remply le costé de derriere de nos propres defauts, & celuy de deuant des defauts des autres. Ainsi nous ne pouuons voir nous-mesmes nos propres fautes, au lieu que les autres n'ont pas plustost manqué en la moindre chose, que nous les censurons seuerement.



X.

Tost ou tard les méchans sont punis.

LE VOLEUR PILLANT VN AUTEL.

VN Voleur ayant allumé sa lampe à l'Autel de Iupiter, le pillà à la lueur de sa propre lumiere; & s'en retournant



I X.

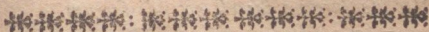
Suus cuique attributus est error, sed non
videmus mantica quod in tergo est.

P E R A.

Peras imposuit Iupiter nobis duas:
Propriis repletam vitis post tergum dedit
Alienis ante pectus suspendit grauem.

Hac re videre nostra mala non
possumus:

Alij simul delinquant, censores sumus.



X.

Antecedentem scelestum non deserit pede
poena claudo.

FVR ARAM COMPILANS.

Lucernam fur accendit ex ara
Iouis,

H iij

38 PHAEDRI FABVL. LIB. IV.

*Ipsūque compilauit ad lumen suū;
Onustus qui sacrilegio quū discederet,
Repente vocem sancta misit religio:
Malorum quamuis ista fuerint munera,
Mibique inuisa, ut non offender
subripi;*

*Tamen, scelesce, spiritu culpam lues,
Olim quū adscriptus venerit pœnæ dies.
Sed ne ignis noster facinori præluceat,
Per quem verendos excolit pietas Deos,
Veto esse tale luminis commercium.*

*Ita bodie nec lucernam de flamma
Deū,*

Nec de lucerna fas est accendi sacrum.

*¶ Quot res contineat hoc argumen-
tum utiles,*

*Non explicabit alius quam qui repperit.
Significat primo, sepe quos ipse alueris,
Tibi inueniri maxime contrarios.*

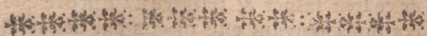
*Secundo ostendit, scelera non ira Deum
Fatorum dicto sed puniri tempore.*

chargé du butin qu'il auoit acquis par son sacrilege, cette voix sortit tout d'un coup de ce lieu saint & religieux: Encore que ces dons m'ayant esté offerts par des méchans, ie les eusse en horreur; & qu'ainsi ie ne me mette point en peine de les voir emporter par ton larcin: neantmoins, impie que tu es, ton crime sera puny par la perte de ta vie, lors que le iour destiné à ton supplice sera venu. Mais de peur que le feu qui brulle sur nos Autels, & dont la pieté respectueuse des hommes honnore la grandeur des Dieux, ne serue désormais à esclaired les crimes: ie veux qu'il soit deffendu de prendre iamais de lumiere au feu qui m'est consacré. Ainsi il n'est pas permis aujourd'huy d'allumer vne lampe au feu qui brulle en l'honneur des Dieux, ny d'allumer mesme ce feu sacré à vne lampe.

Il n'y a que celuy qui a inuenté ce recit qui puisse expliquer combien d'instructions vtils y sont renfermées. Il nous marque premierement, que souuent ceux que nous auons nourris & entretenus nous-mesmes, nous deuiennent les plus ennemis & les plus contraires. Il nous monstre en second lieu, que la punition des crimes n'arriue pas par la colere des Dieux, mais selon l'ordre & au temps prescrit par les destinées. Et enfin il apprend aux bons à ne se ioindre

H v

89 LES FABLES DE PHEDRE. LIV. IV.
iamais avec les méchans dans l'usage &
dans le commerce de la moindre chose.



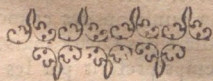
XI.

L'or est l'appas des crimes.

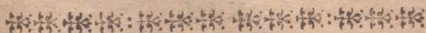
HERCULE ET PLUTE.

VN homme de cœur hait les richesses avec beaucoup de raison, parce que les grands biens dérobent souvent la gloire véritable, qui n'est due qu'à la vertu.

Hercule ayant esté receu dans le Ciel à cause de sa vertu, & ayant salué tous les Dieux qui venoient se réjouyr avec luy: Plute, qui est le fils de la fortune, estant venu aussi le trouver, il destourna ses yeux pour ne le point voir. Son Pere Iupiter luy en ayant demandé la cause: Je hay ce Dieu, luy dit-il, parce qu'il est amy des méchans, & qu'il corrompt tous les esprits par l'esperance du gain qu'il leur offre.



*Nonissime interdicit ne cum malefico
Vnum bonus confociet vllius rei.*



XI.

Opes irritamenta malorum.

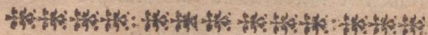
HERCVLES ET PLVTVS.

Opes inuisæ merito sunt forti viro,
*Quia diues arca veram laudem in-
tercipit.*

Cælo receptus propter virtutem
Hercules,

*Quum gratulanter persalutasset Deos,
Veniente Pluto, qui fortunæ est filius,
Auertit oculos: causam quæsiuit Pater:
Odi, inquit, illum, quia malis amicus est,
Simulque obiecto cuncta corrumpit lucra.*





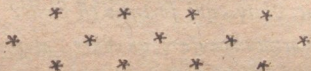
XII.

LEO REGNANS.

Vtilius homini nihil est quam recte
loqui.

Probanda cunctis est quidem sententia:
Sed ad perniciem solet agi sinceritas.

¶ Quum se ferarum regem fecisset Leo,
Et aequitatis vellet famam consequi,
A pristina deflexit consuetudine:
Atque inter illas tenui contentus cibo,
Sancta incorrupta iura reddebat fide:



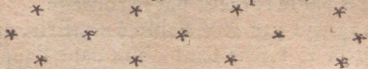


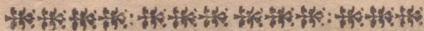
X I I.

LE LION ROY.

IL n'y a rien de plus vtile à l'homme que de parler avec verité & sans déguifement. C'est vne maxime qui est receuë sans peine de tout le monde, mais on abuse d'ordinaire de la fincerité des personnes pour les perdre.

Le Lion s'estant fait Roy des bestes sauvages, & voulant s'acquérir la reputation d'estre iuste & equitable, changea son ancienne coustume, & se contentant de fort peu de chose pour sa nourriture, vivoit parmy elles en leur rendant la iustice avec vne pureté inuiolable & incorruptible.





XIII.

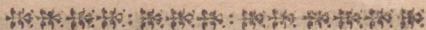
*Ce n'est pas l'exterieur, mais la vertu qui
rend les personnes semblables.*

LES CHEVRES ET LES BOVCS.

LEs Chevres ayant obtenu de Iupiter qu'elles auroient de la barbe, les Boucs commencerent à s'affliger, & à se mettre en colere de ce que celles qui leur estoient inferieurs dans le sexe, leur deuenoient egales dans l'honneur qui leur estoit propre. Mais Iupiter leur respondit : Laissez-les jouyr de cette vaine gloire, & se parer d'un ornement qui vous est dû, pourueu que vous demeuriez tousiours éleuez au dessus d'elles par la force & par le courage.

Apprend par cette Fable à souffrir, que ceux-là te soient semblables dans l'apparence exterieure, qui te sont inferieurs dans la vertu.





XIII.

Pares non habitus, sed virtus facit.

CAPELLAE ET HIRCI.

B Arbam capellæ quum impetrassent ab
Ioue,

Hirci mœrentes indignari cœperant,
Quod dignitatem seminae æquassent suam.
Sinite, inquit, illas gloria vana frui,
Et usurpare vestri ornatum muneris,
Pares dum non sint vestræ fortitudinis.

¶ Hoc argumentum monet ut susti-
neas tibi

Habitu esse similes, qui sint virtute
impares.





X I V.

In secundis time; in aduersis spera.

GVBERNATOR ET NAVTAE.

QUum de fortunis quidam quereretur
suis,

Æsopus finxit consolandi gratia.

¶ Vexata sævis navi tempestatibus,
Inter vectorum lacrymas & mortis
metum,

Faciem ad serenam subito mutatur dies.

Ferri secundis tuta cepit flatibus,

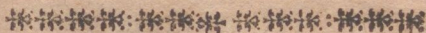
Nimiaque nautas hilaritate extollere.

Factus periculo tum gubernator sopbus;

Parce gaudere oportet, & sensim queri:

*Totam quia vitam miscet dolor &
gaudium.*





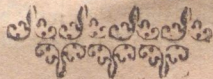
X I V.

crains dans les biens, espere dans les maux.

LE PILOTE ET LES MATELOTS.

Quelqu'un se plaignant de son infortune, Esope inventa cette Fable pour le consoler.

Vn nauire estant agité par vne tempeste violente, & ceux qui estoient dedans estant desia dans les pleurs & dans l'apprehension de la mort, le temps se changea en vn moment, & deuint calme & serain. Ainsi le vaisseau hors de peril commença à faire voile avec bon vent, & les Matelots à s'emporter d'un excez de joye. Mais le Pilote estant deuenu sage par le danger, leur dit ces paroles: Il faut se resiouyr avec moderation, & se plaindre sans excez: parce que toute la vie n'est qu'un mélange & vne vicissitude continuelle de douleur & de joye.





X. V.

Par trop de honte on blesse le respect.

LES AMBASSADEURS DES CHIENS
A IUPITER.

LEs Chiens enuoyèrent vn iour des Ambassadeurs à Iupiter pour le supplier de rendre leur condition & leur vie plus heureuse, & les dégager du mauuais traitement que les hommes leur faisoient en ne leur donnant que du pain de son, & les requisant à se rassasier dans leur faim extrême de choses sales & puantes. Les Ambassadeurs estant partis ne firent pas grande diligence, s'amusant durant le chemin à flâner des ordures, pour y trouuer de quoy manger. Estant citez ensuite deuant Iupiter, ils ne comparoissent point. Enfin Mercure les ayant trouuez à grand' peine, les emmena deuant luy tout troublez & tout décontenancez. Alors voyant le visage & la majesté esclatante de Iupiter, ils furent saisis d'une telle frayeur, qu'ils parfirent tout son Palais d'un musc bien différent de l'ordinaire. D'où ayant esté chassé



X V.

Nimia verecundia inuerecundum facit.

CANVM LEGATI AD IOVEM.

CAnes, legatos, olim misere ad Iouem,
 Melioris vitæ tempus oratum suæ,
 Vt se abriperet hominum contumeliis,
 Furfuribus sibi consparsum quod panem
 darent,

Fimoque turpi maximam explerent famem.
 Profecti sunt legati non celeri pede,
 Dum naribus scrutantur escam in stercore.
 Citati non respondent: vix tandem in-
 uenit

Eos Mercurius, & turbatos adtrahit.
 Tum vero vultum magni ut viderunt
 Iouis,

Totam timentes concacauerunt regiam.
 Propulsi vero sustibus, vadunt foras:

Vetat dimitti magnus illos Iupiter.

Mirati sibi legatos non reuertier,

*Turpe aestimantes aliquid commissum à
suis,*

*Post aliquod tempus alios adscribi
iubent.*

Rumor legatos superiores prodidit:

*Timentes rursus aliquid ne simile
accidat,*

Odore canibus anum sed multo replent;

Mandata dant; legati mittuntur; statim

*Adeunt: rogantes aditum, continuo
impetrant.*

Consedit genitor tum Deorum maximus,

*Quassatque fulmen: tremere cœpere
omnia:*

*Canes, confusus subito quod fuerat
fragor,*

*Repente odorem mixtum cum merdis
cacant.*

*Reclamant omnes vindicandam iniu-
riam,*

LES FABLES DE PHEDRE. LIV. IV. 94
à grands coups de baston, & estant sortis
dehors, Iupiter neanmoins deffendit qu'on
les renuoyast. Cependant les autres Chiens
s'estonnant de voir que leurs Ambassadeurs
ne reuenoient point, creurent qu'ils auoient
fait quelque chose qui n'estoit pas honne-
ste. Et ayant laissé passer quelque temps,
ils commandent qu'on en depute d'autres à
leur place. Mais ayant appris par le bruit
qui couroit ce qui estoit arriué à leurs pre-
miers Ambassadeurs, & craignant que la
mesme chose n'arriuaist encore aux se-
conds, ils leur emplirent le derriere de
beaucoup de parfums. En suite on leur don-
ne leurs ordres, on les enuoye à leur Am-
bassade. Ils se rendent promptement à la
Cour, demandent audience, & l'obtien-
nent aussi tost. Alors le Pere & le plus grand
des Dieux s'estant assis sur son throsne, re-
mua la foudre qu'il tenoit en sa main.
Tout trembla à ce bruit, & l'éclat soudain
de ce tonnerre saisit tellement ces pauvres
Chiens, qu'ils commencerent à répandre
vn parfum naturel meslé avec cét artificiel
dont on les auoit garnis. Tout le monde
crie aussi tost, qu'il falloit venger cette in-
iure qu'ils auoient faite à vn si grand Dieu.
Mais Iupiter auant que de les punir parla
de la sorte: Ce n'est pas agir en Roy, que
de ne pas renuoyer des Ambassadeurs. Et il

95 LES FABLES DE PHEDRE. LIV. IV.
n'est pas difficile d'imposer à cette faute la
peine qu'elle a meritée. Je ne deffends pas
qu'on les renuoye : mais ie veux qu'ils
soient punis par la faim, afin qu'ils appren-
nent vne autrefois à retenir leur ventre.
Voyla la recompense que vous remporterez
de moy, au lieu du iugement que vous m'e-
stiez venu demander. Mais ceux qui vous
ont deputé vers moy, vous qui estes si in-
discrets & si impertinens, seront exposez à
iamais aux iniures & aux outrages des
hommes. Ainsi les Chiens qui sont descen-
dus de ces premiers, attendent encore au-
jourd'huy leurs deputez. Et c'est pour cette
raison, que lors qu'il en vient quelqu'un
qu'ils n'ont pas encore veu, ils luy flairent
au derriere, pour voir s'il n'est point de ces
Ambassadeurs parfumez.



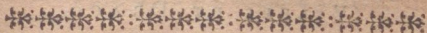
XVI.

Qui oblige vn méchant, le rend pire.

L'HOMME ET LA COULEUVRE.

Celuy qui assiste les méchans, s'en re-
pentira quelque iour.
Vn homme ayant trouué vne Couleuvre

*Sic est locutus ante pœnam Iupiter:
 Non est legatos regis non dimittere,
 Nec est difficile pœnas culpæ imponere:
 Non veto dimitti, verum cruciari
 fame,
 Ne ventrem continere non possint suum:
 Sed hoc feretis pro iudicio præmium.
 Illi autem qui miserunt vos tam futiles
 Nunquam carebunt hominis contumelia.
 Ita nunc legatos expectant & posteri:
 Nouumque venire qui videt, culum
 olfacit.*



XVI.

Malo qui bene facit, pejorem facit.

HOMO ET COLVBRA.

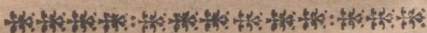
Q*ui fert malis auxilium, post tem-
 pus dolet,*

¶ Gelu rigentem quidam Colubram
sustulit,

Sinuque sedit contra se ipse misericors.

Namque ut resecta est, necuit hominem
protinus.

Hanc alia quum rogaret causam facinoris,
Respondit : Ne quis discat prodesse
improbis.



XVII.

Auarus auri custos, non dominus.

VULPES ET DRACO.

Vulpis cubile fodiens, dum terram
eruit,

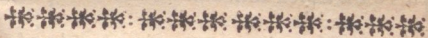
Agitque plures altius cuniculos,

Pervenit ad Draconis speluncam ultimam,
Custodiebat qui thesauros abditos.

Hunc simul aspexit; Oro ut imprudentiæ
Des primum veniam, deinde, si pulcre
vides

qui

LES FABLES DE PHEDRE. LIV. IV. 96
qui estoit toute roide & presque morte de
froid, la leua de terre, & la mit dans son
sein pour la réchauffer par vne compassion
cruelle enuers luy-mesme. Car ayant repris
ses forces, elle le tua aussi tost. Vne autre
Couleuvre luy ayant demandé, pourquoy
elle auoit commis ce crime, elle luy res-
pondit : C'est afin que les hommes appren-
nent à n'assister iamais les méchans.



XVII.

*L'Auare n'est que le gardien, & non pas le
maître de son argent.*

LE RENARD ET LE DRAGON.

VN Renard travaillant à sa taniere,
comme il creusoit la terre, & se faisoit
diuers trous en perçant tousiours de plus en
plus, vint enfin iusques à la cauerne pro-
fonde d'un Dragon qui gardoit en ce lieu
des thresors cachez: Et l'ayant apperceu, il
luy dit: Ie te supplie premierement de me
pardonner mon indiscretion & mon impru-
dence: & apres, si tu reconnois bien toy
mesme, combien l'argent conuient peu à la
vie que ie meine, ie te prie de ne trouver pas

mauuais, si ie te demande, quel fruit tu retires d'un si grand trauail, & qu'elle peut estre la recompense qui t'oblige à te priuer ainsi du sommeil, & à passer tes iours dans l'horreur de la nuit & des tenebres. Ie n'en ay nulle, dit-il : mais iupiter le plus grand des Dieux m'a donné cette charge. Tu ne prends donc rien pour toy de tous ces thersors, & tu n'en fais part à personne? Non, puis qu'il a pleu ainsi aux destins. Ie te prie, luy respond le Renard, de ne trouuer pas mauuais si ie te dis cette parole avec liberté: Celuy qui te ressemble est né sans doute dans la colere des Dieux.

Puis que tu dois t'en aller en peu de temps où sont allez tous les hommes auant toy : pourquoy par un estrange auenglement d'esprit es tu ingenieux à te gesner, & à te tourmenter toy-mesme? O Auare, c'est à toy que ie parle : à toy, dis-je, qui est la joye de tes heritiers: qui enuies l'encens aux Dieux, & à toy mesme ta propre nourriture : qui deuiens triste & melancholique lors que tu entends le son harmonieux d'un luth: qui t'affliges de la resiouissance qu'apportent les autres instrumens de musique: & à qui le prix des viandes les plus necessaires tire des soupirs & des gémissemens du cœur. Qui pour augmenter ton bien soû à soû, irrites le Ciel par tes parjures hon-

*Quam non conueniens aurum sit vitæ meæ,
Rẽspõdeas clementer, quem fructum capis
Hoc ex labore, quodue tantum est
præmium,*

*Vt careas somno & æuim in tenebris
exigas?*

*Nullum, inquit ille: verum hoc à sum-
mo mihi*

*Ioue adtributum est. Ergo nec sumis tibi,
Nec ulli donas quicquam? Sic fatis placet.
Nolo irascaris, libere si dixero;*

Diis est iratis natus qui est similis tibi.

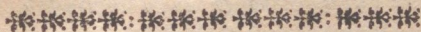
*Abiturus illuc quo priores abierunt,
Quid mente cæca miserum torques
spiritum?*

*Tibi dico auare, gaudium heredis tui,
Qui ture superos, ipsum te fraudas cibo;
Qui tristis audis musicum citharæ sonum;
Quem tibiarum macerat iocunditas;*

*Obsoniorum pretia cui gemitum expri-
munt;*

*Qui dum quadrantes aggeras patrimonio,
I ij*

*Cælum fatigas sordido periurio;
Qui circumcidis omnem impensam fu-
neris,
Libitina ne quid de tuo faciat lucrum.*



XV I I I.

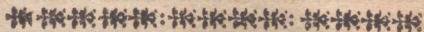
Inuenta perficere non inglorium.

PHAEDRVS DE FABVLIS.

Q*uid indicare cogitur liuor modò,
Licet dissimulet, pulcre tamen intelligo.
Quicquid putabit esse dignum memoriæ,
Æsopi dicet: si quid minus adriserit,
A me contendet fictum quouis pignore.
Quem volo refelli iam nunc responso
meo:*

*Sine hoc ineptum, siue laudandum est opus,
Inuenit ille, nostra perfecit manus.
Sed exequamur ceptum propositi ordi-
nem.*

LES FABLES DE PHEDRE. LIV. IV. 98
teux: Qui as soin de retrancher toute la dé-
pense qui se doit faire pour te rendre les
derniers devoirs, de peur que la Deesse
qui preside aux funerailles, ne gagne quel-
que chose du tien.



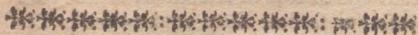
X V I I I.

*Il y a de l'honneur a acheuer parfaitement,
ce qu'un autre a commencé.*

PHEDRE SVR SES FABLES.

QVoy que l'enuie puisse dissimuler, ie
voy fort bien le iugement qu'elle se-
ra obligée de porter de cet ouurage. Tout
ce qu'elle croira digne de quelque estime,
elle publiera qu'il est d'Esopé seul: & si elle
y trouue quelque chose qui luy déplaist, el-
le soustiendra & fera gageure, que c'est
moy qui l'ay inuenté. Pour la repousser
presentement, ie me contenteray de luy di-
re cette parole: Soit que ces fables soient
dignes de mépris, ou de louage, c'est Esopé
qui les a inuentées, & c'est moy qui leur ay
donné leur beauté & leur perfection. Mais
poursuiuons nostre dessein, comme nous
auons fait iusques à cette heure.

I iij



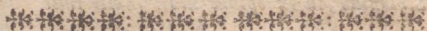
XIX.

Les vraies richesses ne se perdent point.

NAUFRAGE DE SIMONIDE.

VN homme sçauant a tousiours vne source de richesses dans soy mesme.

Simonide qui a fait de si beaux vers, voulant trouuer quelque soulagement dans sa pauuerté, se mit à voyager par les plus celebres villes de l'Asie, chantant les loüanges de ceux qui auoient remporté le prix aux jeux, & receuant la recompense de son travail. S'estant enrichy de cette sorte, il voulut retourner par mer en l'Isle de Cée que l'on tient auoir esté son pays. Il s'embarqua sur vn vaisseau, qu'une horrible tempeste, avec ce qu'il estoit desia vieil & vlé, brisa au milieu de la mer. Les vns ramassent leur argent, les autres se garnissent de ce qu'ils auoient de plus precieux, afin qu'il leur restast quelque chose de ce uoy viure. Vn de la troupe s'apperceuant que Simonide n'emportoit rien, luy dit: Hé comment? vous ne prenez rien de ce qui est à vous? Tout ce qui est à moy, luy res-



X I X.

Veras diuitias eripit nemo.

NAVERAGIVM SIMONIDIS.

Homo doctus in se semper diuitias
habet.

*Simonides, qui scripsit egregium
melos,*

*Quò paupertatem sustineret facilius,
Circumire cepit vrbes Asiæ nobiles,
Mercede accepta laudem victorum canens.
Hoc genere quæstus postquam locuples
factus est,*

*Venire in patriam voluit cursu pelagio,
(Erat autem natus, ut aiunt, in Cæo
insula)*

*Ascendit nauem, quam tempestas horrida
Simul & vetustas medio dissoluit mari.*

Hi zonas, illi res pretiosas colligunt

Subsidium vitæ. Quidam curiosior:

I iij

100 PHAEDRI FABVL. LIB. IV.

*Simonide, tu ex opibus nihil sumis tuis?
Mecum, inquit, mea sunt cuncta. Tunc
pauci enatant,*

*Quia plures onere degrauati perierant.
Prædones adsunt, rapiunt quod quisque
extulit,*

*Nudos relinquunt. Forte Clazomenæ
prope,*

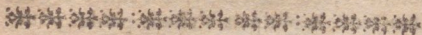
*Antiqua fuit vrbs, quam petierunt
naufrazi.*

*Hic litterarum quidam studio deditus,
Simonidis qui sepe versus legerat,
Eratque absentis admirator maximus,
Sermone ab ipso cognitum, cupidissime
Ad se recepit, veste, nummis, familia
Hominem exornauit. Ceteri tabulam
suam*

*Portant, rogantes victum, quos casu
obuius*

*Simonides, ut vidit: Dixi, inquit, mea
Mecum esse cuncta, vos quod rapuistis,
perit.*

LES FABLES DE PHEDRE. LIV. IV. 100
pondit-il, est avec moy. En suite peu se
sauuerent, la plupart s'estant perdus pour
s'estre trop chargez, & encore des voleurs
estant suruenus en mesme temps leur pri-
rent tout ce qu'ils auoient emporté, & les
laissèrent tout nuds. Et parce que l'ancien-
ne ville de Clazomene se trouua là aupres,
ces pauures mal-heureux s'y retirerēt apres
leur naufrage. Il arriua qu'en ce mesme lieu
il y auoit vne personne qui aimant l'estude
& les belles lettres, & ayant leu souuent
les vers de Simonide, estoit deuenu vn de
ses grands admirateurs sans l'auoir iamais
veu. De sorte que l'ayant reconnu par ses
discours & par son entretien, il fut rauy de
le receuoir chez soy, & luy donna avec vne
liberalité extraordinaire des habits, de l'ar-
gent, & des seruiteurs. Cependant les au-
tres portant vn ais où estoit représenté
leur naufrage, alloient par les ruës de-
mandant leur vie. Et Simonide les ayant
rencontrez par hazard, leur parla de la
sorte : Le vous auois bien dit, que tout ce
qui estoit à moy estoit avec moy. Et vous
voyez, qu'il ne vous est rien demeuré de
tout ce que vous auiez emporté avec vous.



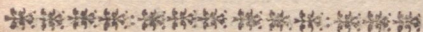
XX.

Promets peu, & fais beaucoup.

LA MONTAGNE ACCOVCHANT.

VN iour vne Montagne ressentoit les douleurs de l'accouchement, & jectoit des cris épouventables. Toute la terre estoit dans vne attente extraordinaire; mais elle n'enfanta qu'une souris.

Cette Fable te regarde, toy qui menaçant de faire de grandes choses, n'as que des paroles sans aucun effet.

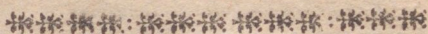


XXI.

La vraye gloire obscurcit la fausse.

LA FOURMY ET LA MOUCHE.

LA Fourmy & la Mouche disputoient avec grande chaleur qui estoit la plus excellente. La Mouche commença la première à se releuer de la sorte: Te peux-tu



X X.

Magna ne jactes, sed præstes.

MONS PARTVRIENS.

Mons parturibat, gemitus immanes
ciens,

Eratque in terris maxima expectatio:

At ille murem peperit. Hoc scriptum est
tibi

Qui magna quum minaris, extricas nihil.



X X I.

Vera gloria fictam obscurat.

FORMICA ET MUSCA.

Formica & Musca contendebant
acriter,

Quæ pluris esset; Musca sic cœpit prior.

I vj

Conferre nostris tu potes te laudibus?

Vbi immolatur, exta prægusto Deüm,

*Moror inter aras, templa perlustro
omnia,*

*In capite regis sideo, quum visum est
mihi,*

Et matronarum casta delibo oscula;

Laboro nihil, atque optimis rebus fruor.

*Quid horum simile tibi contingit
rustica?*

Est gloriosus sane conuictus Deüm,

Sed illi qui inuitatur, non qui inuisus est.

*Reges commemoras & matronarum
oscula:*

*Ego granum in hiemem quum studiose
congero:*

Te circa murum video pasci stercore:

*Aras frequentas, nempe abigeris quo
venis:*

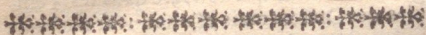
*Nihil laboras, ideo quum opus est nil
habes:*

Superba iactas tegere quod debet pudor.

LES FABLES DE PHEDRE. LIV. IV. 102
comparer avec les aduantages qui se trou-
uent en moy ? Lors que l'on fait des sacrifi-
ces aux Dieux, c'est moy qui goust la pre-
miere des entrailles qui leur sont offertes.
Ie me tiens au milieu des Autels: Ie me pro-
mene par tout dans tous les Temples. Lors
qu'il me plaist, ie m'en vay me placer sur
la teste mesme des Rois. Ie prends vn bai-
ser chaste sur le visage des plus grandes
Dames : Enfin ie ne traueille point, & ie
ne laisse pas de iour des meilleures choses.
Qui a-t'il de semblable en toute ta vie, toy
qui es toute rustique & toute sauuage ? A
quoy la Fourmy respondit : Certes c'est vn
grand honneur que de viure dans les Tem-
ples des Dieux : mais cét honneur n'est que
pour celuy qu'on y inuite, & non pas pour
celuy qui n'y est qu'avec la haine de tout le
monde. Tu nous parles icy de la familiarité
que tu as avec les Rois, & de ce que tu ap-
proches les personnes les plus Illustres : &
cependant lors que j'ay soyn d'amasser des
grains de bled pour passer mon hyuer, ie te
voy le long d'une muraille, qui te nourris
d'ordure & de puanteur. Tu es souuent par-
my les Autels : mais on te chasse par tout
où l'on te trouue. Tu ne te mets point en
peine de traueillir : aussi ne trouues-tu rien,
lors que tu as besoin de quelque chose. Tu
te vantes, insolente que tu es, de ce que tu

103 LES FABLES DE PHEDRE. LIV. IV.
deurois courir par le voile de la honte. Tu
me viens insulter durant l'esté : mais si tost
que l'hyuer est venu , tu ne dis plus mot.
Lors que le froid extreme te saisit iusqu'à
te faire mourir , ie demeure dans ma mai-
son en seureté, dans l'abondance de tout ce
qui m'est necessaire. Cela suffit , si ie ne me
trompe, pour rabatre ta presumption & ton
orgueil.

Cette Fable nous apprend à discerner
deux sortes de personnes : dont les vns se
releuent eux mesmes par de fausses loian-
ges, & les autres possèdent vne gloire veri-
table, establie sur la solidité de leur vertu.



X X I I.

Dieu recompense ceux qui l'honnorent.

SIMONIDE PRESERVE' PAR LES DIEUX.

I'Ay fait voir auparauant le grand pou-
uoir que les lettres & les sciences ont par-
my les hommes. Je m'en vais représenter
maintenant combien les Dieux mesmes les
ont honorées.

Le Poëte Simonide, qui est le mesme
dont nous auons parlé auparauant, s'estant

PHAEDRI FABVL. LIB. IV. 103

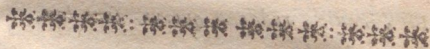
*Aestate me laceffis ; quum bruma est,
files :*

*Mori contractam quum te cogunt frigora,
Me copiosa recipit incolumem domus.*

Satis profecto reitundi superbiam.

¶ *Fabella talis hominum discernit
notas*

*Eorum qui se falsis ornant laudibus,
Et quorum virtus exhibet solidum
decus.*



X X I I.

Deum colenti stat sua merces.

SIMONIDES A DIIS SERVATVS.

Q*uantum valerent inter homines
litteræ*

*Dixi superius : quantus nunc illis honos
A superis sit tributus , tradam memoriæ.*

Simonides idem ille de quo rettuli ,

Victoris laudem cuidam pictæ ut scriberet

*Certo condixit pretio, secretum petit:
Exigua quum frenaret materia impetum,
Vfus poëtæ, ut moris est, licentia;
Atque interposuit gemina Ledaë sidera,
Auctoritatem similis referens gloriæ.
Opus adprobavit; sed mercedis tertiam
Accepit partem. Quum reliquam
posceret:*

illi, inquit, reddent quorum sunt laudes duæ.

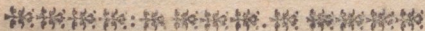
*Verum ne iratè dimissum te sentiam,
Ad cœnam mihi promitte; cognatos volo
Hodie inuitare, quorum es in numero
mibi.*

*Fraudatus quamvis & dolens iniuria,
Ne male dimissam gratiam corrumperet,*

*Promisit; rediit hora dicta; recubuit.
Splendebat hilare poculis conuiuium,
Magno apparatu leta resonabat domus.*

LES FABLES DE PHEDRE. LIV. IV. 104
accordé avec vn Athlete qui auoit rempor-
té le prix, de faire des vers à sa louange
pour vne certaine recompense qu'il luy de-
uoit donner: se retira en particulier pour
les faire. Et voyant que la bassesse d'vn si
petit sujet retenoit dans la gesne & dans la
contrainte l'impetuosité de son esprit, il se
seruit d'vne licence selon la coustume des
Poëtes. Il fit entrer dans sa composition
les deux autres fils de Lede, pour releuer cét
homme par l'autorité des Dieux, compa-
gnons du mesme exercice, & de la mesme
gloire. L'Athlete témoigna estimer ces vers,
mais il ne luy donna que la troisiéme partie
de ce qu'il luy auoit promis. Et Simonide
luy demandant le reste: Ceux-là, dit-il,
vous le donneront, pour qui vous auez com-
posé les deux parts de cét Eloge. Mais afin
que ie ne vous laisse pas aller mécontent, ie
vous supplie de me faire l'honneur de venir
aujourd'huy souper avec moy: car ie veux
inuitier tous mes bons amis, du nombre des-
quels vous estes. Luy se voyant trompé de
la sorte, & estant fâché de l'iniure qu'il
auoit receuë: neantmoins pour ne perdre
pas entierement l'amitié de cét homme, en
rompant tout à fait avec luy; il luy promit
de s'y trouuer. Il vient à l'heure donnée, &
se met à table avec les autres. Le festin
estoit magnifique: on ne parloit que de

boire; tout y estoit préparé avec grand soin; & on n'entendoit que des cris de joye dans toute la maison. Lors que tout d'un coup deux jeunes hommes couverts de poussiere, & ayant tout le corps trempé de sueur, paroissant à leur visage plus que des hommes, dirent au premier des valets qu'ils rencontrerent qu'il appellast Simonide, & qu'il luy estoit important de les venir trouver tout presentement. Ce Valet tout troublé s'en va à grand' haste, & fait venir Simonide, lequel ayant à peine le pied hors de la chambre, le plancher tombant tout d'un coup accabla de ses ruines tous les autres conuiez, & on ne trouua point ces jeunes hommes à la porte. Tout le monde donc ayant sceu comme cette affaire s'estoit passée, reconnût visiblement, que ces Dieux estoient venus sauuer la vie à ce Poëte, pour le recompenser des loüanges qu'il leur auoit données.



X X I I I.

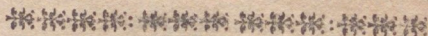
EPILOGUE A EUTICHE.

IL me reste encore des Fables sur lesquelles ie pourrois travailler: mais si ie les

Humanam supra formam, cuidam
seruulo

Repente quum duo iuuenes sparsi puluere,
Sudore multo diffuentes corpora,
Mandant, vt ad se prouocet Simonidem:
Illius interesse ne faciat moram.

Homo perturbatus excitat Simonidem.
Vnum promorat vix pedem triclinio,
Ruina cameræ subito oppressit ceteros;
Nec ulli iuuenes sunt reperti ad ianuam.
Vt est vulgatus ordo narrate rei,
Omnes scierunt, numinum praesentiam
Vati dedisse vitam, mercedis loco.



XXIII.

EPILOGVS AD EYTICHVM.

Super sunt mihi quæ scribam, sed parco
sciens:

*Primum, esse ne tibi videar molestior,
Destringit quem multarum rerum va-
rietat:*

*Dein si quis eadem forte conari velit,
Habere ut possit aliquid operis residui:
Quamuis materia tanta abundet copia,
Lavori faber ut desit, non fabro labor.
Breuitatis nostræ præmium ut reddas
peto*

*Quod es pollicitus; exhibe vocis fidem:
Nam vita morti propior est quotidie:
Et hoc mihi: us veniet ad me muneris
Quò plus consumet temporis dilatio.
Si cito rem perages, usus fiet longior:
Fruar diutius, si celerius cepero.
Languentis aui dum sunt aliqua re-
liquia;*

*Auxilio locus est: olim senio debilem
Frustra adiuvare bonitas nitetur tua,
Quum iam deserit esse beneficium
utile,
Et mors vicina flagitabit debitum.*

LES FABLES DE PHEDRE. LIV. IV. 106
laisse à dessein. Premièrement, afin de ne
vous estre pas trop importun dans cette
grande multitude d'affaires qui vous lient,
& qui vous environnent de toutes parts. Et
secondement, afin que s'il arriuoit que
quelqu'un voulust traiter les mesmes cho-
ses, il luy restast encore des sujets sur les-
quels il püst s'exercer: Quoy qu'il soit vray
que cette matiere soit si riche & si abon-
dante, que l'ouurier manque plustost à
l'ouurage, que l'ouurage à l'ouurier. Je
vous supplie de rendre à la bréuete dont
i'ay vûé dans ces Fables, la recompense que
vous m'avez promise. Faites voir par les
effets la sincerité de vos paroles. Car ma
vie s'approche tous les jours de la mort,
& i'auray d'autant moins de part à vos pre-
sents, que le delay prendra dauantage du
temps qui me reste à viure. Si vous me fai-
tes ce bien de bonne heure, l'usage en sera
plus long, & l'ayant receu plus-tost, i'en
jouyray plus de temps. Tandis qu'il me reste
encore quelques années de cette vie lan-
guissante, il y a lieu de me donner ce se-
cours. Il viendra vn iour auquel estant ac-
cablé de vieillesse, ce sera en vain que vo-
stre bonté s'efforcera de m'assister, lors que
vos bien-faits me seront deuenus inutiles,
& que la mort prochaine redemandera le
tribut qui luy est deu. Prenez pour vne im-

pertinence la priere que ie vous fais, estant
 si porté de vous-mesmes à m'accorder
 le bien que ie vous demande. Souuent les
 coupables aduoüant leurs fautes ont obte-
 nu pardon ; combien est-il plus iuste d'ab-
 foudre les innocens ? C'est à vous à agir le
 premier en cette rencontre. Les autres agi-
 ront apres , & chacun en suite à son tour y
 prendra la part qui luy est deuë. Iugez er
 cette affaire ce que vostre equité & vostre
 conscience demandent de vous ; & faite
 que ie sois obligé de vous remercier de c
 iugement. Je voy bien que i'ay passé le
 bornes que ie m'estois presentes : mais il es
 difficile d'arrester vn esprit , qui sentan
 dans soy-mesme combien il est innocent &
 irreprochable , se voit neantmoins attaqu
 par les outrages & par l'insolence des mé-
 chans. Vous me demanderez peut-estre qui
 ils sont : mais le temps les fera connoistre.
 Car tant que i'auray l'esprit sain , il me
 souuiendra tousiours d'une sentence que
 i'ay apprise autrefois estant encore enfant.
 Il est dangereux à vn homme du peuple de
 murmurer & de se plaindre publiquement.

FIN DV QUATRIEME LIVRE.

*Stultum admouere tibi preces existima,
Procliuis ultro quum sit misericordia.
Sæpe impetrauit veniam confessus reus,
Quanto innocenti iustius debet dari?
Tuæ prius sunt partes, aliorum dein;
Similique gyro venient aliorum vices.
Decerne quod religio, quod patitur fides,
Et gratulari me fac iudicio tuo.
Excedit animus quem proposuit ter-
minum,*

*Sed difficulter continetur spiritus
Integritatis qui sinceræ conscius,
A noxiorum premitur insolentiis.
Qui sint requires, apparebunt tempore.
Ego quondam legi quam puer sententiam,
Palam mutire plebeio periculum est,
Dum sanitas conflabit, pulcre meminero.*

FINIS LIBRI QVARTI.



PHÆDRI

FABVLARVM

LIBER QVINTVS.

PROLOGVS AD PARTICVLONEM.



*Vum destinaſſem operis habere
terminum,*

*In hoc vt aliis eſſet materie
ſatis,*

*Conſilium tacito corde damnaui meum.
Nam ſi quis talis etiam eſt tituli artifex
Quo pacto diuinabit quidnam omiſerim,
Vt illum ipſum cupiam fame tradere:*

LES



LES FABLES DE PHEDRE

LIVRE CINQUIEME.

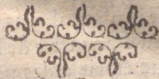
PREFACE A PARTICVLON.

AYANT resolu determiner cét ou-
urage, pour laisser aux autres assez
de matiere sur laquelle ils peussent
travailler, j'ay condamné depuis en moy
mesme ce dessein. Car quand bien il se
trouueroit quelqu'un qui voulust escrire
sur le mesme sujet: comment pourroit-il
deuiner ce que ie n'aurois pas traitté, pour
luy donner lieu d'acquerir de la reputation;
puisque chaque esprit a des pensées qui luy
sont propres, & vn air tout particulier? Ce

K

109 LES FABLES DE PHEDRE. LIV. V.

n'est donc pas vne legereté, mais vne raison solide qui me fait reprendre la plume. C'est pourquoy, mon cher Particulon, puisque vous aimez ces Fables, (que j'appelle plustost des Fables faites à l'imitation d'Esope, que des Fables d'Esope, estant certain que luy m'en ayant seulement découuert quelques vnes, i'en ay inuenté de moy-mesme beaucoup d'autres, comme ayant suiny vn ancien genre d'escrire, mais l'ayât traité avec des choses toutes nouvelles) tandis que vous lirez à vostre loisir mon quatrième Liure, si mes enuieux veulent censurer malicieusement celuy-cy, ie me mettray fort peu en peine, qu'ils le censurent, pourueu qu'ils n'en puissent faire autant. Ce m'est vne assez grande gloire, de ce que vous & ceux qui vous ressemblent, ne dédaignez pas de vous seruir de quelques vnes de mes paroles dans vos escrits, & que vous me iugez digne de viure à iamais dans la memoire des hommes. Car ie ne desire l'approbation & les applaudissemens que des personnes sçauantes & iudicieuses.



Sua cuique quum sit animi cogitatio
Colorque proprius: ergo non leuitas mihi
Sed certa ratio causam scribendi dedit.

Quare , Particulo , quoniam caperis
fabulis,

Quas AEsopias non AEsopi nomino,
Quasi paucas ostenderit , ego plures
differo ,

Vnus vetusto genere, sed rebus nouis:

Quartum libellum dum tu varie per-
leges ,

Hunc obrectare si volet malignitas ,

Imitari dum non possit, obrectet licet.

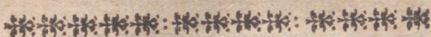
Mihi parta laus est , quod tu , quod
similes tui

Vestras in chartas verba transfertis mea,

Dignumque longa indicatis memoria.

In litterarum plausum ire desidero.





FABVLA I.

Nihil ad honorem fama ingenij aptius.

DEMETRIVS ET MENANDER.

Æ Sopi nomen sicubi interposuero,
Cui reddidi iampridem quicquid
debui,

Auctoritatis esse scito gratia.

Uti quidam artifices nostro faciunt seculo
Qui pretium operibus maius inueniunt,
nonno

Si marmori adscripserunt Praxitelen suo
Myronem argento, plus vetustis nam fauet
Inuidia mordax, quam bonis presentibus.

Sed iam ad fabellam talis exempli feror.

¶ Demetrius qui dictus est Phalerens,
Athenas occupauit imperio improbo.

Uti mos est vulgi, passim & certatim
runt:



FABLE I.

*Vn homme d'esprit est estimé de tout
le monde.*

DEMETRIE ET MENANDRE.

Si i'entremesse en quelque lieu de ces es-
crits le nom d'Esope, auquel y a long-
temps que i'ay rendu tout ce que ie deuois:
Sçache, mon cher Lecteur, que ce n'est que
pour auoir plus d'autorité; comme nous
voyons aujourd'huy que quelques ouuriers
augmentent l'estime & le prix de leurs ou-
rages, en mettant le nom de Praxitele sur
les nouuelles statuës de marbre qu'ils ont
faites, & le nom de Myron sur l'argent
qu'ils ont mis en œuvre. Car l'enuie qui se
plaist à médire & à mordre, fauorise tou-
jours dauantage les vertus anciennes que
les présentes.

Mais ie m'en vais conter vne Fable, qui
confirmera cecy.

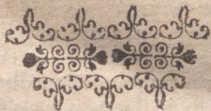
¶ Demetrie qui a esté appellé Phaleree,
ayant vsurpé iniustement la tyrannie dans
Athenes, tout le peuple couroit en foule, &
à l'enuy l'un de l'autre pour le saluer, com-

K iij



III LES FABLES DE PHEDRE. LIV. V.

me c'est la coustume du peuple. Les premiers de la ville témoignioient publiquement se réjouyr de son bon-heur, & bai-soient cette main qui les tenoit opprimez, déplorant dans le fonds de leur cœur leur triste infortune. Ceux mesmes qui me-noient vne vie tranquille & retirée, crai-gnant qu'il ne leur nuisist d'auoir man-qué à luy rendre leurs deuoirs, venoient les derniers pour se presenter deuant luy : En-tre lesquels Menandre celebre par ses Co-medies, que Demetrie auoit leuës sans le connoistre, & y auoit admiré l'excellence de son esprit, s'aduançoit aussi avec vne dé-marche languissante & effeminée, estant tout parfumé, & laissant traifner negligem-ment sa robbe iusqu'en terre. Le Tyran l'ayant veu derriere les autres : Comment, dit-il, cét homme lâche & effeminé, ose-t'il paroistre deuant moy ? Et ceux qui estoient pres de luy, luy ayant respondu que c'estoit le Poëte Menandre ; luy, changeant tout d'un coup de sentiment, le prend par la main, & luy fait de grandes caresses.



Feliciter, subclamant ipsi principes;
 Illam osculantur, qua sunt oppressi,
 manum,

Tacite gementes tristem fortunæ vicem.

Quin etiam resides & sequentes otium,

Ne desuisse noteat, repetunt ultimi;

In quibus Menander nobilis comædiis

Quas, ipsum ignorans, legerat Demetrius,

Et admiratus fuerat ingenium viri,

Vnguento delibutus, vestitu adfluens,

Veniebat gressu delicato & languido.

Hunc ubi tyrannus vidit extremo agmine:

Effæminatus quid hic in conspectu meo

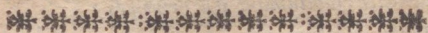
Audet venire? responderunt proximi:

Hic est Menander scriptor: mutatus statim

Compellat hominem blandè, dextram-

que arripit.





I I.

Ventosa lingua : pedes fugaces.

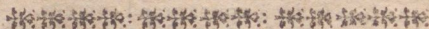
VIATORES ET LATRO

Viam expediti pariter carpebant duo;
Imbellis alter, alter at promptus
manu.

Occurrit illis Latro, & intentans necem
Aurum poposcit: Audax, confestim irruens
Vim vi repellit, ac ferro incautum occupat,
Et vindicavit sese forti dextera.

Latrone occiso timidus accurrit comes,
Stringitque gladium, dein reiecta pe-
nula;

Cedo, inquit, illum; iam curabo sentiat
Quos adtentarit. Tunc qui depugnauerat:
Vellem istis verbis saltem adiunxisse modo,
Constantior fuisset vera existimans:
Nunc conde ferrum & linguam pariter
futilem,



II.

Braue en paroles, & prest à fuir.

LES VOYAGEURS ET LE VOLEUR.

DEux hommes lestes, & n'ayant rien qui les chargeast, faisoient voyage ensemble. L'un estoit lasche, & l'autre courageux. Vn Voleur les rencontra, & leur mettant l'espée sous la gorge, leur demanda la bourse. Celuy qui auoit du cœur, se jettant tout d'un coup sur luy, & repoussant la force par la force, luy porte vn coup mortel au depourueu, & se tire de ce peril par sa resolution & par son courage. Le Voleur estant mort, son compaignon qui auoit témoigné tant de lâcheté court aussi tost à luy: & mettant l'espée à la main, & jettant son manteau par terre: Laissez-le venir, dit-il, ie luy apprendray bien à qui il s'adresse. Alors celuy qui s'estoit deffendu si genereusement, luy dit: Je voudrois que presentement vous m'eussiez secondé au moins par ces paroles: i'eusse esté plus resolu, les croyant vraies. Mais maintenant rengainez vos rodomontades aussi bien que vostre espée, pour en pouuoir tromper d'autres qui ne vous connoistront pas. Car pour moy qui ay appris par experience avec quelle viflesse vous fuyez: ie sçay qu'il ne faut

113 LES FABLES DE PHEDRE. LIV. V.
pas trop se fier à vostre grand courage.

Cette Fable se peut appliquer à ceux qui
faisant les hardis lors qu'il n'y a rien à
craindre, sont tres-lâches dans le peril.



I I I.

*Qui peche volontairement est indigne de
tout pardon.*

LE CHAUVVE ET LA MOUCHE.

VNe Mouche ayant picqué la teste d'un
homme chauue, luy tâchant de la sur-
prendre, se donna vn grand soufflet pour
l'esrafer. Mais la Mouche se moquant de
luy, luy dit: Si tu as voulu punir de mort
la picqueure d'une petite beste: comment
te puniras-tu toy mesme, qui au mal que tu
r'es fait, as adiousté encore l'affront d'un
soufflet? Cét homme luy respondit: Pource
qui est de moy, ie me reconcilie aisément
avec moy-mesme, sçachant que si ie me
blesse, c'est sans auoir dessein de me bles-
ser: Mais toy, qui tiens vn rang si mépris-
able parmy les animaux, & qui nous impor-
tunant sans cesse, prends plaisir à boire le
sang des hommes, ie voudrois te pouuoir

Ū possis alios ignorantes fallere.

Ego qui sum expertus quantis fugias viribus,

Scio quod virtuti non sit credendum tuæ.

¶ *Illi adsignari debet hæc narratio*

Qui re secunda fortis est, dubia fugax.

I I L

Sponte peccanti nullus est veniæ locus.

CALVVS ET MUSCA.

C*Alui momordit Musca nudatum
caput;*

*Quam opprimere captans, alapam sibi
duxit grauem,*

*Tunc illa inridens: Punctum volucris
paruulæ*

Voluisti morte ulcisci: quid facies tibi,

Iniuriæ qui addideris contumeliam?

Respondit: Mecum facile redeo in gratiam,

Quia non fuisse mentem ledendi scio:

Sed te contemti generis animal improbum,

K vj

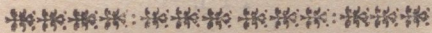
114 PHAEDRI FABVL. LIB. V.

*Quæ delectaris bibere humanum sanguinem,
Optem necare, vel maiore incommodo.*

¶ *Hoc argumentum veniam mage
dari docet,*

*Qui casu peccat, quam qui consilio est
nocens:*

Illum esse quavis pœna dignum iudico.



I V.

Felicitèr sapit, qui alieno periculo sapit.

HOMO ET ASINVS.

Q*uidam immolasset verrem quum
sancto Herculi*

cui pro salute votum debebat sua,

Asello iussit reliquias poni hordei.

Quas aspèrnatus ille, sic locutus est:

Tuum libenter prorsus adpeterem cibum

Nisi qui nutritus illo est, ingulatus foret.

¶ *Huius respectu fabulæ deterritis*

LES FABLES DE PHEDRE. LIV. V. 114
tuer à peine de me faire plus de mal que ie
nem'en suis fait.

Cette Fable nous monstre, qu'on par-
donne plus aisement à vne personne qui
tombe en quelque faute sans y penser, qu'à
celuy qui se rend coupable volontairement:
ce dernier estant, ce me semble, digne de
toute sorte de punition.



I V.

*Heureux qui se fait sage aux des-
pens d'autrui.*

L'HOMME ET L'ASNE.

VN homme ayant immolé vn Pourceau
au Dieu Hercule, pour s'acquiter d'un
voeu qu'il luy auoit fait, s'il luy conseruoit
la vie; fit donner à son Asne le reste de l'or-
ge du Pourceau. Mais l'Asne le rejettant,
luy dit: Je prendrois tres-volontiers ton
orge, si ie ne confiderois que celuy qui s'en
est nourry vient d'estre égorgé.

La consideration de cette Fable m'ayant
frappé l'esprit, i'ay tousiours euité le gain,
& les aduantages qui nous mettent en dan-
ger. Que si vous me dites que ceux qui ont

115 LES FABLES DE PHEDRE. LIV. V.

volé le bien des autres , en sont demeurez les maistres : contons , ie vous prie , combien il y en a qui ayant esté surpris ont pery mal-heureusement ; & vous trouuerez que le nombre de ceux qui ont esté punis , est beaucoup plus grand. Car si l'audace & la temerité est vtile à quelques-vns , elle est pernicieuse à vne infinité d'autres.



V.

La preoccupation estouffe le iugement.

LE BOUFFON ET LE PAYSAN.

LEs hommes se trompent d'ordinaire, lors qu'ils sont preoccupez de passion pour quelque personne : & voulant soustenir opiniastrément la fausseté de leurs opinions , sont enfin obligez de s'en repentir, estant conuaincus par l'euidence des choses mesmes.

Vn iour vn homme riche & de grande condition deuant faire représenter des jeux deuant le peuple, proposa vn prix, & inuita tous ceux qui auroient trouué quelque chose de nouveau , de le venir faire paroistre deuant tout le monde. Plusieurs per-

Periculosum semper vitæ lucrum.

Sed dicis: Qui rapuere diuitias, habent.

*Numeremus, agedum, qui deprensus
perierint.*

Maiorem turbam punitorum reperies.

Paucis temeritas est bono, multis malo.

V.

Præiudicata opinio iudicium obruit.

SCVRRA ET RVSTICVS.

P*Rano fauore labi mortales solent,
Et pro iudicio dum stant erroris sui,
Ad pœnitendum rebus manifestis agi.*

¶ *Facturus ludos quidam diues
nobilis,*

*Proposito cunctos inuitauit præmio,
Quam quisque posset ut nouitatem
ostenderet.*

Venere artifices laudis ad certamina,

*Quos inter Scurra notus urbano sale,
Habere dixit se genus spectaculi
Quod in theatro nunquam prolatum
foret.*

*Dispersus rumor ciuitatem concilat:
Paulo ante vacua turbam deficiunt loca.
In scena vero postquam solus constitit,
Sine apparatu, nullis adiutoribus,
Silentium ipsa fecit expectatio.*

*Ille in sinum repente demisit caput,
Et sic porcelli vocem est imitatus sua,
Verum ut subesse pallio contenderent,
Et excuti inberent: quo facto, simul
Nihil est repertum, multis onerant
laudibus,*

*Hominemque plausu prosequuntur ma-
ximo.*

*Hoc vidit fieri Rusticus: Non mehercule
Me vincet, inquit: & statim professus est
Idem facturum melius se postridie.*

*Fit turba maior: iam fauor mentes
tenet,*

sonnes ingenieuses se trouuerent à ce combat de reputation & d'honneur : Entre lesquelles vn Bouffon celebre pour ses bons mots , vint dire publiquement qu'il auoit à représenter vne chose deuant le peuple, qui n'auoit iamais esté veüe sur le theatre. Ce bruit s'estant respendu émeut toute la ville, & les lieux qui estoient vuides auparauant à peine peuuent suffire pour la grande foule qui s'y assemble. Luy donc paroissant sur le theatre tout seul, sans aucun appareil, sans aucun autre acteur avec luy , tout le monde attendoit avec grand silence ce qu'il deuoit faire. Alors baissant tout d'vn coup la teste & la mettant dans son sein, il commença à contrefaire de telle sorte le cry d'vn Cochon, que tout le peuple soustenoit qu'il en auoit vn veritable caché sous son manteau, & luy commanda de le secouer. Ce qu'ayât fait , & ayant trouué qu'il n'y auoit rien, ils le comblèrent de loüanges, & luy firent de grands applaudissemens. Vn Payfan estant present à cette action, commença à dire, qu'il ne luy cederait point en cela, & aussi tost publia hautement qu'il s'obligeoit le lendemain à faire le Cochon mieux que luy. Le peuple s'assemble en plus grande foule, & les esprits estant desia preoccupés par vn desir de fauoriser le Bouffon, ils viennent plustost pour se mocquer du Pay-

117 LES FABLES DE PHEDRE. LIV. V.

fan que pour voir ce qu'il pourroit faire. L'un & l'autre paroist en suite sur le theatre, & le Bouffon le premier contrefaisant le Cochon excite de grands cris, & de grands applaudissemens. Alors le Paysan faisant semblant de cacher un Cochon sous son manteau, (ce qu'il faisoit effectiuement, mais sans que personne s'en doutast, parce qu'ayant fait secotier le manteau de l'autre, ils n'y auoient rien trouué,) commença à tirer l'oreille du Cochon veritable qu'il cachoit, & le contraignit par cette douleur à se plaindre dans sa voix naturelle. Tout le peuple s'escria aussi tost, que le Bouffon auoit contrefait beaucoup mieux le Cochon que le Paysan; & commanda qu'on le chassast honteusement hors du theatre. Mais luy tirant de son sein le petit Cochon veritable, & leur montrant par cette preuue conuainquante, comme ils s'estoient ridiculement trompez: Tenez, Messieurs, leur dit-il. voicy qui fait voir que vous estes de fort bons iuges.



Et derisuri, non spectaturi sedent.

Vterque prodit. Scurra digrunt prior,

Mouetque plausus & clamores suscitāt.

Tunc simulans sese vestimentis Rusticus

Porcellum obtegere, quod faciebat

scilicet,

Sed, in priore quia nil compererant,

latens,

Peruellit aurem vero quem celauerat,

Et cum dolore vocem naturæ exprimit.

Adclamat populus: Scurram multo simi-

lius

Imitatum, & cogit Rusticum trudi foras.

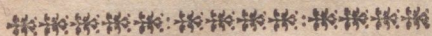
At ille profert ipsum porcellum è sinu,

Turpemque aperto pignore errorem

probans,

En hic declarat quales sitis indices.





V I.

PHAEDRVS AD PARTICVLONEM

Adhuc supersunt multa quæ possim
loqui,

Et copiosa abundat rerum varietas,
Sed temperatæ suaves sunt argutiæ:
Immodicæ offendunt. Quare, vir san-
ctissime

Particulo, chartis nomen victurum meis,
Latinis dum manebit pretium litteris,
Si non ingenium, certe breuitatem
adproba,

Quæ commendari tanto debet iustius,
Quanto poëtæ sunt molesti validius.





VI.

PHEDRE A PARTICVLON.

IL me reste encore beaucoup de choses que ie pourrois dire, & ie trouue en cette matiere vne diuersité & vne abondance inepuisable. Mais ces jeux & ces diuertissemens d'esprit ne plaisent que lors qu'ils sont renfermez dans certaines bornes, & deuiennent desagreables lors qu'ils passent iusques dans l'excez. C'est pourquoy, mon cher Particulon, dont la vie est si pure & si innocente, & dont le nom viura dans mes escrits tant que les Muses Latines feront en honneur: Je vous supplie en lisant ces Liures d'honnorer de vostre approbation si non l'esprit, au moins la breueté & la discretion de l'Auteur, qui est d'autant plus digne de louange en ce temps, que les Poëtes y sont plus importuns & plus insupportables par leurs longs discours.





V I I.

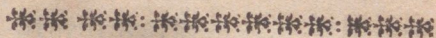
Toutes choses ne sont pas propres à tous.

LES DEUX CHAUVES.

VN homme Chauue ayant trouué vn peigne dans vn carrefour, vn autre qui estoit chauue comme luy, s'aduançant: Ie retiens part, luy dit-il, & ce que tu as trouué fera pour nous deux. Ce premier luy monstrant leur commune proye, luy dit ces paroles: Les Dieux nous auoient voulu fauoriser, mais nostre mauuais destin nous a enuié ce bon-heur, & il nous est arriué ce que l'on dit d'ordinaire: Nous auons trouué des charbons au lieu d'vn thresor.

Cette plainte conuient à celuy qui a esté trompé de ses esperances.





VII.

Non omnia omnibus congruunt.

D V O CALVI.

INuenit Caluus forte in triuio pecti-
nem:

Accessit alter æque defectus pilu:

Heia, inquit, est commune quodcumque
est lucri.

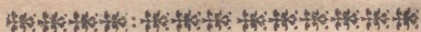
Ostendit ille prædam, & adiecit simul:

Superum voluntas fauit, sed fato inuido:

Carbonem, ut aiunt, pro thesauro
inuenimus.

¶ Quem spes delusit, huic querela
conuenit.





VIII.

Stulta superbia ridetur ab omnibus.

PRINCEPS TIBICEN.

VBi vanus animus aura captus fri-
uola

Arripuit insolentem sibi fiduciam,

Facile ad derisum stulta leuitas duci-
tur.

¶ Princeps tibicen notior paulo
fuit,

Operam Bathyllo solitus in scena dare.

Is forte ludis, non satis memini quibus,

Dum pegma rapitur, concidit casu graui

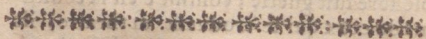
Nec opinans, & sinistram fregit tibiam,

Duas quum dexteris maluisset perdere.

Inter manus sublatus & multum
gemens,

Domum refertur, aliquot menses
transeunt

VIII.



V I I I

*L'homme vain se rend ridicule à tout
le monde.*

VN JOUEUR DE FLUTE, APPELLE
LE PRINCE.

L Ors qu'un esprit vain, enflé par la re-
putation imaginaire qu'il croit avoir,
s'élève dans des pensées insolentes & pre-
somptueuses, sa legereté & son impertinen-
ce devient souvent le joiier de tout le
monde.

Vn joiieur de flute, nommé le Prince,
dont Batylle Comedien avoit accoustumé
de se servir sur le theatre, estant assez con-
nu du peuple, il arriva qu'en de certains
jeux, du nom desquels ie ne me souviens
pas bien, comme on remuoit des machines
de theatre, il tomba sans y penser d'une
grande cheute, & se rompit la jambe gau-
che, luy qui eut mieux aimé en perdre deux
droites, s'il les eut eues. On le prend entre
les bras, & on l'emporte en sa maison, fai-
sant de grandes plaintes. En suite quelques
mois s'estant passez, iusqu'à ce que cette

L

121 LES FABLES DE PHEDRE. LIV. V.

blesure fust guerie ; comme c'est la coustume de ceux qui se trouuent au theatre, ils commencerent à trouuer à dire l'art de cét homme, qui auoit accoustumé d'exciter par le son de sa fluste l'ardeur & l'agilité des danceurs. En ce mesme temps vne personne de qualité deuant donner des jeux au peuple, & le Prince commençant desia à marcher, il obtint de luy par argent & par prieres, qu'il se monstast seulement sur le theatre le iour des jeux. Luy donc s'y estant rendu, il s'éleua aussi tost vn bruit parmy tous les spectateurs touchant ce joüeur de fluste, les vns assurons qu'il estoit mort, & les autres soustenans au contraire qu'il deuoit paroistre presentement deuant le peuple. La tapisserie estant tirée apres le bruit des tempestes & des tonnerres, les Dieux vinrent parler sur le theatre selon la coustume. Les danceurs voyant ce joüeur de fluste reuenu de nouueau, luy donnerent à chanter vne chanson fort connue qui commençoit par ces paroles :

Rome resiouys-toy ; tout est en seureté,

Puisque le Prince est en santé.

Aussi tost tout le monde se leua avec de grands applaudissemens. Ce joüeur de fluste s'imaginant que c'estoit à luy qu'on applaudissoit pour se resiouyr de sa bienvenue, fait de grands baisemains & de grands

Ad sanitatem dum venit curatio.

Vt Spectatorum mos est, & lepidum
genus,

Desiderari cepit, cuius flatibus

Solebat excitari saltantis vigor.

Erat facturus ludos quidam nobilis,

Et incipiebat Princeps ingredier: eum

Adducit pretio precibus, ut tantummodo

Ipsò ludorum ostenderet sese die.

Qui simul aduenit, rumor de tibicine

Fremit in theatro: quidam affirmant
mortuum,

Quidam in conspectum proditurum sine
mora.

Auleo misso, deuolutis tonitribus,

Dij sunt locuti more translaticio.

Chorus reducto tunc & notum can-
ticum

Imposuit, cuius hæc fuit sententia:

Lætare incolumis Roma saluo Prin-
cipe.

In plausus consurrectum est, iactat basio

L ij

122 PHAEDRI FABVL. LIB. V.

Tibicen, gratulari fautores putat.

Equester ordo stultum errorem intel-
ligit;

Magnoque risu canticum repeti iubet.

Iteratur illud; homo meus se in pulpito

Totum prosternit; plaudit inludens
eques;

Rogare populus hunc coronam existi-
mat.

Vt vero cuneis notuit res omnibus,

Princeps ligato crure niuea fascia,

Niueisque tunicis, niueis etiam calceis,

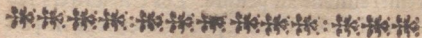
Superbiens honore diuinae domus,

Ab vniuersis capite est protrusus foras.



LES FABLES DE PHEDRE. LIV. V. 122
remercimens au peuple. Les Cheualiers re-
connoiffans cette méprise ridicule & imper-
tinente, luy commandent avec grande ri-
fée de recommencer encore la meſme chan-
ſon. Luy la recommençant de nouveau, &
les Cheualiers luy applaudiffans encore
pour ſe mocquer de luy: ce pauvre hom-
me ſe proſterne tout de ſon long le ventre à
terre ſur le theatre, en ſorte que le peuple
ſ'imaginoit, qu'il luy demandoit par ces
ſoumiſſions le prix & la couronne. Mais
tous les ſpectateurs ayant enfin reconnu la
belle imagination dans laquelle il eſtoit,
ils vous prirent mon Prince, qui pour pa-
roître dauantage, ſ'eſtoit lié la cuiſſe avec
vne écharpe blanche, & auoit vn habit
blanc, & des ſouliers blancs: & voyant qu'il
eſtoit deuenu ſi ſuperbe que de prendre pour
luy, à cauſe de ſon nom de Prince, Phon-
neur que l'on rendoit à la diuine maiſon
d'Auguſte, ils le chaſſerent dehors, la teſte
la premiere avec honte & ignominie.





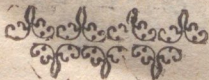
I X.

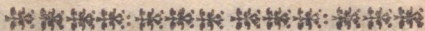
Qui perd l'occasion, ne la trouue plus.

EMBLEME DV TEMPS.

VN homme ayant des aisles, & qui court si viste qu'il pourroit marcher sur le trenchant d'un rasoir sans se blesser; qui a des cheueux pardeuant, & qui est chauue par derriere; qui a le corps tout nud; qu'on ne peut auoir qu'en le prenant, & que Iupiter mesme ne peut reprendre lors qu'on l'a laissé échapper vne fois: nous marque qu'en toutes choses l'occasion est prompte, & passe en vn moment.

Les Anciens nous ont representé le Temps sous la figure de cét homme; de peur que le retardement & la paresse n'empeschast l'execution de nos meilleures entreprises.





I X.

Fugit irreparabile tempus.

OCCASIO DEPICTA.

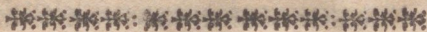
Cursu volucris pendens, in nouacula,
Caluus, comosa fronte, nudo cor-
pore,

Quem si occuparis, teneas; elapsum
semel

Non ipse possit Iupiter reprehendere:
Occasionem rerum significat breuem.

¶ Effectus impediret ne segnis mora,
Finxere antiqui talem effigiem temporis.





X.

Ne sus Minervam.

TAVRVS ET VITVLVS.

Angusto in aditu Taurus luctans
cornibus,

Quum vix intrare posset ad præsepia,
Monstrabat vitulus quo se pacto plecteret:
Tace, inquit, ante hoc noni quam tu
natus es.

¶ Qui doctiorem emendat, sibi dici
putet.



X I.

Omnia fert ætas.

VENATOR ET CANIS.

Aduersus omnes fortis veloces
feras



X.

N'instruits point ton maistre.

LE TAUREAU ET LE VEAU.

VN Taureau faisant des efforts avec ses cornes, & ne pouuant qu'à grand' peine entrer dans son estable, dont la porte estoit fort estroite; Vn Veau luy monstroir comme il deuoit se plier pour passer plus facilement : auquel il respondit : Tais toy, ie sçay cela auant que tu fusses né.

Que celuy qui se mesle de corriger vn plus habile que soy, prenne cecy pour luy.



XI.

Tout se passe avec l'âge.

LE CHASSEUR ET LE CHIEN.

VN Chien qui poursuivant avec ardeur les bestes les plus vistes, auoit tousiours contenté extrêmement son maistre, deuint

L y

125 LES FABLES DE PHÈDRE. LIV. V.

tout foible & languissant par la vieillesse,
& ayant esté vn jour présenté deuant vn
Sanglier herissé pour se battre contre luy,
il le prit par l'oreille & le mordit : mais
ayant les dents toutes pourries, il fust
obligé de le quitter. Alors le Chasseur se
faschant commença à le crier, auquel ce
vieil Chien respondit : Ce n'est pas mon
courage qui m'abandonne, mais c'est la
force qui me manque. Tu me loües de ce
que i'ay esté autrefois, & tu me blasmes
de ce que ie ne suis plus ce que i'estois.

Tu vois aysement, mon cher Philete,
ce que i'ay voulu marquer par cette Fa-
ble.

F I N.



Canis quum domino semper fecisset
satis,

Languere cepit annis ingrauantibus.

Aliquando obiectus hispidi pugne suis,

Adripuit aurem : sed cariosis dentibus

Prædam dimisit. Hic tum Venator dolens,

Canem obiurgabat : cui senex contra
latrans :

Non te destituit animus, sed vires mee.

Quod fuimus laudas, iam damnas quod
non sumus.

¶ Hoc cur, Philete, scripserim pul-
cre vides.

FINIS.



FAUTES SURVENUES EN
l'impression.

AV Lecteur page penult. ligne 27. le
voudront, *lisez* les voudront, Epist.
de M. Rigault p. 2. l. 15. Habet, *lisez* Habe.
p. 13. l. 7. fuisssem in metu, *lisez* fuisssem metu.
p. 29. l. 3. Elephantes, *lisez* Elephantus.
p. 39. l. 13. s'il m'est, *lisez* s'il m'estoit. p.
57. l. 18. Ainsi me, *lisez* Ainsi je me. p. 105.
l. derniere Mais si je, *lisez* Mais je.





TABLE DES FABLES.

LIVRE PREMIER.

P	<i>Rologue.</i>	page 1.
I.	Le Loup & l'Agneau.	2.
II.	Les Grenouilles qui demanderent un Roy.	3.
III.	Le Geay superbe.	5.
IV.	Le Chien nageant.	6.
V.	La Vache, la Cheure, la Breby, & le Lion.	7.
VI.	Les Grenouilles se plaignant du Soleil.	8.
VII.	Le Renard qui trouve un maf- que.	9.
VIII.	Le Loup & la Gruë.	ibid.
IX.	Le Moineau & le Lieure.	10.
X.	Le Loup & le Renard plaidans	

TABLE.

	deuant le Singe.	II.
XI.	L'Asne & le Lion chassans.	12.
XII.	Le Cerf pris par son bois.	13.
XIII.	Le Corbeau & le Renard.	14.
XIV.	Le Cordonnier medecin.	15.
XV.	L'Asne bien sensé.	16.
XVI.	Le Cerf & la Breby.	17.
XVII.	La Breby, le Chien, & le Loup.	18.
XVIII.	La Chienne faisant ses petits.	19.
XIX.	Les Chiens affamez.	20.
XX.	Le Lion languissant de vieillesse. ibidem.	
XXI.	L'Homme & la Belette.	22.
XXII.	Le Chien fidelle.	23.
XXIII.	La Grenouille qui creue d'orgueil.	24.
XXIV.	Le Chien & le Crocodile.	25.
XXV.	Le Renard & la Cicogne.	26.
XXVI.	Le Chien trouuant un thresor.	27.
XXVII.	L'Aigle & le Renard.	28.
XXVIII.	Le Rat & l'Elephant.	29.
XXIX.	La Grenouille prudente.	30.
XXX.	Le Milan & les Pigeons.	31.

TABLE.

LIVRE II.

P	Prologue.	32.
I.	Le Sage Lion.	34.
II.	L'Homme devenu chauve.	35.
III.	L'Homme mordu du Chien.	36.
IV.	L'Aigle, le Chat, & le Sanglier.	37.
V.	Parole de Tibere.	39.
VI.	L'Aigle, la Corneille, & la Tortue.	40.
VII.	Les Mulets & les Volleurs.	42.
VIII.	Le Cerf & les Bœufs.	43.
IX.	Epilogue.	45.

LIVRE III.

P	Reface à Eutiche.	47.
I.	La Vieille parlant à une Cruche.	51.
II.	La Panthere & les Bergers.	52.
III.	Teste de Singe.	53.
IV.	Esopé & un insolent.	54.
V.	La Mouche & la Mule.	55.
VI.	Le Chien & le Loup.	56.
VII.	Le Frere & la Sœur.	58.
VIII.	Parole de Socrate.	59.

TABLE.

IX.	Histoire arrivée du temps d'Auguste.	60.
X.	La perle dans le fumier.	64.
XI.	Les Abeilles & les Bourdons jugés par la guêpe.	65.
XII.	Esopé se divertissant.	66.
XIII.	L'Agneau nourry d'une chevre.	67.
XIV.	La Cigalle & le Hibou.	69.
XV.	Des Arbres choisis par les Dieux.	70.
XVI.	Plainte du Pan à Iunon.	71.
XVII.	Réponse d'Esopé à un Discoureur.	72.
XVIII.	L'Asne & les Prestres de Cybelle.	73.

LIVRE IV.

P	Reface.	75.
I.	La Belette & les Souris.	76.
II.	Le Renard & le Raisin.	77.
III.	Le Cheval & le Sanglier.	78.
IV.	Testament interprété par Esopé.	79.
V.	Combat des Belettes & des Souris.	82.
VI.	Phedre contre les Censeurs de son Liure.	83.

TABLE.

VII.	<i>La Vipere & la Lime.</i>	85.
VIII.	<i>Le Renard & le Bouc.</i>	86.
IX.	<i>La Besace.</i>	87.
X.	<i>Le Voleur pillant un autel. ibid.</i>	
XI.	<i>Hercule & Plute.</i>	89.
XII.	<i>Le Lion Roy.</i>	90.
XIII.	<i>Les Cheures & les Boucs.</i>	91.
XIV.	<i>Le Pilote & les Matelots.</i>	92.
XV.	<i>Les Ambassadeurs des Chiens à Jupiter.</i>	93.
XVI.	<i>L'Homme & la Couleuvre.</i>	95.
XVII.	<i>Le Renard & le Dragon.</i>	96.
XVIII.	<i>Phedre sur ses Fables.</i>	98.
XIX.	<i>Naufrage de Simonide.</i>	99.
XX.	<i>La Montagne accouchant.</i>	101.
XXI.	<i>La Fourmy & la Mouche. ibid.</i>	
XXII.	<i>Simonide preserué par les Dieux. 103.</i>	
XXIII.	<i>Epilogue à Eutiche.</i>	105.

LIVRE V.

P	<i>Prologue à Particulon.</i>	108.
I.	<i>Demetrie & Menandre.</i>	110.
II.	<i>Les voyageurs & le Voleur.</i>	112.
III.	<i>Le Chauue & la Mouche.</i>	113.
IV.	<i>L'Homme & l'Asne.</i>	114.
V.	<i>Le Bouffon & le Paysan.</i>	115.
VI.	<i>Phedre à Particulon.</i>	118.

TABLE.		
VII.	<i>Les deux Chaunes.</i>	119.
VIII.	<i>Vn ioüeur de fluste , appellé le Prince.</i>	120.
IX.	<i>Embleme du temps.</i>	123.
X.	<i>Le Taureau & le Veau.</i>	124.
XI.	<i>Le Chasseur & le Chien.</i>	ibid.

FIN.

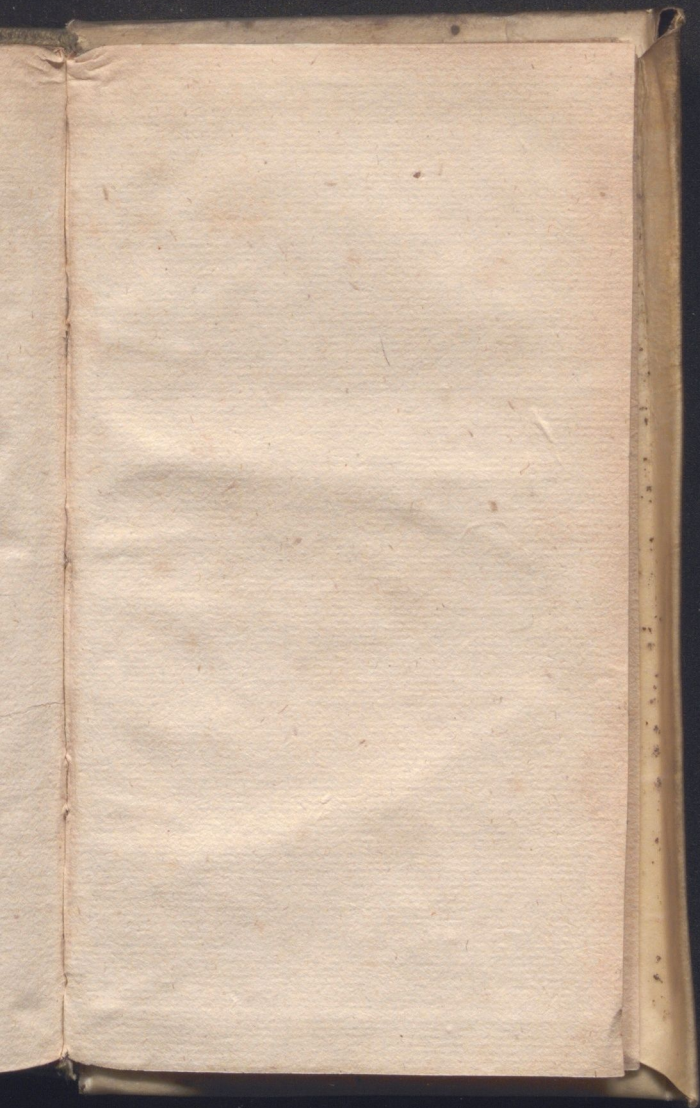


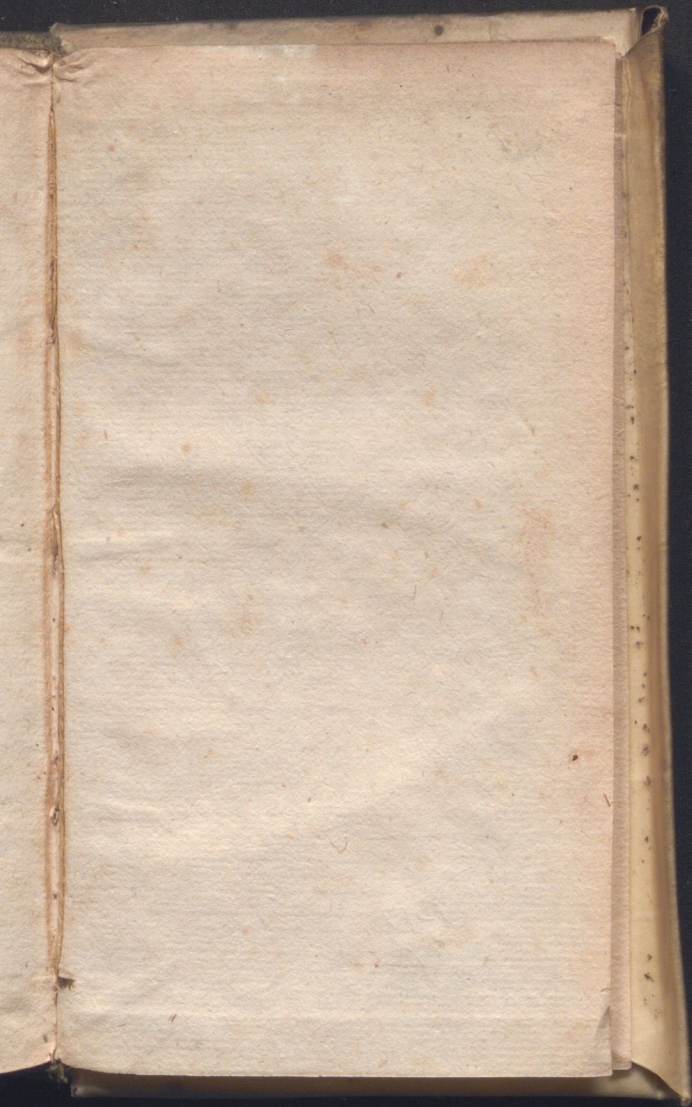
EXTRAIT DV PRIVILEGE DV ROY.

PAR grace & Priuilege du Roy, il est permis au Sieur de S. Aubin, de faire imprimer, vendre & debiter par tel Imprimeur, ou Libraire qu'il voudra, **LES FABLES DE PHEDRE**, traduites en François avec le Latin à costé: Et deffenses sont faites à tous Marchands, Libraires, Imprimeurs & autres, d'imprimer, ou faire imprimer, vendre ny debiter ledit Liure, en quelque sorte & maniere que ce soit, sinon du consentement dudit Sieur de S. Aubin, & ce durant le temps de dix ans entiers, à peine de deux mille liures d'amande, & de confiscation de tous les Exemplaires, comme il est plus amplement porté par ledit Priuilege. Donné à Paris le 19. Decembre 1646. Signé par sa Majesté en son Conseil, D E N I S, Et sceillé.

Ledit Sieur de S. Aubin a transporté son droit de Priuilege à la Veuue Martin Durand, pour en jouir par elle le temps y porté, ce 21. Decembre 1646.

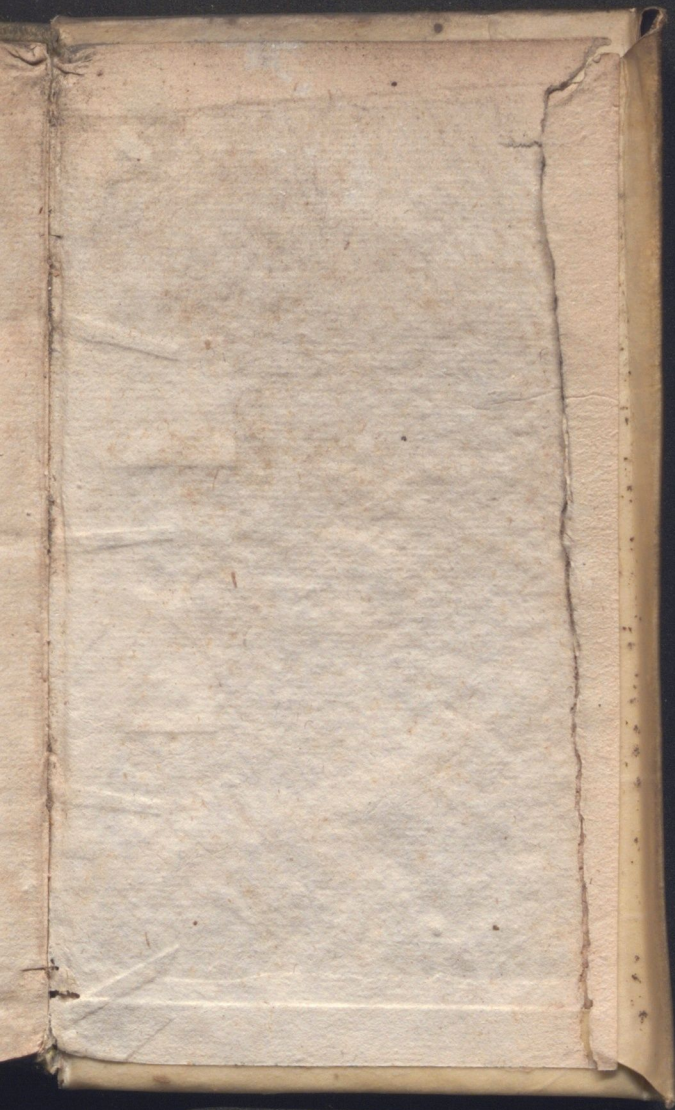
Acheué d'imprimer le 24. du mesme mois & an, & les Exemplaires fournis selon la volonté du Roy.





205 + 206

VD17
PV



(2)
LES FABLES
DE PHEDRE
AFFRANCHY
D'AVGVSTE.

colorchecker CLASSIC

x-rite

mm

